

# Points Communs

La revue d'UrbaLyon

HORS  
SÉRIE

Rapport  
d'activité  
2025



---

**Réinventer l'espace,  
améliorer  
la qualité de vie**



# Sommaire

- 4 Rapport moral
- 6 Propos introductif
- 8 Patrice Berger (1951-2025). Le rayonnement de l'agglomération lyonnaise à l'international
  
- 10 MIEUX NOUS CONNAÎTRE**
- 12 Un partenariat
- 13 Les territoires
- 14 Des réseaux
- 16 Nos instances
- 18 Un outil d'ingénierie d'intérêt public
- 20 Processus d'élaboration du programme partenarial
- 22 Fonctionnement et financement
  
- 24 LE PARTAGE DE NOS RESSOURCES**
- 26 L'Agence en dialogue : 4 temps forts partenariaux
- 28 Médiation des savoirs, la fabrique des dynamiques partenariales
- 30 Une palette de médias au service des partenaires
  
- 32 UNE OBSERVATION PARTAGÉE**
- 42 UNE COHÉSION RECHERCHÉE**
- 44 Zoom : promouvoir la sobriété et l'optimisation de l'existant pour préserver les sols
- 46 Scot : adaptation, résilience et bien-être territorial
- 47 La production d'énergie au cœur des stratégies des grands territoires
- 48 Les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme : cas concrets
- 50 Pour des projets de construction et d'espaces publics de qualité
- 52 Accompagner la métamorphose de nos territoires
  
- 54 UNE TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE**
- 56 Faire entrer la nature pour adapter la ville
- 58 Stratégie foncière & Économie
- 60 Mobilités & Habitat
  
- 62 LA BIBLIOGRAPHIE**

# Rapport moral

© Anais Mercey - Métropole de Lyon



## Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,  
Vice-présidente de la Métropole  
de Lyon en charge de l'urbanisme,  
du cadre de vie et de l'action foncière

Les orientations stratégiques prises par les instances de gouvernance de l'Agence donnent sens au programme d'activité. Résumés par les 3 T pendant quelques années, ces axes ont permis à l'Agence d'œuvrer avec détermination pour consolider son rôle de **T**iers de confiance, accompagner ses partenaires dans leurs **T**ransitions et consolider son déploiement **T**erritorial. Depuis 2020, le chemin tracé a été poursuivi s'exprimant au travers de nouvelles ambitions en faveur de la santé, de la mobilité, de l'inclusion, de l'alimentation, de l'emploi local, du vivant. Plus récemment, un 4<sup>e</sup> T s'est ajouté, celui de la **T**ransformation. Car face aux crises qui s'enchaînent, à leur impact sur la santé humaine et le vivant, face à l'épuisement des ressources, à l'accroissement des inégalités, les travaux de l'Agence doivent répondre aux enjeux de transformation en profondeur de l'action publique, et proposer aux collectivités, intercommunalités et aux membres d'Urbalyon, des éléments d'aide à la décision et de définition de nouvelles politiques publiques.

Transformer nos territoires implique de faire évoluer nos manières de penser et de faire la ville, en favorisant de nouvelles coopérations et en **renforçant les modalités du dialogue territorial**. L'Agence, par sa

posture partenariale et la neutralité de son engagement, met en débat le devenir des territoires en favorisant la cohérence et la complémentarité des politiques et des actions publiques, afin de construire ensemble le champ des possibles dans un contexte où les urgences climatiques, environnementales et sociales exigent des actions concrètes.

En complément des démarches inter-Scot et inter-PAT, les « Tables de coopération » ont permis d'impulser des rapprochements entre collectivités et intercommunalités à travers des scènes d'échanges renouvelées. En 2025, l'Agence s'est à nouveau placée en facilitatrice et animatrice de ces formats. Après la thématique des mobilités, la deuxième Table de coopération a porté sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation, avec pour fil rouge, la consolidation des filières locales et le rapprochement entre offre et demande alimentaire. L'Agence, aux côtés d'Epures, poursuit l'accompagnement de l'inter-Scot, scène précieuse pour appréhender les interdépendances territoriales, articuler les politiques publiques et développer des coopérations. En 2025, les travaux ont porté sur les énergies renouvelables et les dynamiques commerciales. Par ailleurs, depuis fin 2024, l'Agence déploie une enquête prospective sur la sobriété foncière. Cette démarche conduite dans le cadre du réseau Urba4 a permis d'identifier les conditions de réussite pour faire de la sobriété foncière un levier au service de la santé des sols, tout en permettant de répondre aux besoins de développement urbain.

Le **foncier**, ressource limitée et non renouvelable, impose de transformer les modèles d'aménagement pour tendre vers de nouvelles formes d'occupation des activités économiques ou le développement résidentiel. En 2025, l'Agence a contribué à la stratégie foncière de ses partenaires en matière d'habitat ou d'économie, renforcé son implication sur les inventaires ZAE et l'accompagnement des SAE auprès de bon nombre de ses membres. L'analyse de la vacance des logements a été approfondie. Des réflexions structurantes sur l'intensification qualitative des territoires ont également été menées, comme sur l'évolution des formes urbaines et les enjeux de régénération tertiaire ou d'urbanisme transitoire.

Le déploiement de l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière et des méthodes d'identification des potentiels fonciers ont permis d'intégrer, dans les stratégies de développement, les enjeux de ressources en eau, de préservation des sols, de biodiversité, et plus largement de transition écologique. L'Agence a ainsi renforcé son implication auprès de la CCVG et de la Capi. Elle a également accompagné le Scot des Rives du Rhône dans son ambition de densification des tissus peu denses. Elle a également contribué à la construction du prochain Programme Pluriannuel d'Intervention-PPI d'Epora, aux côtés des agences d'urbanisme de Grenoble et de Saint-Étienne.

Les inégalités sociales et territoriales demeurent aujourd'hui une des difficultés majeures. Fragmentations territoriales, accès inégal aux services, vieillissement démographique, difficultés de mobilité ou vulnérabilités sociales renforcées, ces enjeux appellent des transformations majeures en faveur d'une véritable inclusion. L'Agence structure la connaissance de ces phénomènes et accompagne les élus dans la mise en œuvre de stratégies d'inclusion. En 2025, l'Observatoire des Mobilités a étudié les déplacements des personnes en situation de handicap mental, psychique et cognitif. À partir d'une enquête qualitative, l'étude documente les pratiques de mobilité de ces publics, à travers les difficultés et les ressources mobilisées au quotidien. La mobilité des seniors, des scolaires et des enfants a également été abordée. L'Agence est restée impliquée sur l'analyse des violences et la vulnérabilité des femmes, l'inclusion numérique, l'observation du sans-abrisme, ainsi que sur les troubles respiratoires et l'exposition des jeunes enfants à la pollution.

Face à l'accélération des changements climatiques, l'Agence accompagne l'adaptation nécessaire pour préserver l'habitabilité des territoires. En articulant adaptation et atténuation, l'Agence promeut des modèles fondés sur l'usage raisonné des ressources, la perméabilité des sols ou l'intégration de la nature en ville pour en faire des leviers de l'action publique en faveur de la santé et de la qualité de vie. La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, liées notamment aux impacts du changement climatique et à l'exposition aux pollutions ou nuisances, appelle des réponses croisées entre aménagement, mobilités, habitat et végétalisation. L'Agence reste engagée auprès de ses membres pour déployer les démarches d'urbanisme favorable à la santé (UFS), afin d'agir sur les déterminants de santé et limiter la vulnérabilité des publics fragiles. L'implication de l'Agence à l'échelle régionale aux côtés de l'ARS et de la DREAL lui permet d'être reconnue par les professionnels de la santé.

L'Agence a aussi accompagné le Schéma directeur de végétalisation de la Métropole de Lyon et la recherche du potentiel de jardins auprès des bailleurs sociaux et des copropriétés. Elle a contribué à l'élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dans les PLUi, en matière de cycle de l'eau ou d'adaptation climatique. L'Opale a poursuivi l'analyse des filières décarbonées, le déploiement de l'économie circulaire et l'observation de l'économie à impact positif.

La transformation des territoires s'impose par des projets de grande ampleur tout comme par l'accompagnement plus opérationnel de la fabrique urbaine. L'Agence a ainsi contribué à la révision du Scot Sepal, après l'enquête publique. Elle a également accompagné le bilan à 6 ans du PLU-H de la Métropole de Lyon et la préparation du projet de révision générale. Elle est restée mobilisée aux côtés des collectivités pour soutenir leurs démarches stratégiques : plan de mobilité, stratégie agricole, schéma des activités économiques, SAGE, document d'orientation logistique.... L'Agence est restée impliquée sur des missions plus opérationnelles, de conseil et d'expertise conciliant urbanisme, architecture, patrimoine, paysage et qualité environnementale.

Ces missions ont été conduites dans un contexte 2025 assez éprouvant, marqué par la persistance de tensions budgétaires, de nombreux départs non remplacés et l'absence du directeur reconduite pour des raisons de santé. L'Agence est, cependant, restée pleinement mobilisée, poursuivant son implication avec détermination. Elle a su assurer la conduite des projets, poursuivre l'accompagnement des territoires et conforter son implication partenariale.

Je souhaite saluer l'engagement des membres de l'Agence et remercier chaleureusement les équipes dont l'implication, la solidarité et la capacité à faire face ensemble ont été déterminantes, pour relever les défis de cette année particulièrement exigeante. L'Agence confirme ainsi la solidité de son action, la robustesse de son organisation, la force de l'engagement collectif qui la porte. La place et l'utilité de l'Agence sont au rendez-vous de l'intérêt général et des acteurs des territoires.



# PROPOS INTRODUCTIF

## Tenir le cap dans un contexte exigeant

L'année 2025 aura été une année exigeante.

L'Agence a su rester aux côtés de ses membres pour accompagner les transitions environnementales, sociales, économiques et territoriales qui s'accroissent et appellent des réponses toujours plus transversales, plus rapides et plus opérationnelles. Les collectivités et nos partenaires attendent de l'Agence qu'elle éclaire les décisions, mette en dialogue les acteurs, structure les connaissances et accompagne la mise en œuvre des transformations. Cette année encore, nous avons été au rendez-vous.

Pour autant, l'Agence a dû faire face à une réduction importante de ses moyens et de ses effectifs. Cette situation a nécessité des arbitrages, des adaptations et une attention permanente portée à nos priorités d'action et de gestion.

Dans ce contexte, le bilan présenté dans ce rapport revêt une signification particulière. Plus qu'un bilan annuel, ce document illustre la manière dont l'Agence contribue, aux côtés de ses membres et partenaires, à penser et construire les territoires de demain.

Les pages qui suivent témoignent de la vitalité de l'Agence, de la diversité des sujets traités et de la richesse des coopérations développées tout au long de l'année. Elles illustrent également la capacité de nos équipes à conjuguer expertise, innovation et intelligence collective pour répondre aux attentes de nos membres. Elles témoignent également de sa capacité à croiser les regards, les compétences et les échelles d'intervention.

Qu'il s'agisse de l'observation des dynamiques territoriales, de l'accompagnement des documents de planification, des travaux consacrés à la sobriété foncière, à l'habitat, la mobilité, l'économie, la santé, l'agriculture ou encore l'adaptation au changement climatique, l'Agence a poursuivi ses missions avec un niveau d'exigence renouvelé et toujours la même volonté d'être utile aux territoires.

L'année 2025 a également confirmé l'importance de notre rôle de tiers de confiance. Dans un environnement complexe, où les enjeux se croisent et parfois se confrontent, notre capacité à produire une expertise authentique et robuste, à favoriser le dialogue et à construire des références communes demeure un atout essentiel pour nos partenaires.

Au-delà des réalisations elles-mêmes, ce rapport met en lumière l'engagement des femmes et des hommes qui font vivre l'Agence au quotidien. Leur professionnalisme, leur sens du collectif, leur capacité d'adaptation et leur attachement à l'intérêt général ont permis de maintenir les exigences du programme d'activité pour répondre aux besoins de nos partenaires, et ce malgré un contexte particulièrement contraint et parfois incertain.

Pour cela, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes, ainsi qu'à remercier nos membres et partenaires pour leur confiance renouvelée.

Les résultats présentés dans ce rapport sont la démonstration qu'une organisation peut continuer à avancer, à innover et à créer de la valeur collective même lorsque les ressources sont contraintes. Ils nous invitent à regarder l'avenir avec lucidité, mais également avec confiance dans notre capacité collective à relever les défis qui nous attendent.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à découvrir le panorama de nos travaux que la satisfaction que nous avons ressentie à les mener.





Place Vaclav Havel © Laurence Danière - Groupe Serl

## Un suivi partagé de l'activité permettant adaptabilité et flexibilité

Fidèle à ses engagements, l'Agence a su rester cet outil d'ingénierie flexible et adaptable pour répondre aux besoins de ses membres et mener à bien son programme d'activité.

L'élaboration, la validation et le suivi du programme de travail de l'Agence d'urbanisme sont placés sous la responsabilité et la décision du Conseil d'administration. Pour l'année 2025, l'engagement du programme d'activité a été soumis au vote du Conseil d'administration du 12 décembre 2024. À cette date, les réductions budgétaires annoncées par la Métropole de Lyon avaient retardé sa structuration détaillée.

Au fil de l'année, le programme d'activité a su prendre en compte l'évolution des besoins et les engagements pris par nos membres. Son suivi a été présenté lors des Conseils d'administration des 28 mars, 30 juin, 13 octobre et du 12 décembre 2025.

Ce calendrier régulier de suivi et de modification du programme de travail a notamment permis d'adapter l'activité de l'Agence aux contraintes de ses membres et à ses propres contingences.

Ce suivi permet d'informer le Conseil d'administration de l'avancement des missions engagées et de proposer, au besoin, sa modification (arrêt, report, renforcement des études votées, voire engagement de nouvelles missions). Chaque membre dispose alors, selon son intérêt à la mission (pilotage, co-pilotage, association directe, information...), d'une information claire et régulière et d'une capacité à faire valoir ses priorités et décisions.

La réalisation du programme d'activité de l'Agence au 31 décembre 2025 a été constatée avec un taux effectif de 97,5 % (dont les 500 jours de report de 2024 sur 2025). Cela représente près de 11 140 jours de travail réalisés.

Ce décalage s'explique pour partie par des démarrages tardifs de certaines études structurantes du programme d'activité, par plusieurs absences (congés maladie dont certains de longue durée, congés maternités et parentaux) ainsi que par plusieurs départs volontaires.

Cependant, le report de 292 jours d'études et la finalisation de certaines missions de 2025 en tout début 2026 permettront de tenir l'engagement pris par le Conseil d'administration d'un programme de travail mené à son terme.

Le volet partenarial du programme a représenté un peu moins de 97,5 % des activités menées. Chaque mission partenariale a fait l'objet d'un dialogue en amont entre l'Agence d'urbanisme et tout ou partie de ses membres afin d'en vérifier l'intérêt partagé. L'enjeu est de préciser les attendus des partenaires afin de gérer au mieux les charges de travail prévisionnelles du personnel et de préciser les capacités d'engagement des missions attendues. Le volet contractualisé du programme est inférieur à 2,5 % de l'activité. La contractualisation in house avec la Métropole de Lyon (encadrement des loyers et Ficol Rabat) a représenté plus de 65% de cette activité.

### **Natalia Barbarino**

Directrice générale par intérim de l'Agence  
d'urbanisme  
de l'aire métropolitaine lyonnaise

# Patrice Berger (1951-2025)

## Le rayonnement de l'agglomération lyonnaise à l'international

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris, en juillet 2025, la disparition de Patrice Berger, ancien directeur des activités internationales de l'Agence d'urbanisme de Lyon. Il a d'abord marqué par son empreinte la planification lyonnaise, avant de faire rayonner cette expertise à l'international. Figure marquante de l'histoire de l'Agence, il a contribué de manière décisive à son développement, à son ouverture sur le monde et à la reconnaissance de son savoir-faire dans les réseaux professionnels internationaux.



Le 22 septembre 2025, l'Agence a réuni ses partenaires pour rendre un dernier hommage à Patrice Berger. Cette célébration a été l'occasion pour la Présidente de l'Agence, élus, anciens directeurs, experts internationaux et anciens collègues, de témoigner, en présence de ses frères, des apports et des réalisations nombreuses dans le cadre des activités internationales et de la planification stratégique. Une cérémonie marquée par une dizaine de prise de paroles qui ont permis de (re) découvrir le professionnel reconnu qu'il était par les témoignages et la chaleur des souvenirs partagés. Patrice Berger défendait une haute idée du rôle de l'Agence qu'il voyait comme un lieu d'interpellation et de réflexion sur l'avenir de l'agglomération lyonnaise qu'il appréciait tant.

Pour Jean Frébault, directeur l'Agence d'urbanisme de 1979 à 1988, « évoquer aujourd'hui la mémoire de Patrice Berger, c'est faire le portrait de quelqu'un dont le profil, le savoir-faire, la personnalité symbolise à mon avis fortement l'ADN de l'Agence. [...] Avec le recul, je dirais presque que Patrice Berger incarnait un peu une équipe interdisciplinaire à lui tout seul, à la fois dans l'urbanisme opérationnel, le projet et dans la planification des métropoles, parcours marqué par l'international, notamment en Afrique. [...] C'est vrai que l'attente à l'égard des équipes d'urbanistes et multidimensionnelles, il faut à la fois une bonne connaissance du terrain et en même temps de ceux qui y vivent et connaître leurs besoins. Il faut concevoir des projets à court terme, mais aussi porter une vision à long terme. Il faut savoir travailler à différentes échelles celle de la proximité, mais celle aussi de l'agglomération, de la région urbaine, de l'aménagement du territoire. Il faut savoir faire le lien entre l'organisation de l'espace et les grands défis sociétaux dont les thématiques se sont largement complexifiées et enrichies depuis.

Depuis les années 80, le profil et l'expérience de Patrice le prédisposait à couvrir largement tout le spectre. Très construit dans sa tête, il savait exposer calmement une argumentation solide, structurée, au service de l'intérêt général. Mais en même temps, c'était quelqu'un qui savait écouter, se nourrir des avis et du travail en équipe. Bref, un professionnel qui savait cultiver la discrétion, voire la modestie. Parmi les missions marquantes de Patrice, on lui doit notamment la conception du concept de l'arc et la flèche du schéma directeur de l'agglomération lyonnaise (SDAL), un des repères majeurs de la stratégie de développement de la Métropole pour la réalisation des principaux grands projets urbains. Je constate que dans l'imaginaire métropolitain, ce concept marque encore les esprits. Il fascine toujours, même si d'autres principes d'organisation sont maintenant mis en avant à juste titre, comme la multipolarité, le réseau, l'ultra écologique, la densification vertueuse, la non-artificialisation, etc. Cela dit, cette figure qui fait sens encore aujourd'hui dans la structuration du développement urbain est intéressante à analyser. »



François Brégnac, ancien directeur général adjoint de l'Agence renchérit et complète.

« Patrice a été pendant 20 ans l'artisan de l'activité et de la notoriété internationale de l'Agence : 70 missions dans 15 grandes villes du monde en particulier dans le cadre des Coopérations décentralisées du Grand Lyon ; une présence représentative dans les réseaux internationaux. Son initiative des "Repères européens" sur nos pratiques comparées en urbanisme a renforcé l'Agence dans son ouverture à l'Europe.

Patrice a transmis cette culture internationale à une trentaine de chargés d'études de l'Agence. Il était ouvert aux horizons des villes d'Afrique et d'Asie, conscient de leur développement. Il gardait une espérance en leur avenir et une ténacité sans faille.

À la parole, Patrice joignait le geste. En matière d'urbanisme,

il avait une vision du temps long et de l'urgence de l'action. Il aimait les grands gestes, il avait la culture des grands tracés qui fondent, portent le développement et charpentent les villes pour toujours : le cardo-decumanus romain héritier du plan grec, les perspectives de la Renaissance, les percées haussmanniennes, le plan Morand, et à notre époque, le boulevard des États-Unis de Tony Garnier, la cité internationale de Renzo Piano. Non seulement il avait trouvé l'emblème de "l'Arc et la Flèche" du Schéma directeur de 1992, il a conçu le Mail central de la Porte des Alpes et projeté des grands axes dans des villes de coopération.

Patrice Berger laisse une empreinte profonde. Sa vision, ses idées et sa manière d'exercer le métier d'urbaniste continueront longtemps de guider celles et ceux qui œuvrent pour des territoires plus efficaces, solidaires, et ouverts sur le reste du monde. »



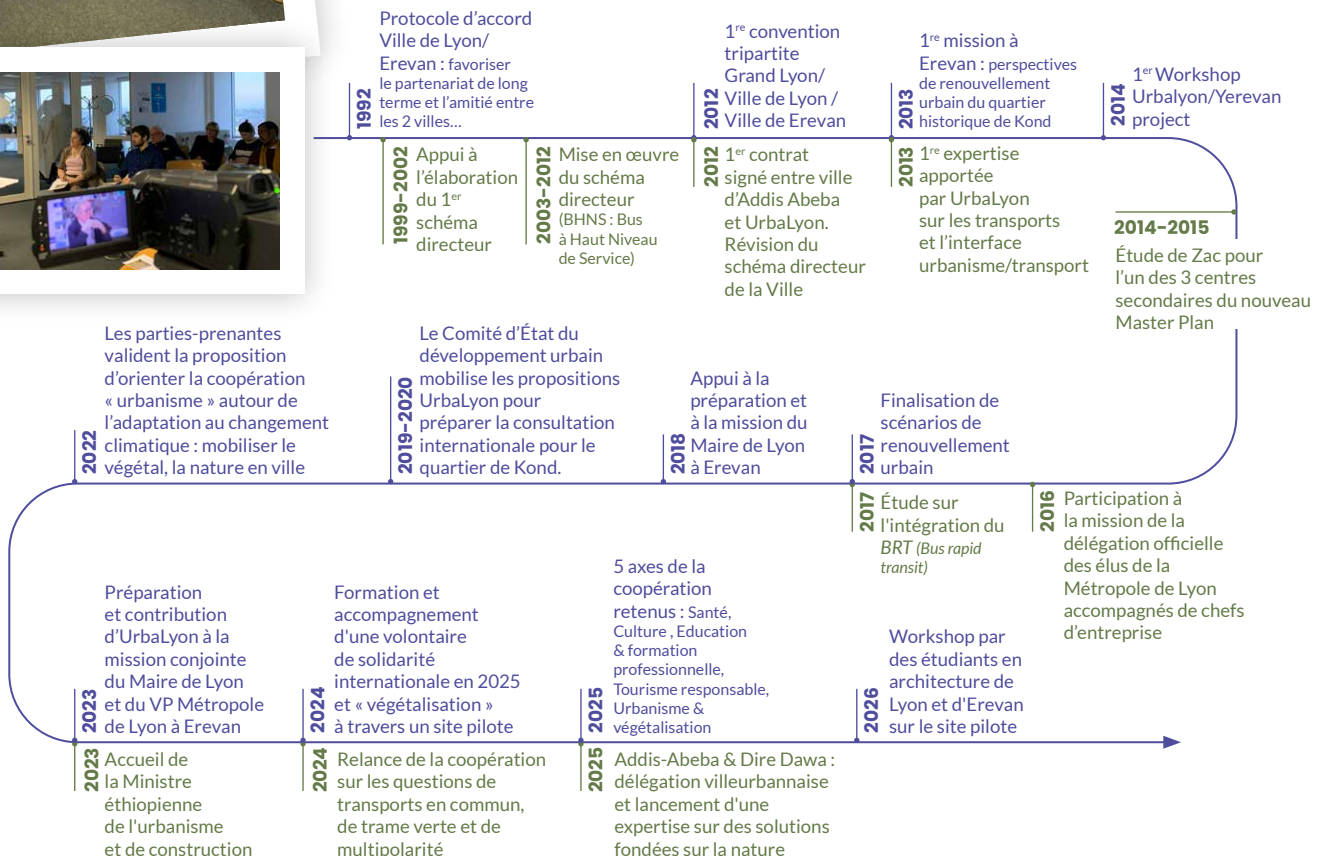
## Coopération décentralisée avec Erevan (Arménie) et Addis Abeba (Ethiopie) : mise en perspective en quelques dates clés

### Coopération avec Erevan :

un partenariat socle des coopérations internationales de l'Agence d'urbanisme à travers des méthodes de travail et des propositions concrètes.

### Coopération avec Addis Abeba :

25 ans d'appui dans le cadre de la coopération décentralisée sur des projets d'urbanisme et de transport







# **Mieux nous connaître**



# UN PARTENARIAT

## Un écosystème partenarial dynamique

**Espace de dialogue, de mutualisation et d'expertises autour des champs relatifs au développement et à l'aménagement des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'Agence accompagne ses membres pour favoriser l'émergence et la cohérence de politiques publiques durables. En s'appuyant sur des intérêts partagés, à la fois individuels et collectifs, l'Agence a établi, avec ses 52 membres et ses partenaires, des liens étroits fondés sur la confiance et la proximité. Signe de l'intérêt qu'elle revêt pour les acteurs du territoire, ce ne sont pas moins de 12 territoires et 5 partenaires qui ont rejoint Urbalyon depuis 2021, confortant le dynamisme de son écosystème partenarial.**

L'ambition de l'Agence est d'accompagner ses territoires adhérents et ses partenaires, dans leur diversité, vers un développement durable capable de répondre aux défis climatiques et aux grandes transitions contemporaines. Pour se faire, l'Agence offre aux collectivités des capacités d'analyse et des outils pour planifier des politiques publiques robustes et cohérentes. Elle propose un accompagnement adapté à chacun, de la commune au grand territoire. Grâce à la mutualisation d'un certain nombre de travaux, principalement ceux relatifs à l'observation, elle permet à tous les territoires, notamment les moins outillés, d'accéder à des éléments de connaissances, de décryptages et d'analyses. Dans un contexte de réduction des deniers publics des collectivités, l'Agence représente ainsi un levier de mutualisation et d'optimisation des ressources.

Elle constitue également un outil pertinent et efficient, au service des collectivités, pour les éclairer et les accompagner dans la genèse et la mise en œuvre de leurs actions. Aux côtés des territoires, l'Agence œuvre à une intégration renforcée des enjeux et des défis liés aux transitions – écologique, énergétique, sociale, démographique – dans les stratégies territoriales. Elle favorise un dialogue constructif et des coopérations à différentes échelles. Elle permet de renforcer l'approche intégrée et l'harmonisation des politiques publiques, tout en préservant les biens communs.

Grâce à l'intégration, depuis 2021, de 5 nouvelles communes (Belleville en Beaujolais, Chasse sur Rhône, Chaponnay, Saint-Fons, Villefranche sur Saône), et 6 nouveaux EPCI : Côtière Montluel, Miribel Plateau, Plaine de l'Ain, Saône Beaujolais, entre Bièvre et Rhône, Ouest Rhodanien et, en 2025, Beaujolais Pierres Dorées, le territoire d'in-

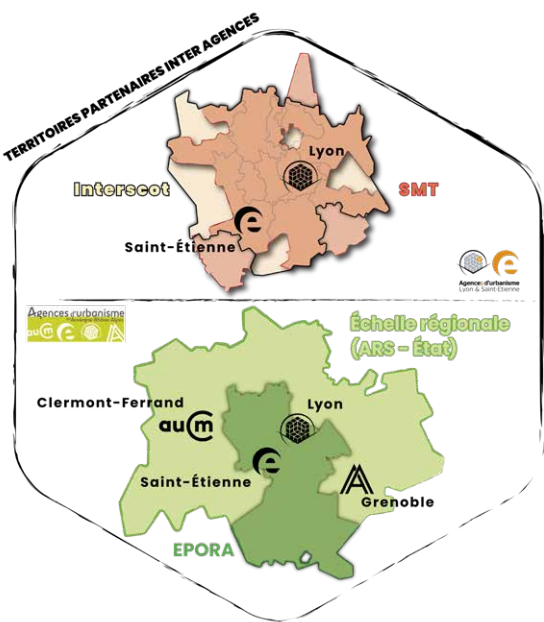
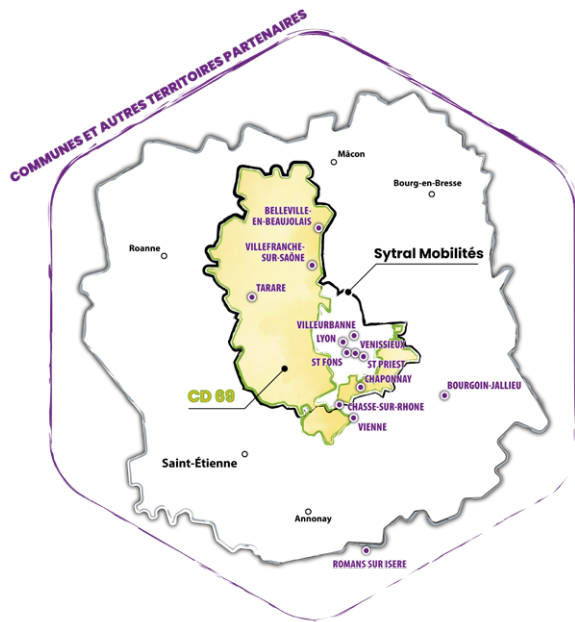
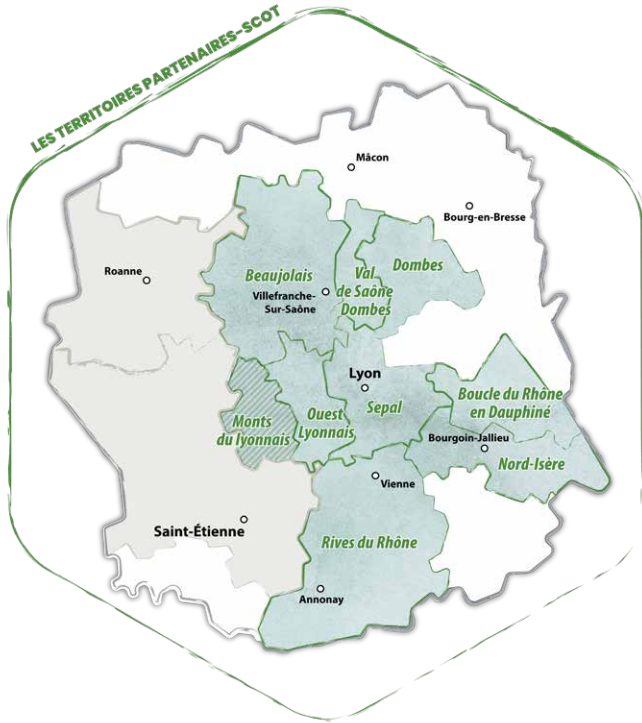
tervention de l'Agence s'est progressivement étendu et permet aujourd'hui d'accompagner la majeure partie des intercommunalités constitutives de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'Agence est aussi impliquée dans de très nombreux réseaux professionnels et scientifiques, qui permettent un enrichissement permanent et un dialogue continu entre acteurs de l'aménagement du territoire. Depuis plusieurs années, les partenariats se tissent et se renforcent entre l'Agence, ses membres et ses partenaires associés. Les collaborations portent sur le champ économique à travers, par exemple, le partenariat avec Only Lyon and Co et la CCI Lyon Métropole, mais aussi sur le champ de la vie étudiante avec l'Université de Lyon et le CROUS, ou encore sur le champ de l'expertise environnementale avec le développement récent de plusieurs partenariats. Après avoir intégré la régie de l'Eau du Grand Lyon en 2024, les discussions se sont en effet engagées en 2025 avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui a intégré les partenaires du 4<sup>e</sup> collège dans le cadre d'une convention cadre établie avec les Agences d'urbanisme de la Région Auvergne Rhône-Alpes concernées par le bassin versant. L'Agence de l'Eau a ainsi participé, aux côtés des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne, à l'animation d'un atelier sur l'eau lors des rencontres de la FNAU 2025. Dans le cadre du réseau Urba4, l'année 2025 a également été marquée par l'intégration d'ATMO AURA et d'AURA EE aux partenaires du 4<sup>e</sup> collège de l'Agence.

En lien avec la montée en compétences de l'Agence sur les questions de santé environnementale et d'urbanisme favorable à la santé, 2025 a aussi permis de développer les discussions avec les Hospices Civils de Lyon pour permettre l'adhésion de cet acteur public important du territoire lyonnais.



# LES TERRITOIRES



# DES RÉSEAUX

## La Fnau, réseau national des 52 agences d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme est membre du réseau national (la Fnau) qui réunit les agences d'urbanisme de France. La Fnau constitue, pour les élus et les techniciens, un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. Urbalyon est impliquée dans l'animation de plusieurs clubs réunissant les professionnels dans chaque compétence : planification, foncier, coopérations territoriales, prospective, doc-com ... Chaque année, la Fédération organise une rencontre nationale, cette année autour des enjeux de l'eau.



© Jean Isemann

Accueillie dans l'hémicycle du Parlement européen la délégation lyonnaise a participé à la plénière sur la préservation de la qualité et de la quantité d'eau. Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados et présidente de la FNAU, a conclu les travaux.

Les Agences d'urbanisme jouent un rôle clé auprès des acteurs publics et privés pour intégrer les enjeux liés à l'eau dans la planification, depuis les grands bassins (comme Rhône Méditerranée Corse) jusqu'aux SAGE locaux, qui encadrent l'aménagement et la protection des eaux les plus sensibles.

À Strasbourg, les débats ont mis en lumière la diversité des situations : les littoraux face à la montée des eaux, les enjeux transfrontaliers, les sécheresses régulières et l'agriculture, le maintien du ski en altitude. Les ateliers ont exploré l'eau comme un élément structurant de l'aménagement urbain (ville perméable et valorisation des berges par exemple). Les avancées scientifiques pour la réutilisation des eaux non conventionnelles ou juridiques autour des nouveaux statuts des fleuves et autres espaces menacés ont été échangés, avec des techniciens et élus témoignant de tous les points de territoire.



Lyon a coanimé avec Saint-Étienne et Nantes, un atelier consacré à la gouvernance, avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, récemment associée au partenariat Urbalyon.

**Avec ce dixième panneau, l'Agence finalise un chantier transversal mobilisant une grande diversité d'expertises et de partenaires pour analyser les enjeux de la conduite des transitions.**

Soumise à des pressions croissantes liées aux usages intensifs et au dérèglement climatique, l'eau exige une refonte globale de sa gestion. Sa régénération passe par une reconnaissance comme bien commun, impliquant des évolutions culturelles et politiques, ainsi qu'une participation active des citoyens et des usagers.

Au-delà de l'eau potable, les défis concernent l'ensemble du vivant, et sont vifs dans les secteurs agricole et industriel. Des actions à mener simultanément sur l'urbanisme, la végétalisation, la gouvernance et la planification ... Ce panneau propose des repères, données et initiatives sur l'aire métropolitaine de Lyon, esquissant des pistes de transformation des politiques publiques et projets dans le cadre des Objectifs de Développement Durable.

Consulter les ressources bibliographiques :

→ [https://fnau.org/wp-content/uploads/2025/09/lettreveille\\_fnau46\\_v2.pdf](https://fnau.org/wp-content/uploads/2025/09/lettreveille_fnau46_v2.pdf)



## Réseau A2 : un lien historique avec l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, en accompagnement de l'InterScot AML.

Particulièrement précieuse, la scène technique et politique de l'InterScot AML constitue l'un des derniers espaces de coopération à cette vaste échelle territoriale.

En 2025, les travaux fructueux conduits en A2 ont porté sur deux objets.

Le premier a concerné l'organisation d'un séminaire technique sur la mise en dialogue Scot – acteurs EnR pour améliorer l'association des Scot aux projets dans leurs différentes phases, de l'amont à l'aval.

Le second volet étudié a concerné le commerce, avec une publication qui a mis en évidence une transformation structurelle du commerce, marquée notamment par le ralentissement démographique, et l'évolution des modes de consommation.

Entre potentiel de développement, recomposition de l'offre et risque de vacance commerciale, les formats commerciaux intermédiaires et de proximité progressent fortement, au détriment des grands formats traditionnels. Les comportements d'achat évoluent sous l'effet de l'inflation, du e-commerce et de la recherche de praticité. Dans ce contexte, les Scot et les PLU(i) jouent un rôle structurant pour encadrer un développement commercial plus sobre, qualitatif et cohérent. Ces mutations confirment aussi la nécessité de renforcer la coordination entre

acteurs publics et privés afin d'accompagner l'adaptation des territoires.

## Urba4, l'ingénierie en réseau à l'échelle régionale

Le réseau urba4, qui regroupe les 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Lyon et Grenoble), offre une capacité d'ingénierie mutualisée qui répond aux besoins d'accompagnement partenarial des acteurs et des territoires de la région. Dans ce cadre, les agences mutualisent et partagent des expertises, des méthodologies et des outils, co-animent des scènes d'échanges et co-réalisent des études à travers un programme d'activité commun.

En 2025, la sobriété foncière a, une nouvelle fois, constitué un axe fort de travail pour le réseau Urba4 qui a accompagné certains partenaires régionaux dans le décryptage et la compréhension, la mise en œuvre et l'outillage opérationnel. Les agences ont par exemple accompagné l'Épora dans l'élaboration de son nouveau PPI (voir page 58). Elles ont finalisé un cahier de recommandations sur l'approche Nature en ville dans les petites et moyennes villes de la région AuRA, poursuivi l'accompagnement de la « démarche ISO F » relative à la mise en œuvre de la sobriété foncière dans le département isérois, et poursuivi la démarche prospective autour des trajectoires vertueuses de sobriété foncière (voir page 44). Elles ont également ouvert un nouveau cycle d'ateliers du CRHH autour des OHF - Observatoires de l'Habitat et du Foncier – avec l'organisation d'un atelier sur la mise en œuvre des OHF et un second sur leur gouvernance et leurs productions.

En 2025, les Agences ont également accompagné l'organisation d'une nouvelle journée régionale du Réseau planif territoires qui a permis de faire dialoguer différents acteurs (élus, représentants du SDMIS 69, et chercheur en Sciences de l'organisation) autour des enjeux de l'intégration des risques naturels dans la planification territoriale (voir page 27).

Enfin, elles ont poursuivi le déploiement de leurs expertises en matière d'urbanisme favorable à la santé notamment à travers une forte production en matière de sensibilisation et de formation (Formation UFS centralités en Drôme et Ardèche, Séminaire à Clermont-Ferrand organisé avec le CNFPT, formation VAD...) et une participation à de nombreux événements nationaux, régionaux et locaux tout au long de l'année.



# NOS INSTANCES

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions.

## La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 23 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1<sup>er</sup> collège dispose de 13 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.  
Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges désignent chacun 5 administrateurs.

## Le Bureau

Le Bureau associé à la Présidente est composé de cinq administrateurs élus :

- **Frédéric PRONCHERY**,  
Vice-président du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,  
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,  
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Raphaël MICHAUD**,  
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,  
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Xavier CEREZA**,  
Directeur départemental des territoires du Rhône).

# L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**.

Elle est réunie deux fois par an et est composée de 76 personnes (au 31 mars 2026).

## **LE 1<sup>ER</sup> COLLÈGE** regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral Mobilités
- Epora

**LE 2<sup>E</sup> COLLÈGE** regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot

- Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées
- Communauté de communes de la Côtière à Montluel
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Communauté de communes Saône Beaujolais
- Commune de Belleville-en-Beaujolais
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Commune de Villefranche-sur-Saône
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

**LE 3<sup>E</sup> COLLÈGE** regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Agence régionale de santé
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Communauté de communes de l'Est lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Eau publique du Grand Lyon
- Grand Lyon Habitat
- Hospices Civils de Lyon (HCL)
- Lyon Métropole Habitat
- SDMIS
- Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts d'Or

**LE 4<sup>E</sup> COLLÈGE** réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.

Elles sont au nombre de 17 :

ABC HLM, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Alec, Atmo Aura, CAUE Rhône - Métropole de Lyon, Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône, Codatu, Crous, ICF Habitat, Serl, Université de Lyon, LPA (Lyon parc auto), OnlyLyon&Co, Tuba, ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et territoires ligériens).

# UN OUTIL D'INGÉNIERIE D'INTÉRÊT PUBLIC



## Adhérer (cotisation)

### Une Agence d'urbanisme

#### **Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise**

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques. Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

### Les instances associatives

#### **Un fonctionnement partenarial associant des collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise**

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau. Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances. Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise, peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4<sup>e</sup> collège).

La forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.





Lyon 7 - ZAC des Girondins, place Vaclav Havel © Laurence Danière - Groupe Serl

## Missionner (subvention)

Un programme  
d'activité partenarial...

**Une contribution à l'aménagement  
et au développement de l'aire  
métropolitaine lyonnaise**

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETLN 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration. Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres. La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015. Les principales règles de fonctionnement sont réunies dans un règlement intérieur. Les dernières modifications ont été approuvées par le Conseil d'administration le 13 octobre 2025. Ce document complète les statuts associatifs.

... pour répondre  
aux besoins des membres

**Des missions spécifiques et sur-mesure  
au plus près des besoins des territoires**

La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi, le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activité, et notamment de sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle ou pluriannuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées. Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'État. Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du *in house*.

# Programme partenarial

## Processus d'élaboration

Le programme partenarial constitue l'un des éléments centraux du fonctionnement de l'Agence d'urbanisme. Il correspond à la feuille de route annuelle de l'Agence qui définit l'ensemble des études, des observatoires, des analyses et des actions se rattachant à son objet social.

Toutes les activités menées par l'Agence d'urbanisme sont ainsi réunies dans le programme de travail annuel, ce qui permet à chacun des membres d'avoir connaissance de l'ensemble des activités engagées, qu'elles s'y inscrivent au titre du socle commun, des études partenariales, des initiatives du Conseil d'administration ou des contrats spécifiques.

Pour permettre une lecture et une compréhension facilitée par les membres et partenaires, le programme partenarial est **structuré autour de douze blocs-projets**. Le déploiement des missions et projets du programme partenarial se réalise grâce à une organisation en équipe-projet.

### Ce qu'il faut retenir du programme partenarial 2025

**365**

missions / études / projets

**11 140**

jours d'activités

**74%** études partenariales

**18,5%** missions liées au socle commun

**5%** projets d'initiatives du Conseil d'administration

**2,5%** Contrats spécifiques

#### Approches territoriales



1. Stratégies métropolitaines & sobriété foncière



2. Planification réglementaire & action foncière



3. Fabrique urbaine & urbanisme opérationnel

#### Accompagnement des politiques publiques sectorielles



4. Transitions environnementales & résilience territoriale



5. Habitat et logement



6. Économie, emploi et insertion



7. Mobilité & urbanisme-transport



8. Solidarités, éducation, sport, culture et cohésion territoriale

#### Médiation des savoirs & innovation



9. Outils communs



10. Partages de connaissances et d'expériences



11. Implications dans les réseaux & démarches exploratoires



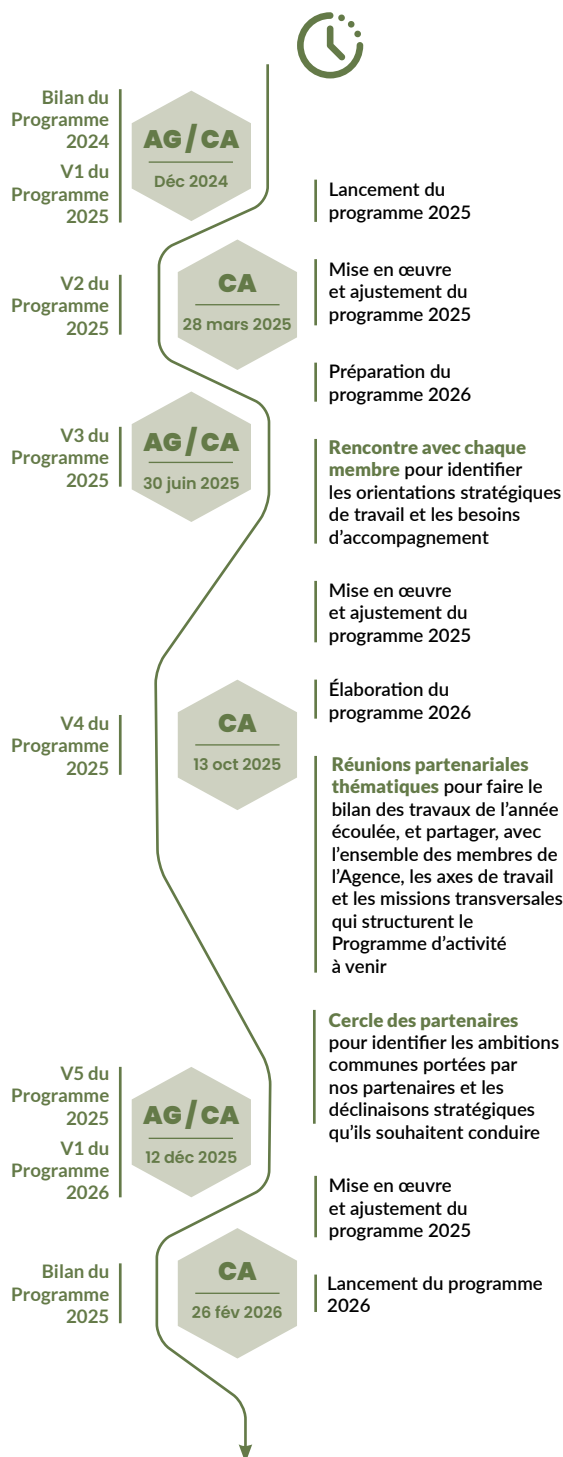
12. Ouvertures à l'Europe et au Monde

### Un processus d'élaboration jalonné par des échanges partenariaux diversifiés

La préparation du programme partenarial est réalisée en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Le programme partenarial se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, dans un souci de mutualisation et de rationalisation de l'activité. Élaboré collectivement avec l'ensemble de ses membres, il est ensuite adopté par le Conseil d'administration.

Chaque année, il répond à des enjeux communs aux territoires et vise à produire des connaissances, des analyses et des orientations stratégiques partagées. Il permet de développer la capacité d'observation de l'Agence, d'accompagner les politiques publiques, les réflexions et les projets de nos membres afin d'éclairer au mieux leurs décisions. Les travaux réalisés dans ce cadre sont mutualisés et mis à la disposition de l'ensemble des membres et financeurs. La diffusion et la valorisation des productions et expertises s'effectuent selon les modalités précisées par le Conseil d'administration.

En 2025, différentes étapes ont jalonné la construction et la mise en œuvre du programme partenarial de l'année, mais aussi la préparation et la construction du programme de l'année 2026 :



## Installation du Cercle des partenaires

### Vers une réflexion plus intégrée de la construction du programme d'activité

Les statuts de l'Agence prévoient la mise en place d'un « comité technique » pour assister le conseil d'administration dans la mise en œuvre et le suivi du programme partenarial.

Conçu comme espace de dialogue technique interterritorial, il a notamment pour vocation de faire émerger des axes stratégiques partagés sur la base de préoccupations communes et d'enjeux croisés.

Pour préparer le Programme d'activité de l'année à venir, le processus de construction partenariale habituel a été complété par l'organisation d'une première scène d'échanges techniques transversale. Le 21 novembre 2025, dans une volonté de renouvellement du dialogue technique partenarial, s'est donc tenu le premier « Cercle des partenaires », qui a réuni un grand nombre de DGS et DGA.

**Interrogés sur l'identification d'enjeux futurs et de sujets majeurs pour leurs territoires**, les partenaires ont également été invités à s'exprimer sur les problématiques à explorer et les coopérations à engager à court ou moyen terme.

Plus de 200 pistes de réflexions ont été collectées et ont permis d'identifier onze thématiques majeures présentées en Conseil d'administration du 12 décembre.

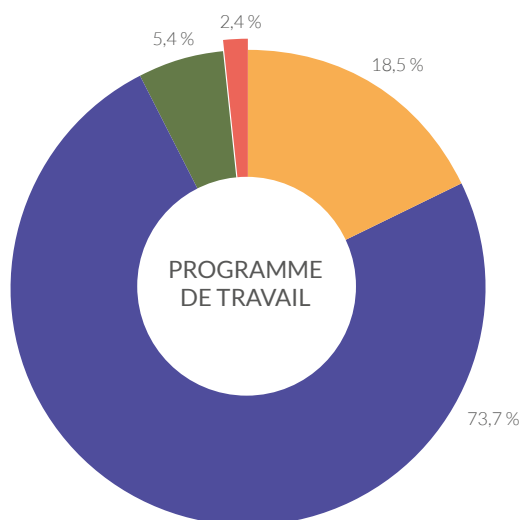
Au regard du renouvellement des instances ces éléments seront débattus avec les élus de notre nouvelle gouvernance pour orienter notre positionnement et inspirer nos futurs axes de travail afin de satisfaire les besoins des territoires et les ambitions pointées par nos partenaires.



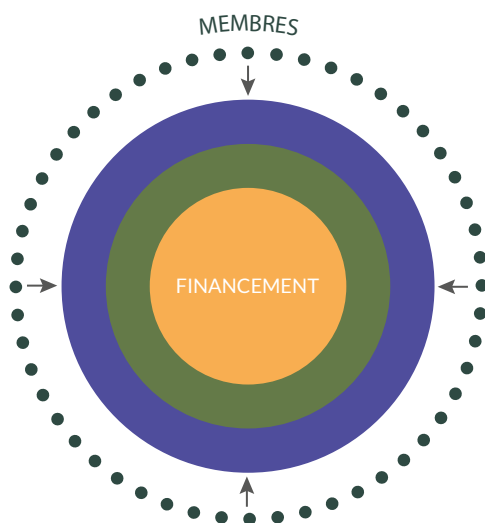
© UrbaLyon

# Programme partenarial

## Fonctionnement et financement



- Missions d'études au titre du socle commun
- Missions d'études partenariales
- Actions de développement identifiées par le CA
- Contrats



- Missions financées par tous les membres
- Actions de développement financées par tous les membres
- Missions d'études financées par un ou plusieurs membres

### DANS LE CADRE DES LIGNES D'ÉTUDES ET DE MISSIONS PARTENARIALES

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats...

L'Agence d'urbanisme diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 74% de l'activité, soit 8 214 jours en 2025.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela, il participe à la préparation du programme d'activité. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 800 € la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 6 155 720 € en 2025.



## DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes d'étude au titre du « socle commun ». Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (sobriété foncière, économie, emploi insertion, habitat, mobilités, cohésion sociale, espaces agricoles, naturels et alimentation), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

Ce socle commun représente 18,5% de l'activité totale, soit 2 058 jours en 2025.

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges, 25 000 € pour les membres du 1<sup>er</sup> collège, à l'exception de l'État (100 000 €), du Sepal (90 000 €) et de la Métropole de Lyon (250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2025 s'élève à 740 000 €.

## DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement, le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

Cette capacité de travail représente 5,4% de l'activité totale, soit 598 jours en 2025.

Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

## CONTRATS

De façon limitée (2,4 % de l'activité totale soit 270 jours en 2025), l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers. Il s'agit alors d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage. Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats, qui doivent rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.







# Le partage de nos ressources



# L'Agence en dialogue : 4 temps forts partenariaux

Lieu de neutralité et d'échange, l'Agence facilite les échanges entre partenaires en mettant en débat les enjeux communs et en rapprochant les acteurs publics autour de problématiques partagées ou à fort enjeu. Elle inspire les pratiques professionnelles par la mise en dialogue des expertises et favorise l'émergence de collaborations opérationnelles dans des formats renouvelés.

## 2<sup>E</sup> ÉDITION DES TABLES DE COOPÉRATION « MIEUX FAIRE VIVRE NOS AGRICULTEURS »

Organisée le 5 septembre 2025 sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation, la deuxième édition des « Tables de coopération » a permis de travailler aux solutions possibles. Accueillie par le lycée de Cibeins, elle a rassemblé un peu plus de 20 collectivités autour d'un enjeu majeur : mieux faire vivre nos agriculteurs.

Les participants, une soixantaine, se sont penchés sur le rôle des collectivités en matière de coopérations inter-territoriales pour consolider les filières locales. Le Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'agriculture et de l'alimentation a rappelé l'importance de poursuivre le dialogue territorial et de l'amplifier à une vaste échelle. Le Président de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a présenté une initiative inspirante de coopération : la plateforme logistique mutualisée pour les producteurs locaux des Monts du Lyonnais, opération co-financée par la Métropole.

Bertille Joli et Damien Massaloux, agronomes chez UrbaLyon, sont intervenus sur la relocalisation des filières alimentaires et la santé économique des exploitations. Claire Delfosse, universitaire, grand(e) témoin de la matinée, a facilité la prise de hauteur à travers un éclairage renouvelé sur les complémentarités des systèmes alimentaires entre villes et campagnes.

Point culminant de la matinée, les élus et les techniciens se sont répartis en « Tables ». Ils ont imaginé les coopérations utiles pour :

- Optimiser la logistique.
- Rapprocher l'offre et la demande
- Développer des outils de transformation

Pour clore la matinée, le buffet commenté et animé par une anthropologue et un metteur en scène a permis de comprendre le travail des producteurs des plats dégustés : une approche sensible pour appréhender une filière !



## REPÈRES EUROPÉENS SUR LES MOBILITÉS ACTIVES CHEZ LES JEUNES

Mardi 17 juin 2025, l'Agence d'urbanisme a réuni une salle comble à l'occasion de la rencontre Repères Européens, consacrée à un sujet à la fois stratégique et encore peu exploré : la pratique du vélo chez les adolescents.

Quelques constats partagés :

– Si la majorité des jeunes savent faire du vélo et l'associent aux loisirs, ils sont en revanche peu nombreux à l'utiliser comme mode de déplacement quotidien. Cette pratique diminue largement avec l'âge. Un phénomène observé dans plusieurs villes européennes, comme l'ont illustré les retours d'expériences de Bruxelles, Lausanne et Amsterdam.

– L'image et la pratique du vélo chez les jeunes est fortement influencée par la sphère familiale et l'environnement social.

La matinée a permis d'explorer les freins, représentations et imaginaires qui entourent le vélo chez les jeunes. À cette occasion, l'Agence a présenté un panorama des imaginaires et les résultats d'une enquête de terrain, menée à la demande de la Métropole de Lyon et de Sytral Mobilités. Objectif : mieux comprendre les pratiques des adolescents pour identifier des leviers d'action et rendre le vélo plus désirable et accessible.

L'après-midi a été consacrée à un atelier de co-construction. Les participants ont collectivement imaginé des solutions concrètes, à court et long termes, pour faire évoluer les comportements et rendre le vélo « cool » aux yeux des jeunes.





## SÉMINAIRE POPSU TRANSITION « RÉGÉNÉRATION TERTIAIRE »

**Le séminaire POPSU portant sur l'axe relatif à la régénération des zones d'activités économiques s'est tenu le vendredi 20 juin 2025 à la Ruche industrielle de Vénissieux. Ce nouveau temps fort de la plateforme lyonnaise de recherche-action, en présence des deux Vice-présidentes en charge de l'économie et de l'urbanisme a remporté un vif succès réunissant plus de 70 participants - collectivités locales, services de la Métropole de Lyon, chercheurs et acteurs d'ingénierie territoriale.**

Après un cadrage au cœur des territoires d'intervention de la Métropole de Lyon sur ces reconversions (Mi-Plaine) et une mise de fond scientifique sur les grands enjeux ainsi qu'un référentiel commun d'UrbaLyon, deux tables-rondes ont permis de préciser les leviers opérationnels et transformationnels de ces espaces singuliers. En effet, ces espaces au cœur des intérêts économiques et urbanistiques révèlent des nouvelles formes de partenariat et des process d'aménagement du territoires spécifiques pour les années à venir.

### Que retenir de ce séminaire ?

Les stratégies économiques des acteurs privés face aux impératifs de transition constituent l'une des problématiques fortes, avec la nécessité de mettre en place un langage commun et des leviers d'action pour une reconversion future et efficiente de ces zones. La diversité des zones invite à porter un regard sur chaque territoire afin de mener des actions stratégiques adaptées.

L'importance de la recherche scientifique interdisciplinaire couplée à des expertises d'ingénierie territoriale relève des pistes originales pour tenter de répondre, accompagner et accélérer les changements (densité des bâtis, mixité des usages, renaturation, connexion avec le vécu des habitants, etc.)

La proposition de nouvelles questions scientifiques convoquant les sciences politiques, au-delà des traditionnelles approches d'aménagement et d'urbanisme (sciences territoriales), économiques (sciences de gestion), a notamment émergé.



### RÉSEAU PLANIF' ET TRANSITION : LA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES (RIORGES) - 4 JUILLET 2025

**L'Agence, en partenariat avec les autres agences d'Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du réseau Urba4 accompagne depuis plusieurs années les partenaires de l'État dans la préparation et l'animation des journées d'échange du réseau « Planif territoires » (ex CLUB PLUI).**

Objectif de ce réseau : favoriser le dialogue et la coopération entre élus, techniciens et acteurs de la planification en Auvergne-Rhône-Alpes.

La dernière journée du réseau s'est tenue le 16 octobre 2025 à Riorges (Loire) pour échanger sur le sujet : « Vivre (avec) le risque : tous partenaires ! comprendre - planifier - s'adapter - agir ».

Les présentations et la table-ronde de la matinée ont permis de faire dialoguer différents acteurs (élus, représentants du SDMIS 69, et chercheuse en Sciences de l'organisation) autour des enjeux de l'intégration des risques naturels dans la planification territoriale.

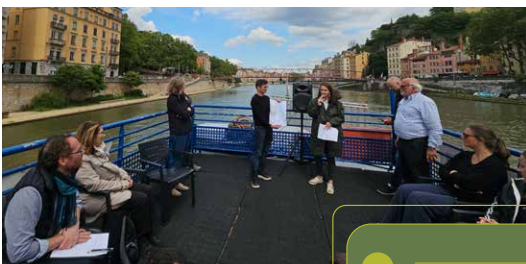
UrbaLyon avait sollicité son partenaire SDMIS pour venir témoigner. Le Commandant Nicolas Gras de la Direction de la Prévention et de l'Organisation des Secours, et Eva Dhers, responsable coordination de projets transversaux, Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) du Rhône (69) ont ainsi présenté l'adaptation des métiers du SDMIS face au changement climatique.

# Médiation des savoirs, la fabrique des dynamiques partenariales

## WORKSHOP ET FOCUS GROUPES

Focus group violence faites aux femmes  
– Groupe focus sur l'inclusion numérique dans l'objectif d'évaluer l'opportunité d'instaurer un droit au non-numérique  
– Groupe de travail sur la santé mentale des jeunes

Workshop collaboratif pour réfléchir aux leviers et pistes d'action pour promouvoir la pratique du vélo chez les adolescents (prolongement scène repères européens)  
– Axe 4 de Popsu « *Les métropoles fluviales et portuaires* » ; préparation rencontres 2026-2027



## ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES, PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET D'OUTILS

Atelier métiers du réseau Planif territoire coanimé par la Dreal-DDT-Urba4 12 juin 2025 sur les thématiques de la résilience face aux risques, des ENR et de la ressource en eau

## ATELIERS PROSPECTIFS

Élaboration du projet d'aménagement stratégique (Pas) Scot Monts du Lyonnais  
– Démarche prospective sobriété foncière post 2030 (réseau Urba4) : production d'un récit imaginaire autour de la ville sobre et bioclimatique (Belleville-en-Beaujolais)



## TEMPS FORTS DES OBSERVATOIRES : POUR UNE MISE EN PARTAGE DES ENJEUX

Mobilités : 4<sup>e</sup> temps fort de l'observatoire des mobilités : *se déplacer avec un handicap psychique, mental ou cognitif dans l'aire métropolitaine lyonnaise* ; le 12<sup>e</sup> atelier-débat de l'observatoire partenarial de l'habitat, sur le thème de *la lutte contre la vacance structurelle des logements : Quels déterminants ? Quels moyens de remobiliser les logements ?*  
– Temps fort de l'Opeana consacré à la relocalisation des filières « *Comment manger local et tenir le « bon » ?* » – Conférence-débat de l'Opale intitulée « *Pas de réindustrialisation sans compétences : comment agir localement pour la renaissance industrielle ?* »



## MÉDIATION DOCUMENTAIRE

Séance d'arpentage, technique de lecture facilitée pour s'appropriée de façon collective un ouvrage). Livre à l'étude : *L'empathie est politique : comment les normes sociales façonnent la biologie des sentiments / Samah Karaki, 2024*



**DIALOGUE ENTRE COMMUNAUTÉS UNIVERSITAIRES ET PRATICIENS AU SERVICE DE LA RECHERCHE-ACTION**

Plateforme Lyonnaise  
POPSU « régénération tertiaire »



**DIALOGUE ENTRE ÉLUS, TECHNICIENS ET ACTEURS DE LA PLANIFICATION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

– Journée du Réseau *Planif territoires* Auvergne-Rhône-Alpes, le 16 octobre 2025 à Riorges (42) autour du sujet : « *Vivre (avec) le risque : tous partenaires ! comprendre - planifier - s'adapter - agir* »  
– Formation *Urba4-CNFPT « Urbanisme favorable à la santé »* décembre 2025 Clermont-Ferrand



**DIALOGUE ENTRE EPCI POUR ENVISAGER DE NOUVELLES COOPÉRATIONS DANS L'ACTION**

2<sup>e</sup> édition des Tables de coopération sur le thème agriculture & alimentation



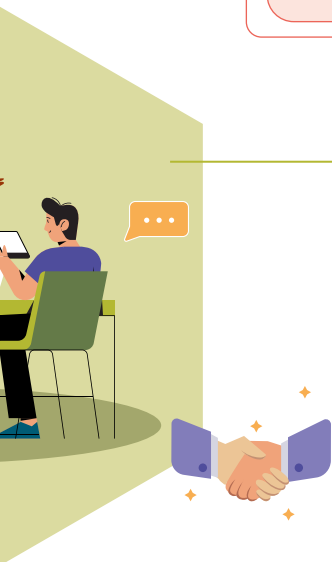
**SÉMINAIRE POUR S'OUVRIR AUX EXPÉRIENCES DES AUTRES, LOCALES OU EUROPÉENNES**

Séance Repères européens « *des ados à vélos : imaginaires, représentations et actions pour transformer les pratiques* » (17 juin 2025)



**ACCUEIL DE DÉLÉGATION D'ÉLUS ET DE TECHNICIENS DE PAYS ÉTRANGERS (COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE)**

Accueil du maire d'Erevan dans le cadre de la signature du nouveau contrat de coopération avec la Métropole de Lyon (14 avril) – Accueil d'une délégation de Dire Dawa dans le cadre de la coopération ville de Villeurbanne / Métropole de Lyon / Agence d'urbanisme et ville de Dire Dawa sur le sujet urbanisme & mobilité (9 juillet)



# Une palette de médias au service des partenaires

La mutualisation et la diffusion élargie des connaissances produites est un objectif stratégique fort d'UrbaLyon. L'Agence a ainsi développé différents outils et supports de valorisation et de communication complémentaires pour faciliter la mise en partage et la valorisation de ses travaux et activités. En 2025, les sites UrbaLyon et Portail de ressources documentaires ont connu des évolutions substantielles pour répondre au plus près des attentes et des usages et pour renforcer leur complémentarité.

## Site UrbaLyon et portail de ressources documentaires : 2 sites complémentaires

Grâce au site internet et au portail documentaire, les partenaires de l'Agence bénéficient d'un accès à des ressources diversifiées.

En 2025, la page d'accueil du site UrbaLyon a été renouvelée avec un rubricage plus en lien avec les valeurs de dialogue et de partage de l'Agence. En parallèle, les pages dédiées à chacun des observatoires ont été complètement refondues et enrichies (applicatifs, chiffres clés...).

Concernant le portail de ressources documentaires, le design a été amélioré et les contenus enrichis avec de la cartographie dynamique sur les pages international et Europe, une page d'accueil « hub » des ressources du portail : dossier à la une, veilles, actualité des territoires et lien vers d'autres ressources encore.

## Le site UrbaLyon c'est aussi :

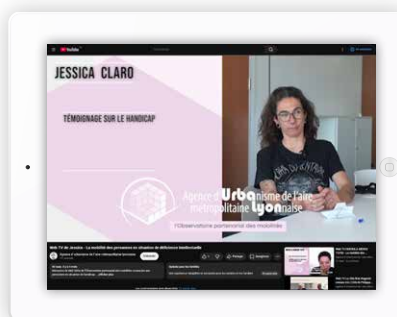
- Une lettre d'information mensuelle
  - Une lettre inter-obs
- Un espace réservé aux membres (extranet) avec l'accès au Géoclip, l'outil de cartographie des données et indicateurs à différentes échelles territoriales, et à des travaux plus nombreux

## Une chaîne Youtube :

Avec des témoignages d'élus, de partenaires ou d'acteurs du territoire, des replays pour (re) vivre l'expérience des temps partenariaux

Visiter la chaîne Youtube

→ [www.youtube.com/channel/UChtgD-NmZ2ZB-BOWUMq\\_K2g](https://www.youtube.com/channel/UChtgD-NmZ2ZB-BOWUMq_K2g)





### La revue Points communs :

Pour un lien régulier avec nos membres. Au cœur du 6<sup>e</sup> numéro, un dossier sur la jeunesse dans la métropole lyonnaise.

### Une page LinkedIn :



### La Doc' en chiffres

**100** membres partenaires ayant un compte actif sur le portail des ressources documentaires

**190** nouvelles études accessibles sur le Portail documentaire

**Une cinquantaine** de demandes documentaires (partenaires et public extérieur)

**2** newsletters mensuelles spécialisées (sur abonnement), Habitat Habitants et Modes de vie et Sobriété foncière



**180** nouvelles références en littérature grise (livres, rapports, publications gouvernementales, actes de conférences. ....).



### Une implication dans les missions d'études : exemples

Veilles techniques et benchmark pour accompagner les réflexions et décaler le regard

**Rééquilibrage de l'enseignement supérieur et vie étudiante : recherche documentaire et benchmark : document de travail.**



**Bilan NPNRU : état des connaissances : enseignements.**







# Une observation partagée

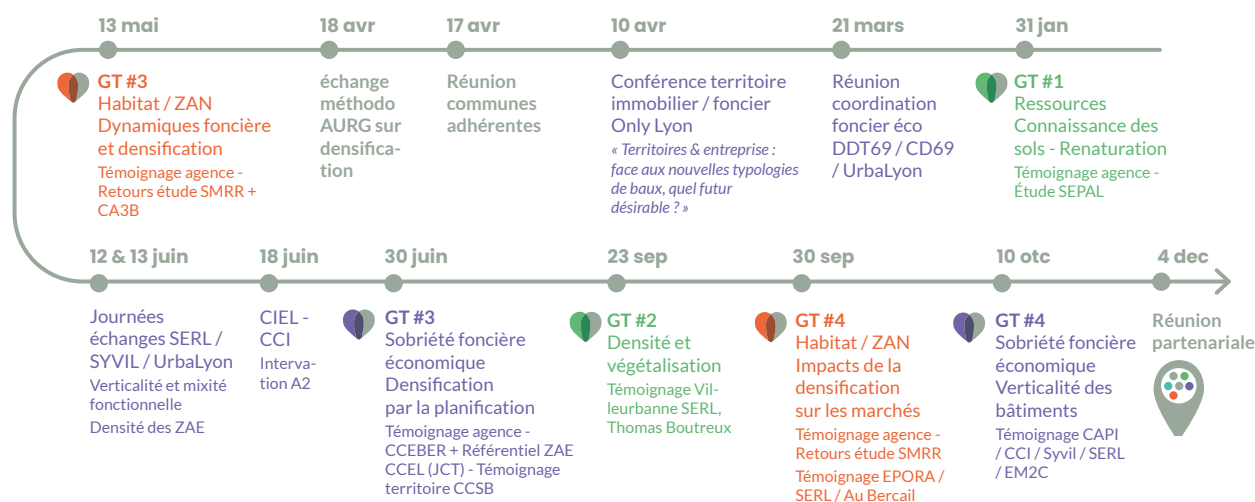


## OBSERVATOIRE PARTENARIAL

## DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Lancé en 2024 et réunissant les partenaires de l'Agence et les principaux acteurs du foncier, l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière constitue une scène de partage des connaissances, des méthodes, des outils et leviers permettant d'appréhender collectivement le sol et le foncier au prisme de l'efficacité et de la sobriété.

En 2025, les partenaires de l'Agence ont choisi ensemble le thème de la densification comme axe principal de travail pour l'année. Cette feuille de route s'est ainsi déclinée au sein des groupes de travail thématiques et des indicateurs et méthodes développés, en se nourrissant des différentes études portées dans le cadre du programme partenarial de l'Agence.



## TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2025

## Séminaire organisé avec Onlylyon &amp; Co « Penser autrement l'immobilier productif : vers la verticalisation des espaces économiques »

Vendredi 10 octobre, un séminaire technique consacré à la verticalisation et à la densification foncière et immobilière en ZAE, co-organisé par UrbaLyon et ONLYLYON Invest a réuni plus de 50 participants, acteurs publics et privés.

En introduction, deux regards complémentaires ont permis de poser les enjeux :

- ▶ celui de Philippe De Lamarzelle, élu à la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, pour le point de vue des entreprises,
- ▶ celui de Flora Giarracca, Chargée de mission développement économique à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, pour le regard des territoires.

Ces interventions ont rappelé la nécessité de repenser les conditions de développement des activités productives, dans un contexte de rareté du foncier et d'objectif Zéro artificialisation Nette à horizon 2050.

Une table ronde a ensuite permis d'approfondir la réflexion avec des retours d'expérience concrets novateurs et des perspectives croisées :

- ▶ David Bellanger - Groupe SERL, avec l'exemple de l'Hôtel Logistique Urbaine du Port Édouard Herriot,
- ▶ Élodie Labalme - Groupe EM2C, à travers le projet UP à Vénissieux,
- ▶ Blanche Thiot - cabinet Syvil architecture, avec un éclairage élargi grâce à des exemples nationaux et internationaux.



# 16 720 emplois dans la chimie

Emplois salariés  
privés fin 2024  
dans le carré  
métropolitain  
(industrie, raffinage  
et commerce  
de gros)

Depuis vingt-cinq ans, l'Opale est un outil partenarial d'analyse, d'aide à la décision et de dialogue au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire d'attraction de Lyon. Il accompagne ses partenaires dans la compréhension des enjeux locaux en termes d'économie, d'emploi et d'insertion.

En 2025, plusieurs missions confiées à l'Opale ont abordé la question de l'industrie, sous différents angles et différentes formes : approfondissement sectoriel sur la chimie, prospective à moyen terme, conférence-débat sur les compétences nécessaires à la réindustrialisation.

– *La chimie, un ancrage territorial fort* dans l'aire métropolitaine lyonnaise  
La chimie lyonnaise traverse une période tumultueuse. Les annonces récentes de fermeture de site, de rachat ou de plan de restructuration viennent interroger le devenir de cette industrie historique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'étude de l'Opale démontre que les ressorts sont nombreux, et qu'une page nouvelle de cette industrie « robuste » peut s'écrire dans le territoire. L'ancrage territorial fort, la concentration d'acteurs de la recherche publique et privée unique en Europe, la puissance industrielle, la richesse de l'écosystème d'acteurs qui accompagne les entreprises sont autant d'atouts différenciants sur lesquels s'appuyer pour bâtir une nouvelle stratégie au service de la chimie lyonnaise et régionale.

– *Quelles filières industrielles demain en Europe et à Lyon ?*

Quelles seront les filières industrielles porteuses de croissance demain en Europe et en France ? Comment entrent-elles en convergence avec les filières « traditionnelles » du territoire lyonnais ? Cette étude de l'Opale présente les résultats d'une revue de littérature prospective à l'horizon 2035-2040, qui combine choix éclairé des documents sources et analyse assistée par deux outils d'intelligence artificielle. Onze filières sont mises en avant, avec pour chacune un certain nombre de domaines de croissance. Certaines sont déjà bien identifiées sur le territoire (chimie durable et décarbonée, construction bas carbone et rénovation énergétique...), d'autres sont moins structurées (aéronautique et spatial, fabrication avancée et intelligente...).

## TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2025

### Une conférence-débat autour des questions de réindustrialisation et de compétences

Le 17 octobre 2025 s'est tenue la conférence-débat de l'Opale intitulée « Pas de réindustrialisation sans compétences : comment agir localement pour la renaissance industrielle ? », dans les locaux de la Direction régionale de France Travail à Lyon.

Dans un premier temps, l'expert Olivier Lluansi a apporté un éclairage sur les grands enjeux de l'industrie en France et sur les espoirs d'une « renaissance industrielle ». En matière de formation, il pose la question suivante : comment éviter un taux « d'évaporation » important des jeunes formés aux métiers industriels ?

Dans un second temps, une table ronde d'acteurs locaux a permis d'approfondir les enjeux de compétences à l'échelle lyonnaise : comment répondre aux besoins de l'industrie ? Quelles sont les bonnes pratiques en termes d'insertion professionnelle, de formation, d'attractivité ? Les participants ont réfléchi à la manière d'agir collectivement et plus efficacement à l'échelle locale.



© UrbaLyon

## OBSERVATOIRE PARTENARIAL

## DES MOBILITÉS

# 1 Grand lyonnais

## sur 5 a plus de 60 ans en 2022.

### En 2050 ce sera

# 1 sur 3

(Insee, 2022 ; Insee, Omphale)



© UrbalYon

**L'Observatoire des mobilités réunit les principaux acteurs de l'aire métropolitaine afin de produire et partager des connaissances sur les pratiques de déplacement. Il met à disposition ses travaux sous différentes formes (publications, outils en ligne et scènes d'échanges partenariales).**

**En 2025, l'Observatoire s'est intéressé à celles et ceux pour qui se déplacer constitue un défi au quotidien : les personnes en situation de handicap mental, psychique ou cognitif, les personnes âgées, ainsi que les enfants. Trois regards qui rappellent que la mobilité ne va pas toujours de soi.**

— *Se déplacer avec un handicap mental, psychique ou cognitif dans l'aire métropolitaine lyonnaise*

Une foule sur le quai du métro, un changement de trajet imprévu, un trottoir un peu trop haut, pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou cognitif, ces situations sont très souvent insurmontables. Ces handicaps, souvent invisibles, restent largement ignorés des politiques de mobilité. À partir d'une enquête menée au plus près du vécu des personnes concernées, l'étude montre que se déplacer représente une épreuve à la fois émotionnelle, cognitive et physique. Les compétences nécessaires pour s'orienter, anticiper et gérer l'imprévu ne sont pas toujours acquises et peuvent se fragiliser avec le temps. Mais l'étude révèle aussi des ressources, des solidarités et de l'ingéniosité : l'apprentissage progressif, souvent grâce au soutien des proches, des professionnels ou à l'entraide entre pairs, favorise l'acquisition de l'autonomie.

↘ Voir l'étude : [Se déplacer avec un handicap mental, psychique ou cognitif | UrbalYon](#)

— *Mobilité des enfants : freins et solutions innovantes pour une mobilité autonome*

Face au constat de la diminution de la liberté de déplacements des enfants, la Ville de Lyon a voulu comprendre pourquoi et comment inverser la tendance. L'étude passe en revue les freins identifiés dans la littérature et explore les solutions mises en œuvre en France et à l'étranger pour accompagner les enfants vers une mobilité plus autonome.

↘ Voir l'étude : <https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-partenarial-des-mobilites/mobilite-des-enfants-freins-et-solutions-innovantes-de>

— *La mobilité des aînés : comment anticiper le vieillissement de la population dans la métropole lyonnaise ?*

En 2050, un Grand lyonnais sur trois aura plus de 60 ans. Pour adapter les politiques publiques au vieillissement, la Métropole de Lyon a souhaité documenter les enjeux de la mobilité des aînés. En croisant données métropolitaines et recherches en cours, l'étude dresse le portrait de leurs pratiques de mobilité.

↘ Voir l'étude : <https://www.urbalyon.org/fr/la-mobilite-des-aines>

### LES TEMPS FORT 2025

Le 22 janvier, l'observatoire partenarial des mobilités a réuni ses partenaires autour de l'étude sur la mobilité des personnes concernées par un handicap mental, psychique ou cognitif. L'après-midi a permis des regards croisés : présentation de la feuille de route accessibilité du réseau TCL par Eric Plantier Royon, intervention de Victor Delage (institut Terram) sur les liens entre santé mentale et transports, et éclairage de Gérard Hernja sur la mobilité comme vecteur de réalisation de soi. Ce temps fort a permis un véritable changement de regard sur le vécu des déplacements par les personnes concernées.



## OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'HABITAT

6 400

logements  
durablement  
vacants à l'échelle  
du Sepal en 2022

96 %

sont implantés sur  
le territoire de la  
Métropole de Lyon



© UrbalYon

**L'Observatoire partenarial de l'habitat a pour mission de centraliser, structurer, traiter et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. Outil d'aide à la décision, il accompagne l'élaboration et le suivi des politiques publiques de l'habitat. Il produit et diffuse de la connaissance et anime un réseau de partenaires. L'Observatoire héberge deux dispositifs spécifiques : l'observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL) et l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) - Métropole de Lyon.**

En 2025, une analyse des causes et enjeux de la lutte contre la vacance structurelle du parc privé a été menée sur dix adresses à Lyon et Villeurbanne. Cette étude vient en complément du portrait statistique et cartographique du parc durablement vacant réalisé en 2023 à la demande de la Métropole de Lyon. Cette mission visait trois objectifs : brosser un portrait statistique et cartographique du parc de logements vacants de +2 ans, évaluer la fiabilité des informations en les croisant à la réalité du terrain et, identifier les facteurs explicatifs de ces situations. L'étude a été menée en deux phases.

– **Phase 1 - Caractéristiques des logements et profil des propriétaires d'après une exploitation du fichier Lovac 2022.** Cette première phase statistique quantifie et caractérise les logements durablement vacants : répartition géographique, typologies, ancienneté, et dresse le profil de leurs propriétaires : statut, âge et lieu de résidence. Elle a été complétée

en 2025, par une seconde phase permettant de comprendre les mécanismes qui conduisent à la vacance et au maintien de la situation ainsi que les moyens développés pour lutter contre le phénomène.

– **Phase 2 - Approche terrain, action et outils pour remobiliser ce parc.**

Cette seconde phase, enrichit l'analyse par une compréhension qualitative des situations observées. À travers un travail de terrain et des entretiens menés auprès de professionnels et de propriétaires, elle met en lumière la diversité et la complexité des raisons conduisant à une vacance durable. Elle souligne la multiplicité et l'interdépendance des obstacles à la remobilisation et présente la palette d'outils mobilisée par la Métropole de Lyon et les communes qui la compose, allant des dispositifs incitatifs aux leviers coercitifs.

➤ Voir l'étude : [La vacance structurelle dans le territoire du Sepal : phase 2 | Urbalyon](#)

### TEMPS FORT 2025

**Le 12<sup>e</sup> atelier-débat de l'observatoire** portait sur la lutte contre la vacance structurelle des logements : Quels déterminants ? Quels moyens de remobiliser les logements ?

Une centaine de participants, partenaires de l'Observatoire, techniciens et acteurs locaux de la lutte contre la vacance et l'habitat indigne ont répondu présents pour un riche partage d'expériences.

La **table ronde** a abordé les limites de la quantification du phénomène, la compréhension des mécanismes conduisant au développement des situations et la complexité de l'action pour remobiliser ce parc. Acteurs et professionnels d'horizons variés (Ville et Métropole de Lyon, chambre interdépartementale des Notaires, Soliha, Habitat et Humanisme) ont nourri les discussions de leur regard croisé.

➤ Retrouvez les actes : [La lutte contre la vacance structurelle : quels déterminants ? quels moyens pour mobiliser les logements ? Idées-clés du 12<sup>e</sup> atelier-débat de décembre 2025 | Urbalyon](#)

## OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

Dans l'aire métropolitaine lyonnaise :

— **Plus d'un agriculteur sur trois** partira à la retraite dans les dix prochaines années

— Parmi les exploitations concernées par une cession à venir, **moins d'un quart** dispose d'un projet connu (source : Recensement agricole 2020)

Parmi les 17 sous-bassins du bassin versant du Rhône en aire métropolitaine lyonnaise :

— **6** sous-bassins couvrent **88 %** des prélèvements à usage agricole

— Les débits d'étiage du Rhône ont déjà **diminué de 10 %** depuis les années 60

(source : BNPE, 2012-2021)

**Créé en mars 2010, l'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation (Opeana) est une scène de production et de partage des connaissances et pratiques sur les politiques agricoles, alimentaires et environnementales. Focalisé à sa création sur l'observation foncière des espaces agricoles et naturels, notamment leur consommation, il a progressivement élargi son champ d'étude à l'agriculture. Depuis 2020, il s'intéresse aussi aux systèmes alimentaires. En crise chronique depuis plusieurs décennies, l'agriculture française est interrogée. L'Opeana alimente la réflexion vers des politiques publiques d'adaptation des systèmes alimentaires aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.**

Publications 2025 :

— *Passer la clef des champs -*

*accompagner la transmission du foncier agricole* : Fragilisée par des crises

économiques, sociales et climatiques récurrentes, la profession agricole peine à assurer son renouvellement, alors même que de nombreux exploitants approchent de la retraite.

Si les candidats à l'installation existent, qu'ils soient issus ou non du milieu agricole, les transmissions révèlent des défis majeurs : accès au foncier, logement, coordination des acteurs et intégration locale.

En analysant des initiatives menées en France, l'Opeana met en lumière les leviers dont disposent les collectivités pour sécuriser la relève et accompagner la transition vers de nouveaux modèles agricoles.

— *Irrigation et changement climatique - comment s'adaptent les agriculteurs ?* :

Face au changement climatique et à la raréfaction croissante de la ressource en eau, l'Opeana publie en 2025 une étude dédiée à l'adaptation de l'irrigation agricole. Elle met en avant des solutions concrètes — nouvelles cultures, optimisation du matériel, gestion innovante de l'eau ou mobilisation de ressources alternatives — pour aider les territoires et les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques. En ligne de mire : accompagner une agriculture résiliente, capable de répondre aux crises hydriques actuelles et futures tout en maintenant son potentiel productif et nourricier.

### TEMPS FORT 2025

« *Comment manger local et tenir le "bon" ?* »

Le 10 octobre 2025, une vingtaine de participants ont pris part au Temps fort de l'Opeana consacré à la relocalisation des filières. L'évènement a offert un regard croisé sur les travaux menés par l'Agence et ses partenaires. Méryl Cruz-Mermy, agricultrice en polyculture-élevage, a montré l'intérêt des systèmes agroécologiques et la nécessité de débouchés locaux garantissant une juste rémunération.

Gilles Fumey, géographe de l'alimentation, a souligné la richesse agricole de l'aire lyonnaise et l'importance de filières territorialisées appuyées par une démocratie alimentaire. Les partenaires ont ensuite présenté des initiatives concrètes, des paiements pour services environnementaux à la valorisation des produits locaux. L'ensemble des échanges fait l'objet d'Actes publiés par l'Opeana.



© UrbaLyon

87 %

des espaces naturels et agricoles (ENAF) consommés dans la métropole de Lyon sont des espaces agricoles

334 ha

de surface imperméable supplémentaire dans la métropole de Lyon entre 2017 et 2020

Plus de

43 millions

de m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés dans le territoire en 2022



Geoclip Omter

➤ [storymaps.arcgis.com/collections/9d2286cc-56784d80a3b8254ff87c44de](https://storymaps.arcgis.com/collections/9d2286cc-56784d80a3b8254ff87c44de)

Face aux crises climatiques, écologiques et sociales, la Métropole de Lyon a besoin d'un outil pour mieux comprendre les évolutions de son territoire, repérer ses vulnérabilités et suivre ses capacités d'adaptation face aux transitions. L'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR) répond à cet enjeu en produisant des connaissances, des indicateurs et des analyses partagés sur les grandes transitions métropolitaines. En croisant des indicateurs et des analyses à l'échelle la plus pertinente, il sert à éclairer la décision publique, à outiller les communes et à mieux informer pour accompagner la transformation du territoire.

### Donner les clés pour analyser les transitions

En 2025, l'OMTeR a poursuivi son travail auprès de la Métropole, en l'accompagnant dans la rédaction de son rapport Transitions et Résilience, et de ses communes, en mettant à disposition des indicateurs cartographiables via la plateforme Geoclip-OMTeR.

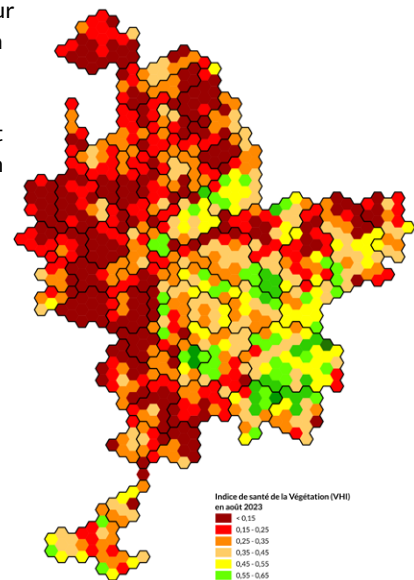
### Mieux comprendre la résilience des écosystèmes locaux

L'année 2025 fut surtout l'occasion d'approfondir l'une des thématiques-cœur de l'observatoire : la résilience des écosystèmes. Les pressions sont majeures sur l'eau et les milieux naturels du fait des activités humaines, mais également à cause du changement climatique et l'intensification des événements extrêmes. Le travail mené montre que la transition vers un territoire vivant et une gestion raisonnée de

l'eau nécessite un changement de paradigme sur ces deux volets, ces enjeux et leurs réponses se répondant mutuellement.

L'OMTeR s'est notamment intéressé à l'état de santé de la végétation, en exploitant localement un indice produit par la FAO. Ce travail montre l'accélération de l'impact du dérèglement

climatique sur la végétation du territoire (stress thermique et hydrique), en particulier dans les zones les plus éloignées des nappes phréatiques.



Indice de santé de la Végétation (VHI)  
en août 2023

< 0,15
0,15 - 0,25
0,25 - 0,35
0,35 - 0,45
0,45 - 0,55
0,55 - 0,65
0,65 - 0,75
0,75 - 0,85
> 0,85

Source : FAO 2023

### ANIMATION 2025

Le travail mené en 2025 a aussi permis de préparer les thématiques qui seront creusées l'année suivante. En novembre, l'OMTeR a réuni des experts de la Métropole, de l'Agence d'urbanisme et du territoire (collectivités partenaires, ARS, chercheurs, etc.) autour de la transition vers un cadre de vie favorable à la santé. Portrait de la santé du territoire, enjeux de transition, facteurs de santé socio-économiques ou environnementaux, offre de soin : la présence des différents experts a permis d'alimenter la réflexion de l'OMTeR sur de nombreux aspects des enjeux de santé et de transition.

## OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

**81 %** des répondants au Baromètre considèrent que le niveau de précarité des personnes accompagnées est élevé ou très élevé (1<sup>er</sup> semestre 2025)

**28 217** ménages rencontrés par les travailleurs sociaux des Maisons de la Métropole de Lyon dans le cadre d'une problématique d'accès aux droits en 2025

**107** quartiers Iris apparaissent exposés à un risque de fragilité numérique, dont 17 à un niveau très élevé en 2025



© Urbalyon

L'Observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissance et d'échanges autour des grandes problématiques du champ des solidarités. Il est organisé autour de trois piliers : l'enfance, la santé et l'autonomie, la précarité et l'inclusion. Il héberge également l'Observatoire de l'inclusion numérique, celui de la démographie scolaire et de la réussite éducative et une démarche d'observation des violences faites aux femmes. En 2025, les travaux ont porté sur la santé, les vulnérabilités, l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

– **Baromètre de la précarité – un outil de veille participatif et inédit**  
Fondé sur les observations de plus de 200 professionnels et réalisé deux fois par an, il permet de suivre le niveau de précarité dans la métropole de Lyon, de repérer les publics les plus exposés et les phénomènes émergents.

Les résultats montrent un niveau de précarité élevé et en augmentation. Le logement, l'hébergement concentrent les principales difficultés observées. Les personnes étrangères, les familles monoparentales apparaissent comme les publics les plus exposés. Les professionnels alertent également sur les difficultés d'accès aux droits, la fracture numérique, la barrière linguistique et l'isolement renforcent le non-recours.

➤ <https://www.urbalyon.org/fr/BarometrePrecariteMetropole>

– **Évaluation intermédiaire de la démarche Territoires Zéro Non-Recours (TZNR)**

Dans le cadre de la démarche TZNR menée à Vénissieux, Vaulx-en-Velin et dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, l'Agence d'urbanisme a conduit une évaluation intermédiaire des actions engagées contre le non-recours aux droits.

Trois groupes focus ont réuni les partenaires impliqués dans chaque

territoire. Les échanges ont permis de mettre en évidence des modalités de mise en œuvre adaptées aux spécificités locales, tout en soulignant une dynamique commune fondée sur l'« aller-vers » et le renforcement de l'accès aux droits.

Une étude de cas consacrée à l'action de l'« ambassadeur des droits » est venue compléter l'évaluation.

➤ <https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-metropolitain-des-solidarites/evaluer-la-demarche-tznr-travers-lambassadrice-des>

– **Actualisation de l'indice de fragilité numérique (IFN)**

Il s'agit d'un outil d'aide à la décision destiné à repérer les territoires les plus exposés aux risques d'exclusion numérique. Décliné à l'échelle fine des quartiers Iris de l'Insee, il permet d'identifier les secteurs où les besoins d'accompagnement sont les plus importants et d'orienter les actions de médiation numérique au plus près des populations concernées. L'outil permet également d'explorer les situations spécifiques de certains publics.

➤ <https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-metropolitain-des-solidarites/lindice-de-la-fragilite-numerique-edition-2025>

### TEMPS FORTS 2025

#### Plénières de l'Observatoire Métropolitain des Solidarités

Les plénières des trois piliers de l'Observatoire métropolitain des solidarités (Enfance, Précarité-Inclusion et Santé-Autonomie) se sont tenues entre fin juin et début juillet. Elles ont rassemblé plusieurs centaines de professionnels. Chaque séance a mis en avant des données de référence, des études réalisées au sein de l'observatoire ou par ses partenaires, ainsi que des retours d'expériences et d'actions terrain.



Une application web SIG est mise à disposition de trois collectivités partenaires pour leur permettre d'accéder à des informations détaillées sur les caractéristiques du parc locatif social et de ses occupants à l'échelle des bâtiments d'un quartier.

**12,8 %**  
des habitants  
de la métropole  
de Lyon vivent dans  
l'un des 43 QPV

(source : Insee – recensement de la population – RP 2020)

**Un ménage  
sur deux**  
des QPV de la  
métropole de Lyon  
a emménagé  
dans sa résidence  
principale depuis  
10 ans ou plus,

**40 %** dans  
la métropole  
(source : Insee – RP 2022)



© Urbalyon

Journée 4 agences-Labo Cités-Insee

L'observatoire partenarial des quartiers populaires effectue depuis près de trente ans un suivi et une analyse de la situation des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et décrypte les dynamiques à l'œuvre par rapport aux autres territoires. Les études conduites constituent un socle sur lequel les partenaires s'appuient pour conduire et orienter leurs actions et en mesurer leurs effets.

2025 marque la 2<sup>e</sup> année de déploiement des nouveaux contrats de ville « *Engagements Quartiers 2030* ». Sept collectivités partenaires de l'Agence bénéficient ainsi d'un socle d'indicateurs et de ressources. Plusieurs d'entre elles, dont la Métropole de Lyon, nous confient des travaux mobilisant des compétences professionnelles élargies (statistique, sociologie et cartographie).

#### – Outils de suivi des Contrats de ville

Depuis 2024, l'Observatoire accompagne les quatre collectivités du Rhône (Métropole de Lyon, Belleville-en-Beaujolais, Brignais, CA Villefranche Beaujolais Saône) à travers la mise en œuvre d'outils de suivi (type baromètres) des actions menées au profit des habitants. La méthodologie propose la collecte et la consolidation d'indicateurs chiffrés et d'information qualitatives, valorisés et mis à disposition des acteurs pour le suivi de l'avancement des engagements auprès des habitants des QPV. Selon le territoire, ces outils se matérialisent sous des formes variées :

- tableau de suivi détaillé
- document synthétique de valorisation d'indicateurs de suivi commentés et illustrés,
- applicatif web donnant à voir des cartographies dynamiques, le suivi d'engagements prioritaires, des études qualitatives ainsi qu'un ensemble de ressources utiles pour les utilisateurs.

Ces outils ont également vocation à alimenter les démarches de bilan et d'évaluations.

#### – Contributions à des approches évaluatives

Des études d'impact qualitatives sont conduites pour évaluer les effets de certaines actions conduites en direction des habitants des QPV. Le croisement des retours d'expériences des organisateurs et des participants permet de mesurer les impacts sociaux et territoriaux des actions. La dernière étude, réalisée pour la CAPI, a permis d'analyser les effets de trois projets que la collectivité cofinance sur les enjeux de pratique sportive, d'accès aux loisirs, de qualité de vie ou encore de l'apprentissage du Français.

➤ Voir l'étude : <https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-des-quartiers-populaires/contribution-une-approche-evaluative-de-la-politique-de-la>

#### ANIMATION 2025

La journée organisée à l'Agence de Lyon le 4 septembre 2025 a permis de partager les implications de chacune des quatre agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes, de l'Insee régional et de Labo Cités en matière de politique de la ville pour identifier les pistes de collaboration et axes de travail intéressants à développer.





# Une cohésion recherchée



Saint Symphorien d'Ozon village  
© Laurence Danière



# ZOOM

## Promouvoir la sobriété et l'optimisation de l'existant pour préserver les sols

La dimension non renouvelable des sols et la nécessité d'une approche plus globale, plus systémique et plus qualitative affirmées à travers la loi Climat & Résilience et l'objectif ZAN induisent une transformation profonde de notre rapport au sol avec notamment un regard différent porté sur les espaces déjà occupés.

C'est dans ce contexte de changement de modèle que plusieurs études et démarches ont été conduites en 2025 autour des questions de densification des tissus existants. Elles ont permis de développer, à différentes échelles territoriales et avec des angles d'approches variés, de nouvelles méthodologies et de nouveaux indicateurs pour mieux appréhender les leviers de sobriété foncière.

### DÉMARCHE PROSPECTIVE AUTOUR DES TRAJECTOIRES ET DES LEVIERS DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Depuis fin 2024, les quatre Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont engagé, avec le soutien de l'État, un dispositif de prospective consacré à la sobriété foncière post 2030. En partant de l'expérience acquise par les agences, les Établissements Publics Fonciers (EPF), l'État, les collectivités autour de la mise en œuvre du ZAN, la démarche vise à faire débattre les territoires et les acteurs de l'aménagement autour des obstacles et des leviers permettant de réussir la trajectoire de sobriété foncière à l'horizon 2050.

Le protocole d'enquête prospective, construit autour de plusieurs temps forts collectifs, doit permettre d'aboutir à des préconisations visant à favoriser l'émergence de conditions propices aux trajectoires sobres.

Après un premier séminaire de lancement organisé à Lyon en novembre 2024, la démarche s'est poursuivie en 2025 à travers quatre séminaires immersifs organisés dans des territoires exemplaires : Clermont-Ferrand, Grenoble, Belleville-en-Beaujolais et Saint-Chamond.

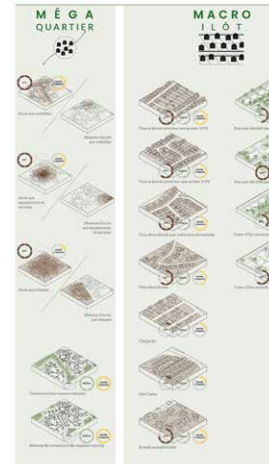
Chacun des séminaires a rassemblé plus d'une quarantaine de participants aux profils variés et a permis d'investiguer des démarches locales innovantes pour aider à se projeter concrètement au-delà de 2030.



© Ludovic Meyer - Eptures

L'Agence s'est particulièrement impliquée dans l'organisation du séminaire de Belleville portant sur le projet de ville bioclimatique. Deux visites de terrain ont été organisées pour permettre aux participants de prendre connaissance des différents outils et dispositifs mis en place sur le territoire : l'une sur l'approche renouvelée des zones d'activités et les nouvelles modalités de maîtrise du foncier à travers la ZAE Lybertec ; l'autre sur le réinvestissement et la valorisation du tissu existant à travers la visite du centre-ville de Belleville. L'après-midi a été dédiée à une mise à l'épreuve de la stratégie de la collectivité pour aller encore plus loin dans l'objectif de sobriété foncière, et la production d'un récit imaginaire autour de la ville sobre et bioclimatique.

### Boîte à outils



## APPROCHE DE LA DENSIFICATION DES ESPACES PEU DENSES SUR LE SCOT RIVES DU RHÔNE

L'Agence a accompagné le syndicat mixte des Rives du Rhône dans une démarche exploratoire visant à mieux appréhender les enjeux de la densification sur son vaste territoire qui recouvre des réalités diverses.

La démarche a permis de confronter les données issues d'analyses quantitatives à la vision des élus de 11 communes test pour partager les facteurs de réussite et les écueils rencontrés lors d'opérations résidentielles menées en densification.

Pour approcher les potentiels de densification des tissus existants, une base de données a été construite à partir de critères permettant de qualifier les secteurs urbanisés selon le contexte, les contraintes et les enjeux auxquels ils sont soumis.

En croisant données quantitatives et approches qualitatives, une grille d'analyse partagée a été constituée pour accompagner les réflexions des élus communaux et/ou intercommunaux dans la définition des secteurs propices ou non à la densification résidentielle.

À travers la déclinaison et le croisement de plusieurs indicateurs, la grille d'analyse constituée a permis d'identifier et de qualifier les potentiels de densification des tissus des communes du syndicat mixte. Cette grille d'analyse constitue un outil d'aide à la décision disponible pour les communes volontaires et adaptable aux contextes locaux et aux spécificités territoriales.

## ÉTUDE SUR LA DENSIFICATION DOUCE DES TISSUS PAVILLONNAIRES À L'ÉCHELLE DU SEPAL

Dans un triple enjeu de sobriété foncière, de besoin de logements et de préservation de la qualité urbaine, les tissus pavillonnaires apparaissent comme des sites potentiels de la fabrique de la ville de demain. Dès lors, comment les densifier tout en préservant leur qualité et leur habitabilité future ? C'est à cette question que l'étude conduite en 2025 s'est attachée à répondre à travers plusieurs volets :

- un premier cahier qui offre une lecture croisée à la fois des enjeux et des perspectives pour la densification douce des secteurs d'habitat individuel de l'agglomération lyonnaise,

- un deuxième cahier qui propose un « décodage territorial » à travers un instantané du territoire du territoire du SEPAL pour adapter les réponses aux configurations spatiales et aux usages,

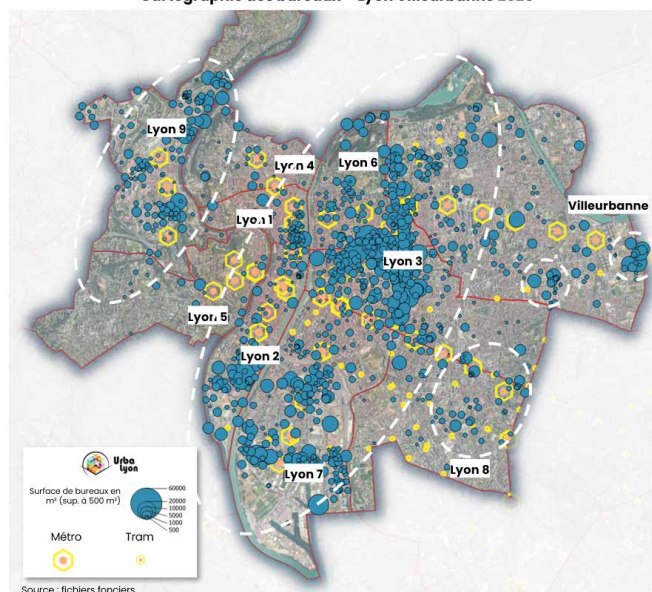
- les troisième et quatrième cahiers présentent un atlas typo morphologique allant de l'échelle du pavillon à l'échelle du quartier,

- le cinquième propose une boîte à outils pour la densification douce,

- enfin les derniers cahiers exposent les expérimentations et applications territoriales de cette boîte à outil.

L'étude propose ainsi une méthode pour développer une densification douce qui soit la plus adaptée quantitativement et qualitativement.

Cartographie des bureaux – Lyon Villeurbanne 2025



## ÉTUDE SUR LA REMOBILISATION DU PARC TERTIAIRE À LYON ET VILLEURBANNE

En 2025, l'étude conduite sur la remobilisation du parc tertiaire à Lyon et Villeurbanne a permis de mieux connaître le parc tertiaire existant à travers une analyse fine de ses caractéristiques, d'identifier les bâtiments susceptibles de constituer un potentiel de développement au sens de gisements mobilisables, d'éclairer les conditions opérationnelles de leur remobilisation, notamment au regard des contraintes techniques, économiques et réglementaires, et de repérer des secteurs à enjeux susceptibles de faire l'objet de stratégies ciblées. Au-delà du diagnostic, l'étude visait également à proposer des éléments de méthode permettant d'accompagner les collectivités dans l'identification et le développement de gisements fonciers issus du parc existant. L'identification d'un gisement foncier tertiaire suppose en effet la mise en place d'une méthode permettant de passer d'un parc existant à un potentiel de transformation objectif. La méthode développée permet d'identifier un ensemble de bâtiments constituant un potentiel de remobilisation tertiaire, et constitue ainsi un outil de connaissance et un support d'analyse pour accompagner l'action publique.



# Scot : adaptation, résilience et bien-être territorial

## Un exercice prospectif pour accompagner la révision du Scot des Monts du Lyonnais en A2

Pour rompre avec un exercice trop classique d'ateliers thématiques, la communauté de communes des Monts du Lyonnais a souhaité s'engager, pour débiter la révision de son Scot, dans un exercice prospectif.

Début 2025, les travaux ont débuté par les différentes phases de l'analyse diagnostique. Conduites en lien étroit avec l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, elles ont permis de dégager les principaux enjeux d'avenir pour le territoire.

Au second semestre, la démarche prospective fondatrice des grandes orientations du Projet d'Aménagement Stratégique s'est articulée autour de quatre ateliers « prospective », conduits avec les élus membres de la Conférence Scot.

Prenant appui sur l'analyse et la prise en compte des grands facteurs de changement à l'œuvre sur ce territoire, cette méthode a permis de faire émerger des « horizons prospectifs », reflétant chacun des trajectoires d'évolutions distinctes à l'horizon 2050.

Un questionnement de ces horizons a ensuite permis aux élus d'identifier des objectifs souhaités pour les Monts du Lyonnais, ainsi que les leviers et stratégies d'action permettant de les poursuivre. À l'issue de ce processus, une première trame pour l'élaboration du Projet d'aménagement stratégique a pu émerger.

## Dernière ligne droite pour la révision du Scot Sepal ?

Le 14 mars 2025, une étape décisive a eu lieu avec l'arrêt du projet de Scot voté en conseil syndical du Sepal. Cela ponctue quatre années de travail, menées dans une relation de confiance avec l'équipe du Scot et ses élus. Les résultats de l'enquête publique conduite en fin d'année 2025 ont également permis de valider le contenu et l'ambition de ce nouveau projet d'aménagement. Suite aux élections municipales du printemps 2026, les nouveaux élus de la Métropole de Lyon, des CC de l'Est Lyonnais et du Pays de l'Ozon, membres du Scot, auront à se positionner et à instruire le dossier, pour valider définitivement le projet.

Au-delà des réponses proposées en matière d'adaptation au changement climatique (décarbonation, eau,...), d'amélioration de la qualité de vie (habitat, mobilité, végétalisation...) et d'équilibre territorial (économie, commerce, logistique...), l'adoption de ce Scot 2040 permettra aussi de renouveler le cadre d'action pour les différents PLU et de répondre aux exigences législatives en matière de sobriété foncière.

L'Agence d'urbanisme reste aux côtés du Sepal pour continuer l'accompagnement vers la finalisation de cette révision et pour sa mise en œuvre, au cours des prochaines années.



© UrbaLyon



# La production d'énergie au cœur des stratégies des grands territoires

## Développement des projets photovoltaïques au sol (PV) : appropriation des enjeux et mise en dialogue des Scot

À l'occasion de la publication des documents cadre des chambres d'agriculture relatifs à l'implantation d'installations photovoltaïques au sol (Loi APER), l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne a souhaité mieux comprendre la place de ces documents dans la hiérarchie des normes et la méthodologie d'approche des espaces identifiés.

Les élus et techniciens de l'Inter-Scot observent de fortes évolutions réglementaires (loi APER) et d'importants développements opérationnels (projets) du photovoltaïque au sol dont ils ne maîtrisent pas toujours les tenants et aboutissants, faute d'être associés aux processus de pré-instruction (cadrage amont) des projets. Ils souhaitent réinvestir leur rôle en tant que partenaire et améliorer leur capacité d'accompagnement dans ce déploiement.

L'inter-Scot a donc sollicité les deux agences d'urbanisme (Urbalyon et Epures) pour l'accompagner sur cette thématique spécifique.

Leur objectif est de mieux comprendre les contours de ces évolutions réglementaires et mieux appréhender les capacités d'accompagnement des Scot pour un développement maîtrisé des EnR et notamment du PV au sol.

L'étude s'est notamment concrétisée par un état des lieux des doctrines et cadrages existants concernant le PV au sol, élaborés par les chambres d'agriculture et les CDPENAF, en cherchant à comprendre leur philosophie et leur méthode d'élaboration, les modalités d'association des acteurs (notamment services de l'État, Scot) et les effets sur l'instruction des projets.

Elle a aussi été l'occasion d'initier un dialogue et une coordination entre acteurs publics et privés au travers d'une demi-journée d'échange pour partager les enjeux, renforcer la coopération, et identifier des leviers pour une meilleure organisation de la planification énergétique et de l'instruction des projets de PV au sol.

L'objectif poursuivi est bien de favoriser un développement cohérent et qualitatif du photovoltaïque au sol *via* un dialogue renforcé entre acteurs.

## Portrait de territoire du Bugey

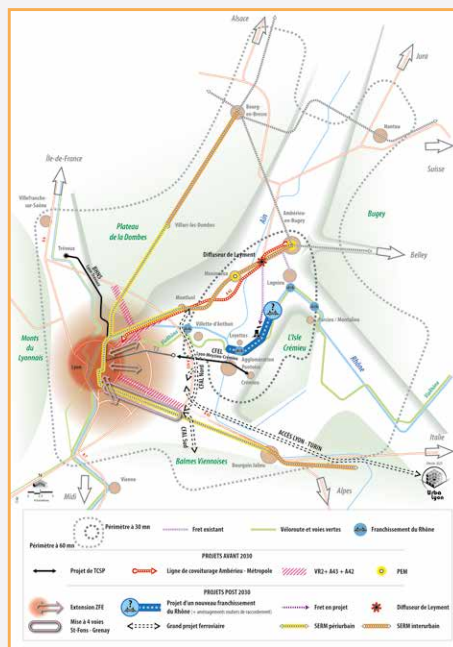
Le projet d'implantation d'une paire de réacteurs EPR2 sur le site de Bugey a donné lieu à la mise en place d'une démarche d'accompagnement territorial animée par l'État. Dans ce cadre, l'Agence a été sollicitée pour réaliser un portrait de territoire multi-thématiques de la zone d'influence.

Le portrait ainsi réalisé a permis de mieux qualifier les tensions et les opportunités liées au projet de construction d'une paire d'EPR2 sur le site du Bugey.

Ce projet s'inscrit dans un territoire déjà très dynamique, marqué par une croissance démographique soutenue, une forte attractivité résidentielle et des tensions préexistantes sur le logement, les mobilités, les équipements publics et l'assainissement. Le chantier agira comme un accélérateur des mutations territoriales, en anticipant d'environ six années la trajectoire démographique projetée hors EPR2.

Au pic du chantier (2035), près de 9 300 salariés pourraient être mobilisés, générant un besoin additionnel estimé à 4 400 salariés à loger. Cette pression renforcera les enjeux liés au maintien des équilibres fonciers et à l'adaptation des services publics. Le projet constitue également une opportunité pour structurer durablement le territoire, à travers le développement du report modal ou *via* des projets en renouvellement urbain. Enfin, la nécessité de travailler sur les gisements fonciers pour une production de logement pertinente, de qualité et rapide a également été mise en évidence.

Ce portrait a été complété d'un Atelier participatif en présence des acteurs concernés (EPCI, EPORA, Scot, EDF, etc.). Il a permis d'explorer les options pertinentes pour organiser au mieux les développements à venir.



Projets de mobilité

# Les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les documents d'urbanisme : cas concrets

À la faveur de la Loi Climat & Résilience de 2021 et de nos différentes missions à l'œuvre, l'Agence a inscrit dans son programme partenarial plusieurs travaux préparatoires pour traduire et mieux intégrer les enjeux d'adaptation climatique et de santé dans les documents d'urbanisme. L'année 2025 a ainsi permis d'exploiter différents parangonnages pour préparer les évolutions à venir du PLU-H de la Métropole de Lyon et de « mettre le pied à l'étrier » dans les territoires d'Eber et du Pays de l'Arbresle.

## UNE ANNÉE PRÉPARATOIRE POUR LE PLU-H DE LA MÉTROPOLE DE LYON : ÉCHANGES TECHNIQUES ET RETOURS D'EXPÉRIENCES

L'année 2025 a été mise à profit pour travailler avec la DPST et l'ensemble des directions de la Métropole aux inflexions à donner afin de préparer la prochaine évolution du document d'urbanisme métropolitain. Cela s'est concrétisé dans l'organisation de deux séminaires techniques avec la DPST, en janvier et février 2025, suivi d'un troisième séminaire, élargi à toutes les directions, en mars 2025. Un large consensus s'est ainsi dessiné, mettant en avant de nombreux sujets insuffisamment intégrés dans le PLU-H actuel. Le podium des sujets à approfondir donne à voir les sujets clés : prise en compte de l'exposition aux risques, enjeux de nature en ville, de qualité paysagère, de ressource en eau, et aussi d'un urbanisme bioclimatique... autant de sujets en lien avec l'adaptation climatique du territoire, qui devient une urgence pour améliorer la qualité du cadre de vie des résidents et usagers de la métropole lyonnaise.

Ces travaux ont aussi été alimentés grâce à un « benchmark » très complet de références inspirantes à l'échelle nationale et qui a donné lieu à la réalisation de 7 cahiers thématiques.

Ces travaux ont aussi été alimentés grâce à un « benchmark » très complet de références inspirantes à l'échelle nationale et qui a donné lieu à la réalisation de 7 cahiers thématiques.

## PAYS DE L'ARBRESLE ET ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE : DEUX TERRITOIRES ENGAGÉS DANS UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES ENJEUX D'ADAPTATION

Au-delà de la métropole lyonnaise, l'Agence a pu concrétiser ces orientations au travers de l'élaboration d'une Orientation d'Aménagement Programmatique thématique (OAP) intitulée « Adaptation au changement climatique » pour la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, territoire de la vallée du Rhône également très exposé aux nuisances et risques : zones industrielles très artificialisées, concentration d'infrastructures bruyantes et

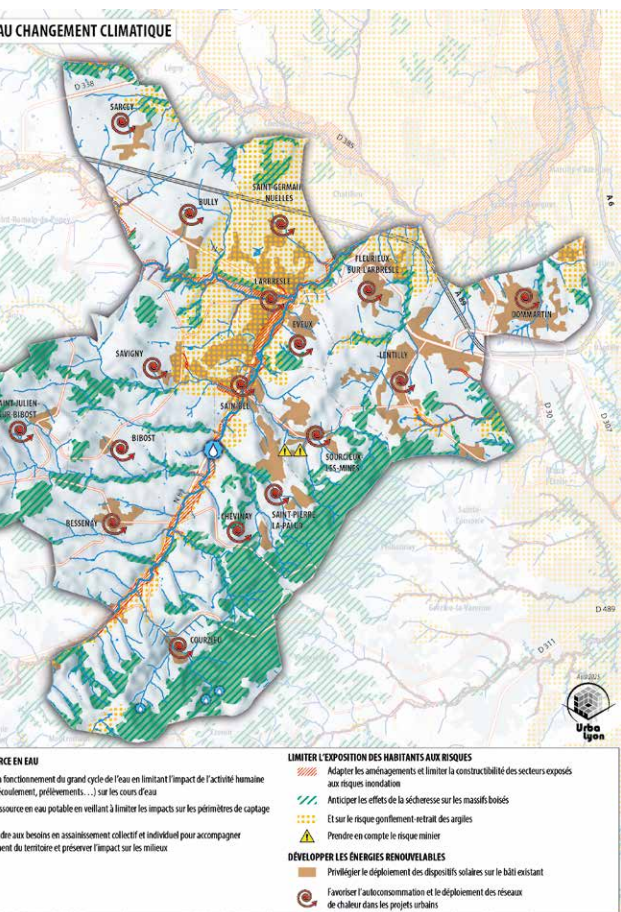


Végétaliser le bâti : illustration produite pour l'OAP. « Adaptation au changement climatique » pour la CC EBER

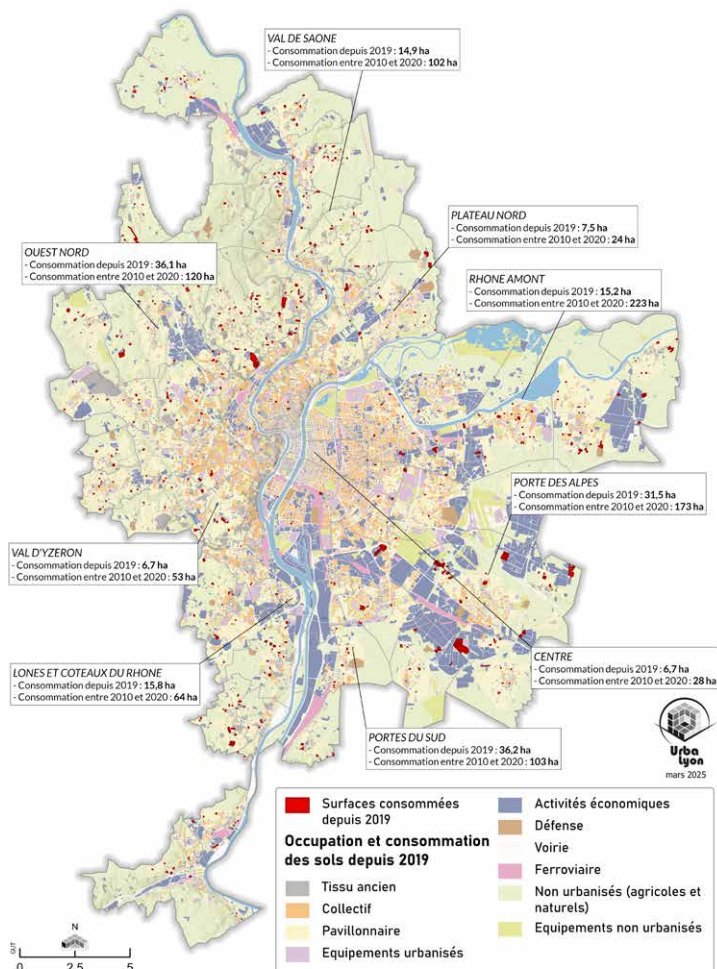


polluantes, ruissèlement et risques inondation, territoire exposé au vent ...

Pour la Communauté du Pays de l'Arbresle, la démarche s'intégrait à une réflexion globale de déclinaison du projet de territoire dans un « Projet d'Aménagement Intercommunal Partagé ». Pendant une année, l'Agence a accompagné les élus dans l'élaboration d'une stratégie d'aménagement transversale visant à partager et mettre en cohérence les projets communaux en réponse aux impératifs réglementaires et aux défis du changement climatique. L'initiative se poursuit par un travail collectif plus opérationnel sur la densification des bourgs.



Adaptation au changement climatique - Projet d'aménagement intercommunal partagé de la CCPA



Extrait du Bilan à 6 ans du PLU-H de la Métropole de Lyon : focus sur les consommations foncières opérées sur le territoire  
 Un rythme de consommation de moins 42 % par rapport à la période 2010-2019 ; plus de 160 hectares rétro zonés depuis 2019.

### BILAN GLOBAL DU PLU-H 2019-2025 ET DU VOLET HABITAT : DEUX BILANS OBLIGATOIRES

Conformément à l'article L153-27 du code de l'urbanisme qui impose la réalisation d'une analyse de l'application du plan local d'urbanisme 6 ans après son approbation, la Métropole de Lyon s'est engagée dans le bilan de son document d'urbanisme.

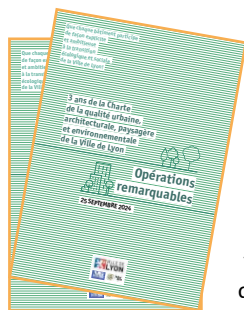
Ce bilan du PLU-H analyse les principales évolutions sur la période 2019-2025 à partir des 70 indicateurs retenus en 2019, permettant d'évaluer au plus près les effets du PLU-H sur le territoire métropolitain au regard des quatre défis retenus dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : le défi métropolitain, le défi économique, le défi de la solidarité et le défi environnemental. Ce bilan sera ensuite soumis à l'avis des communes et présenté en conseil communautaire avant la fin d'année 2026. Le bilan à 6 ans du volet habitat a également occupé une partie des équipes de l'Agence.

En parallèle, et au-delà de ces bilans réglementaires obligatoires, l'Agence a également pu présenter un premier bilan d'application des secteurs de Taxe Majorée d'Aménagement mise en place sur Lyon7, Lyon8 et Villeurbanne. Ce bilan reste mitigé, compte tenu des effets de la crise immobilière, mais permet néanmoins de mettre en avant les recettes financières potentielles grâce à la mise en place de cette taxe.



## Suivi et mise en valeur annuelle des opérations remarquables de la Ville de Lyon

Chaque année, depuis 2022, le point d'étape de la Charte Qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon est l'occasion de formaliser le travail de suivi et valorisation des « opérations remarquables » mené par l'Agence d'urbanisme. Il s'agit de mettre en avant le travail de co-construction mené en Atelier préalable et sur les secteurs de projets en valorisant des projets opérateurs pionniers, mais aussi de forger une culture commune par la capitalisation et la promotion des bons exemples et des solutions techniques innovantes et ambitieuses.



Cette mise en avant s'organise autour de supports distribués et présentés aux participants lors d'un évènement point d'étape qui a eu lieu cette année le 30 septembre 2025 :

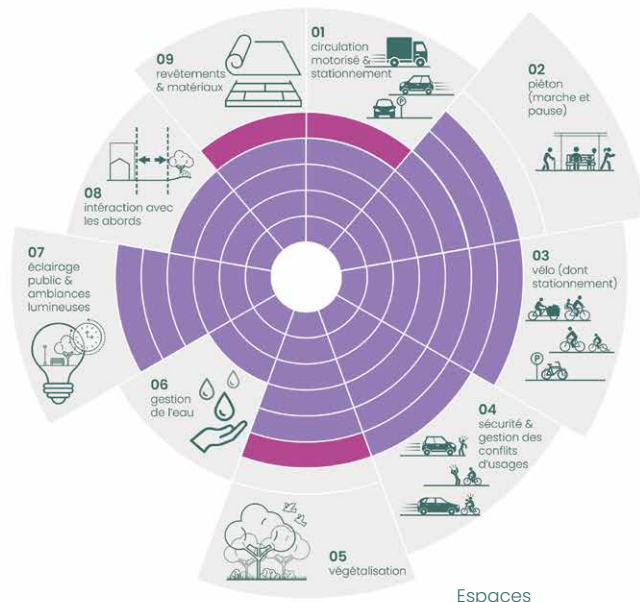
- un atlas des opérations remarquables, illustré, qui présente l'ensemble des opérations remarquables de la Charte Qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon, identifiées depuis sa refonte en juin 2021,

- un cahier principal support de valorisation de l'architecture lyonnaise et de la qualité environnementale pour chaque point d'étape de la Charte Qualité organisé par la Ville de Lyon et l'Agence d'urbanisme. Il rappelle les actions menées et les opérations remarquables identifiées depuis 2022, et présente chacune des opérations remarquables de la promotion de l'année,

- un livret, support d'accompagnement d'une visite de chantier d'une opération remarquable,
- des panneaux supports de valorisation des 38 opérations remarquables identifiées depuis 2022.

### Guide voiries et espaces publics Vienne Condrieu Agglomération

Le réseau viaire de Vienne Condrieu Agglomération se caractérise par une grande diversité des situations qui s'exprime à travers de multiples contextes urbains et paysagers, les densités, la topographie et les différentes époques de constructions des bâtiments...



■ Situation de base, correspondant à une prise en compte minimale des modules par composantes clés.  
 ■ Approche plus ambitieuse, intégrant des solutions plus vertueuses et plus qualitatives.

Espaces publics denses, patrimoniaux et fortement marchables

En 2025, l'Agence a élaboré un guide des voiries et espaces publics de l'agglomération qui propose de décloisonner le regard de manière à s'intéresser aux milieux ambiants et aux liens avec les territoires traversés. Les différents croisements entre le réseau viaire et les contextes étudiés ont fait émerger cinq grands axes d'amélioration :

- Le partage de l'espace public en faveur des mobilités actives et des transports en commun, en renforçant les complémentarités avec l'usage de la voiture individuelle qui reste essentiel dans ce territoire.
- La prise en compte des temporalités et multiples pratiques de mobilités pour répondre plus attentivement aux besoins des habitants et usagers du territoire.
- Le confortement des liens aux lieux d'intensité d'usages (équipements / commerces...).
- Le développement de la place du végétal et de la nature pour améliorer le confort de vie.
- L'aménagement des espaces publics en cultivant la diversité des territoires, la singularité des situations et les relations Homme / aménités.

Sur cette base, le guide propose un outil d'analyse et d'évaluation basé sur neuf composantes clés. Il permet d'aborder de manière réfléchie et économe l'aménagement de la voirie en tant que système structurant de mobilité et de développement territorial. Ces composantes sont elles-mêmes déclinées en plusieurs modules. Ainsi, l'aménagement de la voirie est pensé dans une approche globale qui dépasse la simple fonction de circulation (support des mobilités) pour embrasser des dimensions sociales, environnementales et écologiques.

### Préservation de la trame verte existante

Conception d'un véritable projet paysager offrant une diversité de milieux favorables à la biodiversité. Les espaces existants sont renforcés et restructurés la structure végétale et les corridors écologiques existants. Ils intègrent une variété d'habitats naturels ainsi que des zones de sensibilité. Le choix de composition des sujets se base sur un dialogue des acteurs adaptés à la taille et à une délimitation.

POUR DU LOGEMENT COLLECTIF	POUR UN PROGRAMME TERTIAIRE
4	4
3	3
2	2
1	1

Nombre de critères à respecter

# ACCOMPAGNER LA MÉTAMORPHOSE DE NOS TERRITOIRES

L'Agence participe et anime des réflexions autour de projets et de thématiques structurantes qui accompagnent et impulsent la transformation de l'aire métropolitaine lyonnaise.

En 2025, elle a notamment valorisé la démarche initiée pour la Grande Porte des Alpes, en construisant un récit partagé de la transformation du territoire, incarné par des axes et des objectifs clairs.

Elle a également poursuivi ses travaux sur l'avenir du boulevard Laurent Bonnevey et sur certaines de ses franges stratégiques, comme la Porte Cusset-la-Soie à Villeurbanne et la Porte Moulin à Vent à Vénissieux.

Cette année a aussi été marquée par une forte mobilisation autour des enjeux d'intensification et de densification urbaine, dans différents contextes, en lien avec les défis ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et de dépendance énergétique (cf. p42-43).

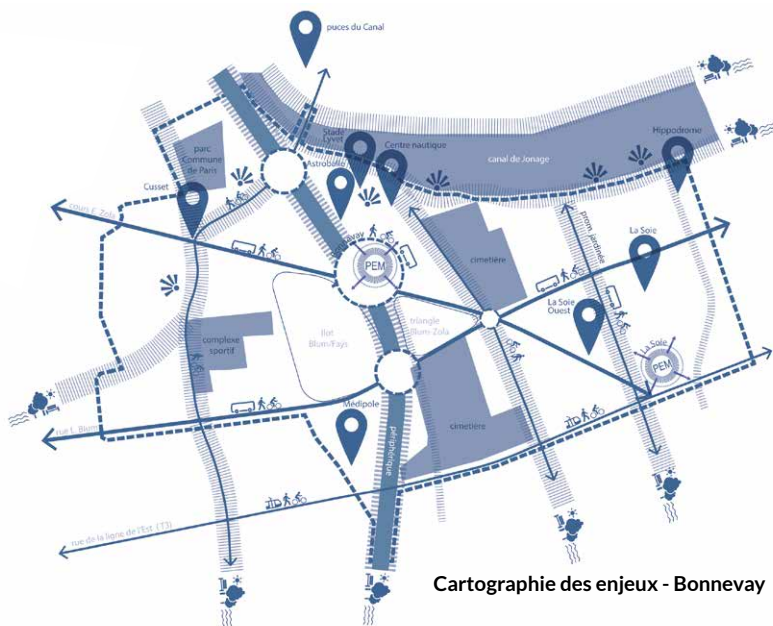
## Réflexions autour de l'évolution du périphérique Laurent Bonnevey, Porte Cusset-La Soie - 2024-25

Autour de la Porte Cusset-la-Soie à Villeurbanne, plusieurs projets urbains se déploient, portés par des maîtrises d'œuvre distinctes et situés à proximité du périphérique. À l'est, la mission Carré de Soie pilote un projet urbain, tandis que le Sytral mène des réflexions autour du PEM Bonnevey. À l'ouest, la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne dirigent les projets sur les îlots Cusset et Blum-Faÿs, ainsi que la construction d'un hôtel de logistique.

Dans ce contexte, Urbalyon a été missionnée pour coordonner ces différentes équipes et jouer le rôle d'ensembleur. Un portrait de territoire du secteur, réalisé en 2024, ainsi qu'un benchmark sur les approches face aux infrastructures, nourrissent toujours la réflexion en cours. Un atelier avec les élus a permis de définir les possibilités de transformation du boulevard Laurent Bonnevey et d'esquisser les futurs du secteur.

En 2025, l'Agence a poursuivi sa mission d'assistance à la Métropole pour :

- garantir la cohérence des projets urbains menés par les agences d'architecture et d'urbanisme avec le cadre de réflexion établie, et vérifier leur adéquation avec les enjeux locaux et métropolitains ;
- synthétiser les études réalisées par les maîtrises d'œuvre, sous la forme d'un schéma d'enjeux pour le territoire, à l'issue du processus de co-construction avec les élus et les acteurs locaux.



Cartographie des enjeux - Bonnevey

## Bilan de la Vallée de la chimie

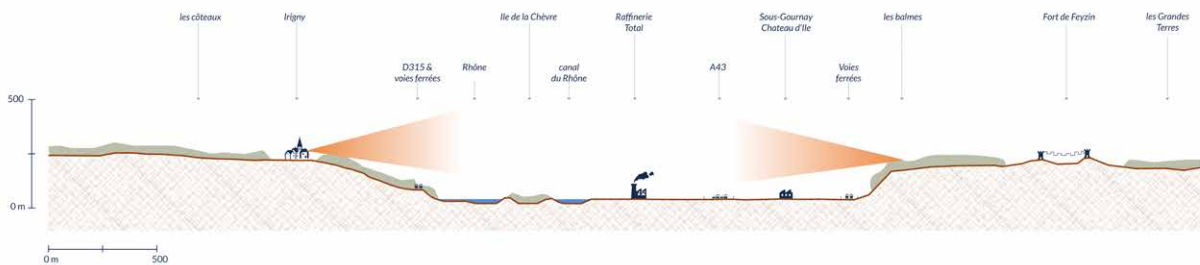
La vallée de la Chimie s'étend sur 25 km le long du Rhône. Depuis les années 2000, ce territoire industriel se transforme, marqué par des délocalisations et des réorganisations sectorielles. Les collectivités locales accompagnent cette mutation, notamment à travers un plan guide à horizon 2030, élaboré en 2015 par l'agence OMA. Ce plan s'inscrit dans un cadre réglementaire incluant un PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), qui protège les populations des risques industriels et influence fortement les usages possibles le long du fleuve.

En 2025, l'Agence a été missionnée par la Métropole de Lyon pour réaliser un bilan à 10 ans des transformations urbaines et paysagères de la vallée. Ce travail a permis d'établir un état des lieux complet des actions menées sur le territoire. Grâce à des entretiens avec les acteurs locaux, les leviers et les freins ayant facilité ou entravé la réalisation des projets ont été iden-

tifiés. Le bilan met également en lumière les orientations adoptées par les collectivités pour accompagner ces changements, en particulier en matière de renaturation.

Il souligne par ailleurs que les activités pétrochimiques et les infrastructures existantes ne devraient pas évoluer rapidement. Au contraire, il s'agit de les préserver et les intégrer dans le paysage de la vallée. La gestion des risques technologiques invite à repenser le lien avec le fleuve, à imaginer un grand paysage et à définir des perspectives vers l'horizon. L'enjeu est de mettre en valeur cette géographie unique, propre au territoire.

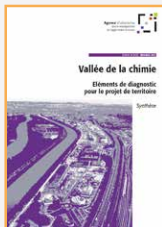
Le projet de territoire « Vallée de la Chimie » offre l'opportunité de concevoir une géographie cohérente, où le paysage pourrait apporter de la lisibilité aux infrastructures. Aujourd'hui, l'objectif est de créer une nouvelle relation entre ces infrastructures, le paysage et les espaces de vie adjacents.



La Vallée de la chimie - profil altitude

### QUELQUES REPÈRES CLÉS

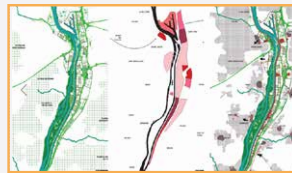
**Diagnostic territorial, Urbalyon, 2011**



2011

Premier diagnostic élaboré par l'Agence d'Urbanisme

**Plan directeur, Interland, 2012**



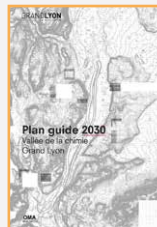
2012

Plan directeur, Interland

2013

Création d'une mission territorialisée dédiée, la mission Lyon Vallée de la Chimie

**Plan guide 2030, OMA, 2015**



2015

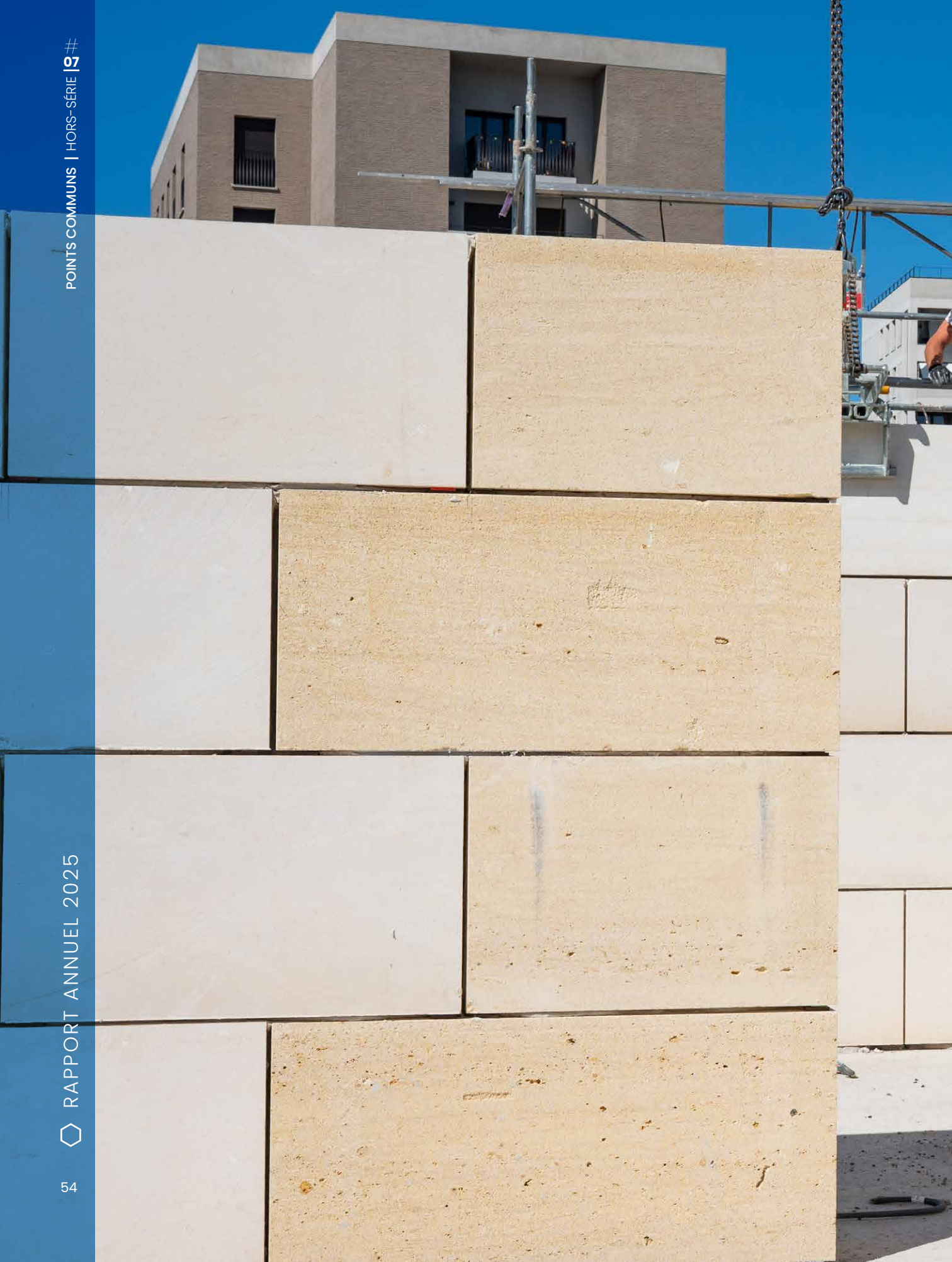
Élaboration du plan guide Vallée de la Chimie 2030 par OMA, piloté par la DATE

2016

Approbation du PPRT avant suspension et rétablissement en 2020

2019-...

Mises à jour de schémas de secteur et accompagnement opérationnel par le groupement mené par BASE





# **Une transformation de l'action publique**

# Faire entrer la nature pour adapter la ville

Face aux vagues de chaleur et aux épisodes climatiques extrêmes, la végétalisation devient un levier central pour renforcer l'habitabilité de l'agglomération lyonnaise et son adaptation au changement climatique. En réintroduisant la nature, arbres et sols vivants rafraîchissent la ville, limitent les îlots de chaleur et soutiennent la biodiversité. L'Agence a accompagné ses partenaires en les outillant pour prioriser leurs interventions, *via* des approches transversales et des analyses multicritères.

## Intérêt de la renaturation sur le territoire du Scot Sepal : une étude exploratoire

En 2024 et 2025, l'Agence a accompagné le Sepal dans une étude exploratoire sur la renaturation à l'échelle de l'agglomération lyonnaise, afin d'identifier les secteurs prioritaires et d'outiller l'action publique. S'appuyant sur une démarche partenariale large, réunissant collectivités membres ainsi que les acteurs institutionnels et sectoriels, le projet a permis de partager une définition ambitieuse de la renaturation, centrée sur la restauration des fonctions écosystémiques (eau, sols, biodiversité).

Une grille multicritère, fondée sur 12 indicateurs et une analyse cartographique fine, a évalué les enjeux liés au climat, à la biodiversité, aux sols et au cadre de vie. Ce travail a abouti à une typologie en cinq grandes logiques territoriales, facilitant la priorisation des actions :

- changement climatique prioritaire, 15 % du territoire ;
- changement climatique et pollution air-bruit, 12 % du territoire ;
- risques d'inondations et vulnérabilité des nappes, 8 % du territoire ;
- strates végétales diversifiées et changement climatique, 8 % du territoire ;
- biodiversité et vulnérabilité des nappes, 27 % du territoire.

Réplicable, la méthode contribue à anticiper les besoins et à cibler les projets. Elle intègre également une approche innovante de la santé des sols, croisant qualité physicochimique et potentiel écologique. L'étude s'est basée

sur une documentation qui a permis de s'inspirer d'autres méthodes pour la définition des critères d'analyse, la notation des enjeux et la qualification de la santé des sols.

## Plan Nature : montée en sens et en stratégie

Adopté en 2021, le Plan Nature de la Métropole de Lyon structure l'action publique pour développer la nature en ville, avec des objectifs ambitieux de plantations, de restauration écologique et de mobilisation des acteurs. Depuis 2018, l'Agence d'urbanisme accompagne sa mise en œuvre : production de connaissances, outils de sensibilisation, atlas communaux, appui à des projets innovants et élaboration d'un catalogue de solutions de végétalisation.

En 2024, un travail de relance a permis de réactiver la dynamique, d'actualiser le suivi et de mobiliser les directions métropolitaines. Ainsi, en 2025, l'Agence a franchi une nouvelle étape en structurant l'animation interne avec deux « Rendez-vous Plan Nature » réunissant 25 chargé·es de projet issus de 7 directions. Ces temps collectifs ont permis de partager une vision commune, d'actualiser les actions en cours et de renforcer les transversalités. Ils ont aussi fait émerger des enjeux clés, notamment la gestion du patrimoine végétal et la sobriété des interventions de la collectivité.

Cette dynamique a abouti à une « Revue de projet » valorisant les actions, les initiatives inspirantes et un récit collectif, consolidant le pilotage et les perspectives du Plan Nature.



© UrbaLyon

Deux ateliers du Plan Nature ont été organisés en 2025. Les « rendez-vous du Plan Nature » ont eu pour vocation d'être des temps de travail collectifs et transversaux internes à la Métropole, pour donner corps à cette politique publique transversale. Au total, 25 chargés de projet et 7 directions ont été mobilisées : DIEM-STEP, PVE, DCE, DEEE, DPST, DMOU, PVM.

### Stratégie de végétalisation : sortir d'une logique d'opportunité grâce à une vision stratégique partagée et territorialisée

Depuis 2025, l'Agence accompagne la Métropole de Lyon dans l'élaboration d'une stratégie de végétalisation territorialisée, conçue comme un véritable outil d'aide à la décision pour orienter les futures interventions. Dans la continuité des politiques en faveur de la nature en ville, cette démarche vise à dépasser les logiques d'opportunité pour structurer une vision stratégique, partagée et cohérente à l'échelle métropolitaine.

Adossée à un double objectif — préserver la trame végétale existante et renforcer sa présence dans les secteurs les plus carencés — la stratégie constitue un cadre de référence fédérateur pour l'ensemble des acteurs. Elle s'appuie sur un état des lieux consolidé, croisant données de végétalisation et vulnérabilités sociales et écologiques, afin d'identifier des priorités d'intervention et construire des feuilles de route territorialisées.

Ce travail intègre également un approfondissement des enjeux de rafraîchissement urbain et se décline de manière opérationnelle à travers des plans d'actions ciblés. En articulation étroite avec les autres politiques publiques, il contribue à renforcer la cohérence et l'efficacité des actions en faveur d'un cadre de vie plus résilient et durable.

### Plaquette PLUH à destination des agriculteurs

Face à un manque d'information des agriculteurs sur la réglementation du PLU-H, l'Agence a proposé à la Métropole de Lyon la création d'un guide pédagogique clair et opérationnel. L'objectif est de faciliter la compréhension des règles, sécuriser les projets (installation, développement, transmission) et orienter vers les bons interlocuteurs. Basé sur des retours de terrain et des cas concrets, cette plaquette communicante permet une appropriation rapide et pratique.



### Guide Nature petites villes et villages en Auvergne - Rhône-Alpes

« Les petites villes ont la nature à portée de main » et pourtant certaines agissent pour l'intégrer aussi dans les centres-bourgs et villages. Les agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (réseau Urba 4), ont élaboré un carnet de recommandations pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, pour aider les petites communes rurales et périurbaines à intégrer davantage de nature dans leurs projets. Ce carnet s'appuie sur du concret pour passer à l'action : retours d'expérience d'élus et techniciens locaux, exemples inspirants, solutions directement activables pour faire de la nature un véritable levier de qualité de vie et de biodiversité.

➤ [En savoir plus](#)

# Stratégie foncière

## Accompagnement à l'élaboration du Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2026-2030 de l'EPORA

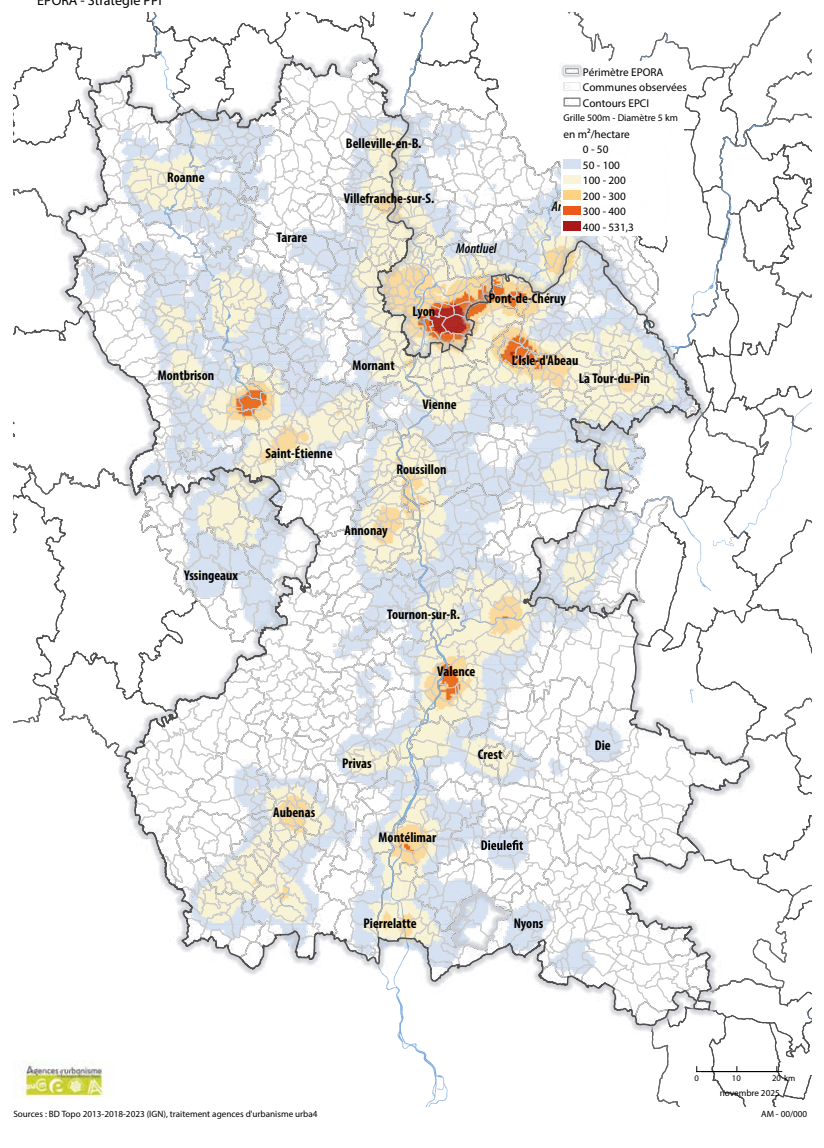
En 2025, l'Epura s'est appuyé sur les trois Agences d'urbanisme de son périmètre d'intervention (Epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, l'AURG, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et Urbalyon) pour conduire une analyse territoriale renouvelée des enjeux fonciers sur les cinq départements de son territoire d'action et l'aider à définir sa stratégie et ses priorités d'intervention pour les cinq ans à venir.

Les Agences ont ainsi construit des atlas cartographiques permettant de représenter et analyser les dynamiques territoriales et la consommation foncière qui en découle. Ce travail a permis de développer une meilleure connaissance et appréhension des enjeux fonciers à l'échelle du territoire (élargie aux aires d'attractivité intersectées par le périmètre de l'EPORA) et de définir de nouveaux indicateurs de monitoring. L'EPF s'est ainsi appuyé sur une nouvelle typologie de territoires pour réviser ses référentiels et critères d'engagement en tenant compte des enjeux fonciers prioritaires.

Pour alimenter la réflexion prospective sur les nouveaux enjeux fonciers, les Agences ont animé trois ateliers auxquels ont été conviés les partenaires publics et privés de l'EPF (Dreal, Anah, Banque des Territoires, AURA HLM, AFPI...). Trois thèmes ont fait l'objet de ces journées d'échanges : « le renforcement économique du territoire », « la relance du logement » et « l'équilibre territorial ». Ces échanges nourris par l'analyse cartographique se sont révélés particulièrement riches et utiles pour affiner la stratégie de l'Epura. Les Agences ont restitué les enseignements de cette concertation lors du séminaire annuel de l'EPF rassemblant l'ensemble des collaborateurs.

Au final, l'ambition générale de l'EPORA sous-tendue à travers son PPI est d'agir à la source des besoins fonciers, en prenant en compte les effets des grandes mutations territoriales (vieillesse, desserrement des ménages, attractivité « métropolocentrée », impacts des grands projets énergétiques et de mobilité), ainsi que ceux du changement climatique.

Evolution de l'étalement urbain, entre 2013 et 2023 - approche par densité spatiale  
EPORA - Stratégie PPI



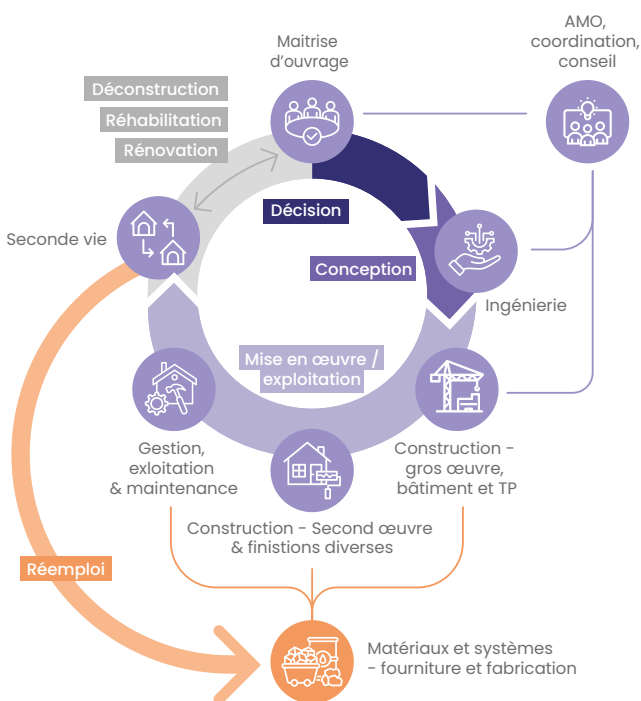
# Économie

## Construire demain : le BTP face aux défis économiques et environnementaux

Secteur économique majeur de l'aire métropolitaine lyonnaise, le BTP se trouve aujourd'hui confronté à un double enjeu : faire face à la polycrise qu'il traverse et se projeter vers l'avenir en relevant le défi de sa transition écologique. C'est ce que l'Opale a pu mettre en exergue dans son étude « *Le secteur du BTP au cœur des transitions de la métropole de Lyon* ».

Grâce à une double approche économique et architecturale, l'étude s'est attachée à décrypter les chaînes de valeur du bâtiment et des travaux publics. Chaque maillon a fait l'objet d'une analyse approfondie. Les acteurs présents dans la métropole ont été identifiés. Le poids et les spécificités économiques ont été mis en avant. Enfin, pour chacun des segments, les enjeux liés à la transition environnementale ont été pointés.

Le secteur du BTP, qui pèse près de 96 000 emplois dans la métropole de Lyon et plus de 212 000 à l'échelle du Carré métropolitain, fait face aujourd'hui à une polycrise : hausse du coût des matériaux, de l'énergie et du foncier, baisse du pouvoir d'achat des ménages et hausse des taux d'emprunt, inflation réglementaire...



© Lionel Rault

L'étude montre que l'aire métropolitaine lyonnaise bénéficie d'atouts considérables et reconnus pour relever le défi de la transition écologique et se réinventer face à cette crise multiple. Les principaux enjeux du secteur mis en avant sont les suivants :

- mettre en place des objectifs réglementaires ambitieux, mais partagés avec les acteurs,
- basculer du neuf à la réhabilitation et à la seconde vie,
- développer les compétences utiles aux transitions,
- retrouver une vision plus globale et moins segmentée des projets,
- structurer des filières « bas carbone » locales et des approches circulaires,
- essayer les innovations et bonnes pratiques.

## Une stratégie d'accueil des entreprises (SAE) pour orienter le développement économique du territoire Beaujolais Pierres Dorées

La révision du Scot, la mise en œuvre de la loi « Climat et résilience », la perspective d'un futur PLUi et la préparation du prochain mandat ont conduit la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées à engager, en 2025, l'élaboration d'une stratégie d'accueil des entreprises. Pour l'accompagner dans cette démarche, l'EPCI a fait appel aux équipes d'UrbaLyon. La mission s'est déroulée en trois étapes :

– Un travail de diagnostic économique et foncier approfondi a conduit à mettre en exergue le positionnement économique de ce territoire à l'interface des influences lyonnaises et caladoises. Quatre secteurs de marché ont été identifiés et une hiérarchisation de l'offre d'accueil a été établie. Les potentiels fonciers en extension et en régénération/optimisation ont été analysés.

– L'Agence a co-élaboré, avec les équipes techniques et les élus de la Communauté de communes, une stratégie et des scénarios de développement pour le devenir économique et foncier du territoire.

– Enfin, un plan d'actions et des trajectoires programmatiques ont été co-construits pour poursuivre le développement et l'optimisation du foncier économique du territoire et engager la montée en gamme des ZAE.

# Mobilités

## Une expertise urbanisme-transport pour accompagner la planification des mobilités

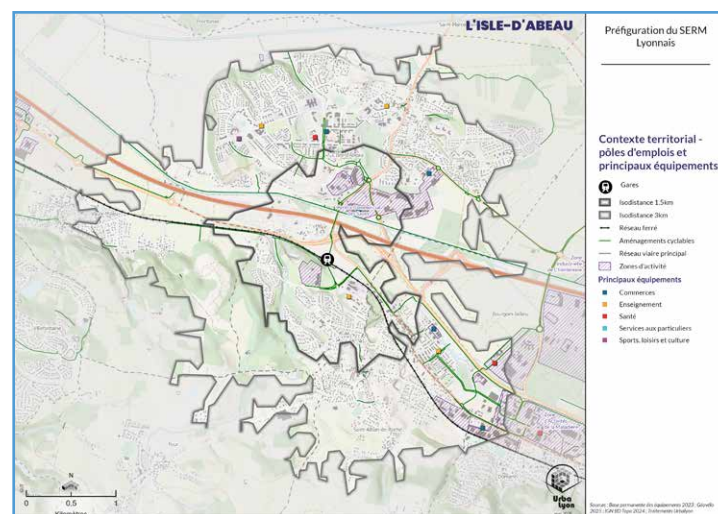
L'Agence d'urbanisme continue d'accompagner ses partenaires dans la préparation et la mise en œuvre de la planification des mobilités, en mobilisant notamment son expertise en matière d'articulation urbanisme-transport. En 2025, UrbaLyon s'engage au côté de SYTRAL Mobilités et la Métropole de Lyon dans deux nouvelles missions structurantes.

La préfiguration du SERM lyonnais (Service Express Régional Métropolitain), avec la réalisation d'une analyse synoptique des dynamiques de projets associées à chaque quartier-gare du périmètre d'étude du SERM lyonnais (une centaine de gares concernées). L'étude a notamment mis en avant les principaux enjeux d'aménagement et d'intermodalité à prendre en compte en perspective d'une forte amélioration de l'offre ferroviaire. Elle confirme la nécessité de faire de la plupart des quartiers-gares urbaines de véritables lieux de vie, constitutifs d'une organisation multipolaire réussie à la « grande échelle ». Mais au-delà d'un objectif d'intensification, c'est la complémentarité des fonctions urbaines (logements, bureaux, commerces...) avec celles présentes dans les centralités voisines qui contribueront à limiter l'étalement résidentiel. Et ce, notamment pour les gares les plus éloignées de l'urbanisation actuelle, pour lesquelles l'enjeu est avant tout celui d'une accessibilité performante et sécurisée autre qu'en voiture, qu'une densification à tout prix. Ainsi sans attendre la mise en œuvre du SERM, les documents d'urbanisme doivent dès à présent anticiper et encadrer au mieux les effets d'opportunités. Cette étude constitue une première approche qui méritera le cas échéant d'être affinée, notamment dans son volet foncier.

Avec l'ensemble des études portées par la Société des Grands Projets (SGP) et par la SNCF, ce travail a été constitutif du dossier de préfiguration porté auprès du ministère des Transports par les partenaires financeurs : SYTRAL Mobilités, Métropole de Lyon, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat. Les prochaines étapes concerneront les modalités de gouvernance et de financement. Le projet de loi-cadre relatif au développement des transports en cours d'examen à l'Assemblée nationale devrait donner une première visibilité budgétaire, compte-tenu des investissements nécessaires estimés à près de 20 milliards d'euros pour le SERM lyonnais.

La préfiguration d'une démarche de « contrat d'axe », telle que le prévoit le Plan de Mobilité des territoires lyonnais (PDM) porté par SYTRAL Mobilités et qui représente un nouvel outil opérationnel pour articuler urbanisme et déplacements. Avec la perspective du développement de nouvelles lignes de TCSP (tramway, BHNS, CNHS), l'objectif est « d'élaborer de manière conjointe un axe de transports collectifs structurant et l'urbanisation associée et à contractualiser entre acteurs de la mobilité, urbanistes et aménageurs autour d'un projet commun et d'une programmation opérationnelle partagée » (cf. PDM, p.79). Pour s'y préparer et en s'appuyant sur le projet du tramway T8, l'Agence d'urbanisme, avec SYTRAL Mobilités, a commencé à construire une méthode de travail qui devrait permettre de réunir à partir de 2026 l'ensemble des partenaires et collectivités concernées. L'objectif est que ce format de travail puisse être dupliqué et adapté à tous types de projets TC éligibles au « contrat d'axe ». Ceux-ci ayant pour ambition d'intégrer des objectifs de densité, d'accessibilité aux stations, de restructuration du réseau TC, ou encore d'intermodalité et de dimensionnement du stationnement.

Au-delà de la mobilisation de notre expertise technique, l'ambition partenariale de ces deux démarches, SERM et contrat d'axe, représente une dimension essentielle et stratégique de notre accompagnement.



Préfiguration du SERM lyonnais - Annexes « Cahier de gares », gare de l'Isle d'Abeau, p.43, UrbaLyon, 2025

# Habitat

**L'Agence accompagne ses partenaires dans le suivi et la mise en œuvre des politiques de l'habitat en mobilisant son expertise sur des thématiques diversifiées. Elle accompagne également ses membres dans leur stratégie foncière par des démarches adaptées à chaque territoire et contribue, à leurs côtés, à la préparation et la mise en œuvre de la planification des politiques de l'habitat.**



## **Accompagnement des documents cadres sur le volet Habitat et leur territorialisation**

En 2025, l'Agence a accompagné la Communauté de Communes de la Dombes dans le lancement de l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH), à travers la réalisation du diagnostic territorial et l'identification des principaux enjeux en matière d'habitat. L'ambition portée par les élus, partagée avec les partenaires et acteurs locaux, a été d'engager une réflexion stratégique réaliste et adaptée aux dynamiques d'évolution et aux potentialités de développement du territoire. L'Agence a conduit ce travail de diagnostic en combinant une approche quantitative (traitement et analyse de données, production de cartographies) et une démarche qualitative associant les élus et partenaires locaux (entretiens, rencontres communales...). En complément, des documents de synthèse pédagogiques et facilement appropriables par les élus ont été réalisés afin de faciliter la diffusion et l'appropriation des constats et enjeux identifiés. Les travaux relatifs aux orientations stratégiques et au programme d'actions du PLH se poursuivront en 2026 et 2027.



© UrbaLyon

## **Animation de la gouvernance des politiques de l'Habitat**

L'Agence a ainsi été mobilisée dans l'organisation de la deuxième rencontre annuelle de l'habitat dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du PLH de la CC de Miribel et du Plateau. Cette scène de gouvernance a permis de faire travailler les techniciens, les élus, mais aussi les partenaires (DDT, bailleurs, promoteurs...) sur les besoins du territoire et les modalités de production résidentielle.

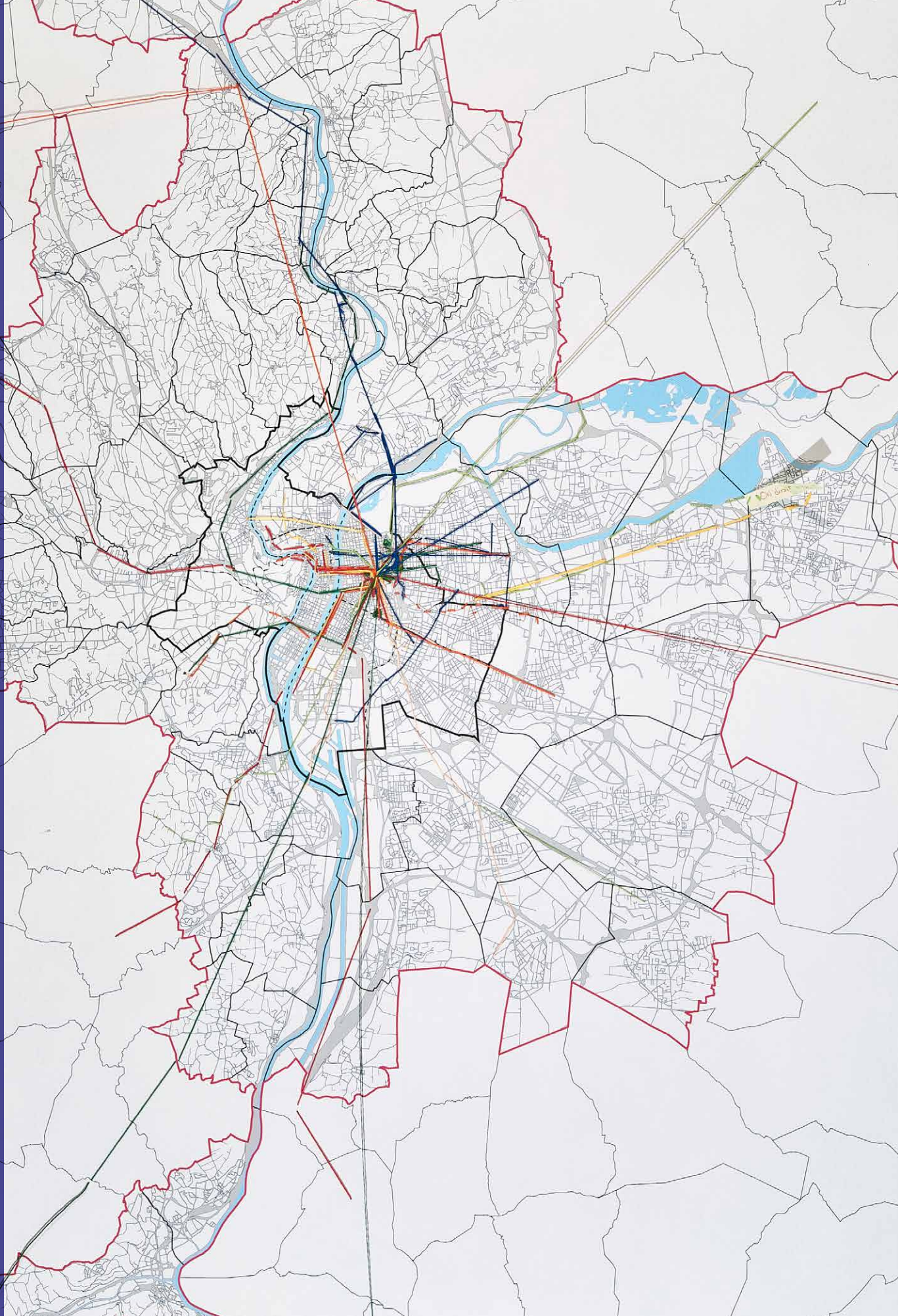
## **Accompagnement des stratégies foncières : analyse exploratoire des marchés immobiliers**

L'Agence a initié une analyse des marchés immobiliers pour les EPCI du Scot des Rives du Rhône. Cette étude a permis de mettre en regard les capacités d'acquisition estimées des ménages avec les valeurs immobilières observées à l'échelle de chaque territoire, et ce à travers l'analyse de trois profils : les personnes seules, les couples avec un enfant et les familles nombreuses. Pour chaque EPCI, cette approche territorialisée a permis la mise en perspective des parcours résidentiels et la complémentarité de l'offre de logement. Ces éléments ont été des supports de discussion pour évaluer les leviers d'action des politiques de l'habitat et nourrir les réflexions dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques.

Cette méthode a démontré sa capacité pédagogique pour aborder la complémentarité des différents segments de marchés d'un territoire. Elle a permis d'alimenter les réflexions techniques et les échanges politiques. Il s'agit également d'une méthode reproductible car les hypothèses de travail peuvent s'adapter « à façon » en fonction des caractéristiques et des besoins des territoires : choix des profils, hypothèses de calcul...



© UrbaLyon



# B

## La bibliographie



- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

# 1. STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES & SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

## 1.3. Planification des territoires (Scot)

Diagnostic sociodémographique Scot es Monts du Lyonnais. MANIEZ (L.), TEPELIAN (J.C.), CHAUSSON (N.), JALLALI (S.), Urbalyon, 06/2025, [E-12518](#)

Portrait économique de territoire Scot des Monts du Lyonnais. MANIEZ (L.), Urbalyon, 06/2025 [E-12519](#)

Scot des Monts du Lyonnais : diagnostic agricole. TEPELIAN (J.C.), RAVOIRE (J.), Urbalyon, 01/05/2025, [E-12520](#)

Révision Scot des Monts du Lyonnais : Cotech : consommation d'ENAF 2010-2020 actualisée et trajectoire 2020-2024 + capacités d'accueil : 27 mai 2025 : version annotée post cotech. PROUVOT (M.), JAMET (C.), Urbalyon, 05/2025, [E-12521](#)

Révision Scot des Monts du Lyonnais : Copil urbanisme 10 juin 2025 : Enjeux issus du diagnostic territorial 2025 ; méthode de la démarche prospective. TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 06/2025, [E-12522](#)

Révision Scot des Monts du Lyonnais : Diagnostic mobilités. MORONI (T.), Urbalyon, 08/2025, [E-12523](#)

Révision du Scot des Monts du Lyonnais : Ateliers prospectifs. TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 2025, [E-12517AG](#)

Quelles évolutions nécessaires du Scot de la Dombes pour répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 ? TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 01/2026, [E-12472](#)

Quelles évolutions nécessaires du Scot Val-de-Saône-Dombes pour répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 ? TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 02/2026, [E-12473](#)

Bilan rétrospectif du Scot Nord-Isère. BOUCHET (M.), Urbalyon, 03/2025, [E-12375](#)

Scot Boucle du Rhône en Dauphiné : évaluation à 6 ans. BEAUFRERE (J.) ; MANIEZ (L.) ; MAGNARD (A.), Urbalyon, 06/2025, [E-12385](#)

## 1.4. Sobriété foncière

Observatoire partenarial de la sobriété foncière : GThabitat #2 : dynamiques foncières et densification : 13 mai 2025 ; compte rendu. LOZIER (S.) ; BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 05/2025, [E-12424AB](#)

Observatoire partenarial de la sobriété foncière : GT habitat #3 : densification et marchés immobiliers 30 septembre 2025 ; compte-rendu. LOZIER (S.), BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 09/2025, [E-12425AB](#)

Observatoire partenarial de la sobriété foncière : GT foncier économique #3 : optimisation des ZAE : densification et outils de planification 30 juin 2025 ; compte-rendu. LOZIER (S.) ; BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 06/2025, [E-12426AB](#)

Observatoire partenarial de la sobriété foncière : GT foncier économique #4 : conférence territoriale : verticalisation et densification foncière et immobilière en ZAE 10 octobre 2025 ; compte-rendu. LOZIER (S.) ; BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 10/2025, [E-12427AB](#)

Étude sur la (non) densification des espaces peu denses. LOZIER (S.), BEAUFRERE (J.), PUCCIO (B.), CHAUSSON (N.), Urbalyon, 11/2025, [E-12509AD](#)

Étude sur la (non) densification des espaces peu denses : Ateliers élus : compte-rendu des échanges : 8 et 14 avril 2025. LOZIER (S.), BEAUFRERE (J.), PUCCIO (B.), CHAUSSON (N.), Urbalyon, 04/2025, [E-12510](#)

Conférence de l'habitat : marchés immobiliers et besoins des ménages en logements ; (non) densification des espaces peu denses : 5 décembre 2025. LOZIER (S.), CHAUSSON (N.) Urbalyon, 12/2025, [E-12511](#)

Séminaire EPORA : relance du logement, équilibres territoriaux, renforcement économique. BEAUFRERE (J.), CHAPUIS (Q.), Urbalyon, 06/2025, [E-12496AC](#)

PPI EPORA : analyse territoriale et enjeux induits. BEAUFRERE (J.), CHAPUIS (Q.), LOZIER (S.), Urbalyon, 10/2025, [E-12497](#)

Journée des urbanistes en Isère : mardi 9 décembre 2025. LOZIER (S.), Urbalyon, 12/2025, [E-12508](#)

Groupe métier planification, DREAL / DDT : synthèse des ateliers du 12 juin 2025 : eau, risques, énergies renouvelables. TEPELIAN (J.C.), LOZIER (S.), Urbalyon, 07/2025, [E-12495](#)

Sobriété foncière en 2050 : 1er séminaire partenarial : esquisser les trajectoires vertueuses 2030-2050 et leurs conditions de réalisation : 19 novembre 2024. LOZIER (S.) Urbalyon, [E-12512AD](#)

Sobriété foncière en 2050 : séminaire partenarial organisé par l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central. LOZIER (S.), BOISSET (C.), PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12513AC](#)

Sobriété foncière en 2050 : 2<sup>e</sup> séminaire partenarial organisé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise : 17 juin 2025. LOZIER (S.), BOISSET (C.), Urbalyon, 06/2025, [E-12514AF](#)

Sobriété foncière en 2050 : séminaire partenarial #4 Belleville-en-Beaujolais : 18 septembre 2025. LOZIER (S.), BOISSET (C.), PROVILLARD (B.), Urbalyon, 09/2025, [E-12515AD](#)

Sobriété foncière en 2050 : séminaire partenarial #5 Saint-Chamond : 21 novembre 2025. LOZIER (S.), BOISSET (C.), PROVILLARD (B.), Urbalyon, 11/2025, [E-12516AF](#)

## 2. PLANIFICATION RÉGLEMENTAIRE & ACTION FONCIÈRE

### 2.1. Planification réglementaire de la Métropole de Lyon

Réflexions préparatoires à la mise en révision du PLU-H : séminaires DPST et séminaires inter-directions : 6 janvier, 4 février, 27 mars 2025. VAZ-BROSSARD (S.), Urbalyon, 2025, [E-12479AB](#)

Benchmark Plu intercommunaux : travaux préparatoires à la RG3 du PLU-H. VAZ-BROSSARD (S.), CHARLIN (F.), Urbalyon, 01/03/2026, [E-12453AH](#)

Le Bonus de constructibilité : mode d'emploi. Modification 4 du PLU-H de la Métropole de Lyon. VAZ-BROSSARD (S.), Urbalyon, 05/2025, [E-12373](#)

Le PLU-H, un document stratégique pour préserver et valoriser la Nature en Ville GIRARD (L.), Urbalyon, 07/2025, [E-12478](#)

L'agence d'urbanisme a réalisé en 2025 une importante mise à jour de l'analyse typo-morphologique des tissus urbains et non bâtis de la Métropole de Lyon, millésime 2025. La précédente version datait de 2012 et avait été réalisé dans le cadre de la révision générale n°2 du PLU-H de la Métropole de Lyon. Sont ainsi à disposition des cartes à l'échelle des conférences territoriales (CTM) de la Métropole de Lyon et des cartes à disposition pour les 58 communes et 9 arrondissements de Lyon.

Métropole de Lyon : bilan à six ans (2019-2025) du Plan local d'urbanisme et de l'Habitat : synthèse : principaux enseignements de la mise en œuvre du PLU-H de la métropole de Lyon approuvé en 2019 : document de travail : version du 25 mars 2026. BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 03/2026, [E-12480](#)

Atelier du patrimoine : 4 place Neuve Saint-Jean, Lyon 5<sup>e</sup> : carnet de visite : 2 juin 2025. TROFF-POULARD(J.), Urbalyon, 06/2025, [E-12367](#)

Atelier du patrimoine : SPR site patrimonial remarquable. TROFF-POULARD(J.), Urbalyon, 06/2025, [E-12402](#)

### 2.2. Planification réglementaire au sein de l'aire métropolitaine

En 2025, L'Agence d'urbanisme de Lyon a mené un important travail de parangonnage de différents PLU intercommunaux pour voir la façon dont différents sujets ont pu être traité via des OAP thématiques pour répondre à des ambitions de meilleure prise en compte du Climat et de la Santé. Ce travail a permis d'alimenter plusieurs de nos partenaires que nous avons accompagné sur l'année 2025 : la CC d'EBER, Vienne Condrieu Agglomération et la Métropole de Lyon. 4 sujets sont ainsi déclinés dans ce parangonnage : Eau et risques naturels, Aménagements favorables à la faune et la flore, Formes bâties, sobriété énergétique et bioclimatisme et enfin mobilités décarbonées.

OAP Thématiques « Climat » au sein des PLUi : benchmarking de plusieurs territoires : document de travail. SAULNIER (D.), Urbalyon, 02/2025, [E-12471](#)

Vienne Condrieu Agglomération : modification n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de Chasse-sur-Rhône : réunion publique 14 mars 2025 VAZ-BROSSARD (S.), Urbalyon, 03/2025, [E-12477](#)

PLUi CC EBER : expertise règlement zones économiques. HALBOUT (E.), Urbalyon, 04/2025, [E-12475](#)

Communauté de communes du Pays de l'Arbresle : stratégie commerciale territorialisée : Phase 3 et 4 : stratégie d'aménagement des zones commerciales : atelier du 28 janvier 2025. BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 01/2025, [E-12481](#)

Zone des Martinets, commune de l'Arbresle, Eveux et Sain-Bel : orientations d'aménagement et de programmation. BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 01/2026, [E-12482](#)

Densification et parcours résidentiels : programmation, action foncière et marchés immobiliers. BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 2025, [E-12483AB](#)

Communauté de Communes Pays de l'Arbresle : Projet d'aménagement intercommunal partagé. BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 06/2025, [E-12484](#)

Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien (Cor) : la préparation du prochain projet de territoire, enseignements du COMOP : 26 février 2026. BOUCHET (M.), Urbalyon, 02/2026, [E-12501](#)

Communauté d'agglomération Ouest Rhodanien (Cor) : Conférence des maires : évaluation des conditions pour le transfert de la compétence urbanisme : séance du 29 avril 2025. BOUCHET (M.), Urbalyon, 04/2025, [E-12502](#)

Décryptage de la loi « Huwart » de simplification du droit de l'urbanisme et du logement. TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 12/2025, [E-12476](#)

Suivi et premier bilan de la taxe d'aménagement majorée : mission 2025 : 19 janvier 2026 : document de travail. GIRARD (L.), Urbalyon, 01/2026, [E-12485](#)

### 2.3. Action foncière

Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Capi) : stratégie foncière 2024/2025. GIRARD (L.), Urbalyon, 2025, [E-12486](#)

Calibrage financier du projet Etats-Unis, Lyon 8<sup>e</sup> : approche foncière et financière des besoins en équipements et espaces publics : document de travail : 4 novembre 2025. GIRARD (L.), Urbalyon, 11/2025, [E-12487](#)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

## 3. FABRIQUE URBAINE & URBANISME OPÉRATIONNEL

### 3.1. Conseil, suivi et évaluation des projets

Ateliers préalables de la Ville de Lyon : l'Agence assure une mission d'urbaniste conseil en tant que membre à part entière de l'instance de conseil, aux côtés de l'architecte conseil et de l'environnementaliste conseil de la Ville de Lyon.

Mieux construire à Chasse-sur-Rhône : mémento, fiches thématiques, références inspirantes. GRIFFON (S.), Urbalyon, 10/2025, [E-12499AC](#)

Mémento « Mieux construire » à Vénissieux. GRALL (R.), Urbalyon, 01/10/2025 [E-12557](#)

Stratégie patrimoniale de la Métropole de Lyon : panorama du champ d'action de la Métropole de Lyon en matière de préservation, valorisation et promotion des patrimoines urbains naturels, matériels et immatériels. TROFF-POULARD (J.), Urbalyon, 2025, [E-12528](#)

### 3.2. Accompagnement de la métamorphose des territoires

Densification douce pavillonnaire : préambule : volet n°1. CHIROUZE(C.); NETO-BERENGUER(A.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451A](#)

Densification douce pavillonnaire : instantanée de territoire : volet n°2. CHIROUZE(C.); NETO-BERENGUER(A.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451B](#)

Densification douce pavillonnaire : Atlas des éléments bâtis : volet n°3. CHIROUZE(C.); NETO-BERENGUER(A.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451C](#)

Densification douce pavillonnaire : Atlas des éléments non-bâtis : volet n°4. NETO-BERENGUER(A.); CHIROUZE(C.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451D](#)

Densification douce pavillonnaire : synthèse, atlas et boîte à outils : volet n°5. CHIROUZE(C.); NETO-BERENGUER(A.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451E](#)

Densification douce pavillonnaire : expérimentations : volet n°6. CHIROUZE(C.); NETO-BERENGUER(A.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451F](#)

Densification douce pavillonnaire : Synthèse : Conditions à la densification douce : volet n°7. CHIROUZE(C.); NETO-BERENGUER(A.), Urbalyon, 12/2025, [E-12451G](#)

Étude sur le potentiel de remobilisation du parc tertiaire de Lyon Villeurbanne : synthèse phase 2. CHAPUIS (Q.), Urbalyon, 2026, [E-12561](#)

### 3.3. Fabrique de projets pré-opérationnels

Lyon 4<sup>e</sup> : îlot Birmingham-Gillet : expertise « flash ». VIDIL (A.), Urbalyon, 01/2025, [E-12491](#)

Expertise urbaine secteur SPLIF : construire la ville sur la ville, mise en récits d'un devenir possible; déclinaisons possibles des récits. NETO-BERENGUER (A.), GRALL (R.), Urbalyon, 02/2026, [E-12466AB](#)

Expertise urbaine Caluire-et-Cuire Foch/Caluire 2 : du cadrage à l'accompagnement : phase 1 et 2 : enjeux et orientations ; scénarios urbains et programmatiques : document de travail. GRALL (R.), Urbalyon, 04/2025, [E-12556](#)

Sainte-Foy-lès-Lyon : expertise urbaine : reconversion du tènement du Chavril Tennis Club : 1 : instantané de territoire, données d'entrée. CHIROUZE (C.), Urbalyon, 02/2026, [E-12489](#)

Saint-Genis-Laval : cadrage urbain et paysager : comité de pilotage 10 mars 2025. CHIROUZE (C.), BEAUFRERE (J.), Urbalyon, 03/2025, [E-12320](#)

Déclinaison du SDIE de Chasse-sur-Rhône : document de travail. VIDIL (A.), Urbalyon, 03/2026, [E-12490](#)

Transformation de l'ancien tribunal de commerce et de la maison des syndicats de Tarare : étude de faisabilité V1. GRALL (R.), Urbalyon, 07/2025, [E-12558](#)

Mions : cadrage urbain : secteur Joliot-Curie Hameau La Fontaine : 1 : Instantané du secteur et orientations d'aménagement. BOURGUE (C.), Urbalyon, 08/2025, [E-12493A](#)

Mions : cadrage urbain : secteur Joliot-Curie Hameau La Fontaine : 2 : expertises urbaines. BOURGUE (C.), Urbalyon, 03/2026, [E-12493B](#)

Bourgoin-Jallieu : expertise urbaine secteur Edouard Marion : 1 : enjeux et invariants. DUBERNET (S.), Urbalyon, 09/2025, [E-12539A](#)

Bourgoin-Jallieu : expertise urbaine secteur Edouard Marion : 2 : faisabilité. DUBERNET (S.), Urbalyon, 12/2025, [E-12539B](#)

Site Albert Camus : expertise urbaine. NETO-BERENGUER (A.), Urbalyon, 01/2026, [E-12465](#)

### 3.4. Aménagement et occupation de l'espace public

Guide des espaces publics en secteur patrimonial protégé : aide aux concepteurs pour la contextualisation des projets dans la Métropole de Lyon. TROFF-POULARD (J.), Urbalyon, 11/2025, [E-12306](#)

Atlas des sites d'urbanisme transitoire : édition 2025. BOURGUE (C.), Urbalyon, 2025, [E-12526](#)

Schéma urbain et paysager : Parc de Parilly, Plaine des Sports. GRIFFON (S.), Urbalyon, 02/2026, [E-12468](#)

De la route à la rue : des tracés aux usages. Guide d'aménagements d'espaces publics à Vienne Condrieu Agglomération. ROUSSEAU (T), SAINVET (A.), Urbalyon, 06/2025, [E-12574](#)

Tarare : abords JB Martin : aménagement et occupation de l'espace public : Cotech. MELIN (M.), Urbalyon, 12/2025, [E-12525](#)

Quartier des Etats-Unis : espaces publics. VIDIL (A.), Urbalyon, 10/2025, [E-12492](#)

### 3.5 territoires d'actions

Meyzieu : plan guide centre-ville élargi : Copil Elus ; Cotech scénarios. GRIFFON (S.), Urbalyon, 2025, E-12500AB

Villeurbanne Grand Saint-Jean : benchmarking : Pucés du Canal. CHARLIN (F.), Urbalyon, 08/2025, E-12564

Bilan des volets urbain et paysager du plan guide de la Vallée de la Chimie : cahier 1 : document de travail. DUBERNET (S.), Urbalyon, 02/2026, E-12538A

La Vallée de la Chimie, les enjeux de demain et les indispensables du territoire : cahier 2 : document de travail. DUBERNET (S.), Urbalyon, 04/2026, E-12538B

## 4. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES & RÉSILIENCE TERRITORIALE

### 4.1. Observation & accompagnement des politiques de transition écologique & résilience territoriale

Applicatif Web : Observatoire métropolitain des transitions et de la résilience (OMTeR). Intégration des transitions « nature » et biodiversité » dans la plateforme de l'OMTeR (réalisation graphiques et cartographiques et analyse d'indicateurs) JACQUEMET(C.), MARTINEZ (C.), Urbalyon, 2025, E-12436

Air-bruit dans le PLU-H : qualification du périmètre de vigilance Air-Bruit ; mise en perspective des dynamiques territoriales. FAURE (O.), CHARLIN (F.), Urbalyon, 04/2026, E-12524

### 4.2. Observation & accompagnement des politiques de l'agriculture et de l'alimentation

Comment manger local et tenir (le) bon ? Actes du temps fort de l'Opeana 2025, MASSALOUX (D.), Urbalyon, 11/2025, E-12420

Passer la clef des champs : accompagner la transmission du foncier agricole dans l'aire métropolitaine de Lyon. MASSALOUX (D.), Urbalyon, 0/2025, E-12463

Irrigation et changement climatique, comment s'adaptent les agriculteurs ? JOLI (B.), RAVOIRE (J.), Urbalyon, 03/2026, E-12498

Précarité alimentaire : quels quartiers sont les plus à risque ? Mesure des risques d'exposition des populations à la précarité alimentaire dans la Métropole de Lyon. JOLI(B.); MARTINEZ (C.), Urbalyon, 12/2025, E-12450

Coopération inter-territoire pour l'agriculture et l'alimentation : visio d'échanges entre techniciens : 18 décembre 2025. JOLI (B.), Urbalyon, 12/2026, E-12494

Le PLU-H expliqué aux agriculteurs de la Métropole de Lyon : plaquette descriptive des principales règles à connaître pour les activités agricoles. JOLI(B.); TEPELIAN(J.C.), Urbalyon, 12/2025, E-12435

La Santé économique des exploitations agricoles dans la Métropole de Lyon et le PATLy. JOLI (B.), RAVOIRE (J.), CARROLAGGI (S.A.), Urbalyon, 03/2025, E-12350

Chasse-sur-Rhône : extension périmètre AOC : outils mobilisables par la commune. CHANROND (L.), Urbalyon, 03/2025, E-12543

### 4.3. Nature & trames environnementales

Stratégie de végétalisation : atelier 9 mars 2026. MOMMEJA (M.), Urbalyon, 03/2026, E-12548 - Confidentiel

Benchmark trame aéro-rafraichissante : version définitive. MOMMEJA (M.), Urbalyon, 04/2026, E-12565

Réalisation d'un applicatif visant à déterminer le potentiel de jardins nourriciers dans la métropole de Lyon au regard de plusieurs scénarios, MOMMEJA (M.), MARTINEZ (C.), 2025 UrbaLyon, accès restreint

Planter les rues villeurbannaises : schéma directeur des plantations : portraits de rue. MOMMEJA (M.), Urbalyon, 01/2026, E-12547

Stratégie de l'espace Agriparc Plaines Monts d'or : plan d'actions : validé le 17 juin 2025. JOLI (B.), Urbalyon, 01/2025, E-12364B

Comment accueillir plus de nature dans nos petites villes et villages en Auvergne-Rhône-Alpes ? Cahier de recommandations. JOLI(B.), Réseau des quatre agences- Urba4, 05/2025, E-12374

### 4.4. Ressources (eau, énergie, déchets)

Parangonnage des OAP thématiques portant sur le Cycle de l'eau, gestion de l'eau : Cotech 12/12/2025 : document de travail. SAULNIER (D.), Urbalyon, 12/2025, E-12544

Évolutions de l'occupation des sols 2010-2020, dans les périmètres d'alimentation des eaux de captage dans le périmètre de compétence d'Eau publique du Grand Lyon. MARY (P.), Urbalyon, 05/2025, E-12467

Réalisation d'une web-appli pour évaluer avec les communes qui en ont les compétences, la localisation des futures bornes fontaines publiques. Non public. Accompagnement d'une prise de compétence par Eau du Grand Lyon, LAUFFER (M), MARY (P)

Photovoltaïque au sol : mise en dialogue des partenaires publics et privés pour une coordination efficace : rapport. BOUCHET (M.), UrbaLyon, Epures, 01/2026, E-12503

PLUi Conseil de Développement Vienne Condrieu Agglomération : accompagnement propositions OAP Climat-santé. VAZ-BROSSARD (S.), Urbalyon, 02/2025, E-12474AC

Réutilisation des eaux d'exhaure sur la Métropole de Lyon : caractérisation du potentiel et retours d'expériences en France métropolitaine et Europe. SAULNIER(D.), Urbalyon, 02/2025, E-12295

- Diffusible
- Confidentiel ou restreint partenaires

## 5. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

### 5.1. Observation & connaissance de l'habitat et du logement

Observatoire partenarial habitat : atelier-débat n°12 : la lutte contre la vacance structurelle : quels déterminants ? quels moyens pour mobiliser les logements ? Idées-clés de la 12<sup>e</sup> rencontre de décembre 2025. FRANCIOSO (A.), Urbalyon, 2/2025, [E-12457](#)

Observatoire partenarial habitat : atelier-débat n°11 : l'éco-rénovation des copropriétés : la place de l'habitant au sein de l'écosystème d'acteurs : les idées-clés du 11<sup>e</sup> rencontre de décembre 2025. BUGAREL (L.L.), Urbalyon, 03/2025, [E-12347](#)

Déchiffrage #6 : les familles monoparentales habitant le territoire du Sepal. FRANCIOSO(A.), Urbalyon, 07/2025, [E-12399](#)

Préparation des Rencontres Habitat 12/2025 : la vacance des logements de longue durée : recherche du grand témoin pour la table ronde. Document de travail. PELOT(V.) Urbalyon, 10/2025, [E-12408](#)

Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers du parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres clés 2024. NEDELLEC(Y.), Urbalyon, 04/2025, [E-12337](#)

Les Loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise : données 2024. NEDELLEC(Y.) Urbalyon, 10/2025, [E-12415](#)

Atlas du logement locatif social de la métropole de Lyon : mise à jour des données, PROUVOT(M.), UrbaLyon, 2025, [accès restreint](#)

### 5.2. Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

Le Sans-domicilisme en 2024 : rapport annuel d'observation du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement dans la Métropole de Lyon. NEDELLEC(Y.), Urbalyon, 11/2025, [E-12414](#)

Outil cartographique de suivi des ventes HLM dans le territoire de la métropole de Lyon : mise à jour avec les données 2025, PROUVOT (M.), UrbaLyon, 2025 - [accès restreint](#)

Outil cartographique de suivi du développement des projets en Bail réels solidaires (BRS), PROUVOT (M.), UrbaLyon, 09/2025 - [accès restreint](#)

La Vacance structurelle dans le territoire du Sepal : Phase 2 - Approche terrain, actions et outils pour remobiliser ce parc. FRANCIOSO(A.), Urbalyon, 09/2025, [E-12413](#)

Communauté de communes Miribel et Plateau : rencontre des acteurs de l'habitat : 2<sup>e</sup> édition 14 octobre 2025 : restitution des ateliers de travail. CHAUSSON (N.), Urbalyon, 0/2025, [E-12549](#)

Les Marchés immobiliers des Rives du Rhône : analyse de l'adéquation des valeurs immobilières avec les capacités financières des ménages. CHAUSSON(N.), Urbalyon, 12/2025, [E-12439AG](#)

Réseau Urba4 Démarche partenariale : Passoires thermiques : volet secteur bancaire. BUGAREL (L.L.), Urbalyon, 2025, [E-12559](#)

## 6. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

### 6.1. Observation & connaissance de l'économie

REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°64 : des signaux moins favorables. GARIN-HAMELINE (C.), UrbaLyon, [E-12313/E-12372/E-12405/E-12421](#)

Indicateurs socio-économiques des principales métropoles : édition mars 2025. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 09/2025, [E-12323](#)

Les créations d'entreprises dans la Métropole de Lyon en 2024. JALLALI (S.), UrbaLyon, 12/2025, [E-12488](#)

Spécificités de l'entrepreneuriat circulaire dans la métropole de Lyon. JACQUEMET (C.) ; CARROLAGGI (S.A.) Urbalyon, 01/09/2025, [E-12398](#)

Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif : mise à jour des indicateurs, MARTINEZ (C.), UrbaLyon, 2025, [accès libre](#)

### 6.2. Filières et diagnostics socio-économiques

La Chimie dans l'aire métropolitaine lyonnaise. COUTURIER(V.)GARIN-HAMELINE(C.), CARROLAGGI (S.A.), Urbalyon, 03/2026, [E-12537](#)

Éléments prospectifs sur les filières industrielles en croissance. GARIN-HAMELINE (C.) Urbalyon, 01/03/2026 [E-12536](#)

### 6.3. Stratégies territoriales économiques

Observatoire partenarial Économie Emploi Insertion : portrait économique de territoire : édition 2025. COUTURIER (V.), Urbalyon, 01/09/2025, [E-12410AQ](#)

Pays de l'Ozon : Inventaire des zones d'activités économiques : atlas de consultation. MANIEZ (L.), Urbalyon, 05/2024, [E-12545](#)

Organiser les mobilités : ZAE de la CCEL : recommandations pour l'aménagement des ZAE de la communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL). TEPELIAN(J.C.), Urbalyon, 09/2025, [E-12404A](#)

Optimiser le foncier : ZAE de la CCEL : de l'observation à la recomposition foncière dans les ZAE. TEPELIAN(J.C.), Urbalyon, 09/2025, [E-12404B](#)

Intégration paysagère des ZAE: améliorer l'image des ZAE de la CCEL. TEPELIAN(J.C.), Urbalyon, 01/09/2025, [E-12404C](#)

Harmoniser et qualifier la réglementation d'urbanisme en ZAE : préconisations réglementaires pour la CCEL. TEPELIAN(J.C.) Urbalyon, 09/2025, [E-12404D](#)

Communauté de communes Saône-Beaujolais : schéma d'accueil des entreprises : phase 2 : stratégie. CHAPUIS (Q.), Urbalyon, 07/2025, [E-12566](#)

Portrait économique de territoire Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. MANIEZ (L.), Urbalyon, 08/2025, [E-12542](#)

Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône : schéma de développement économique et commercial : phase 3 : plan d'actions : bureau communautaire 23 juin 2025. CHAPUIS (Q.), Urbalyon, 06/2025, [E-12563](#)

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées : stratégie d'accueil économique : présentation aux élus 21 janvier 2026. CHAPUIS (Q.), Urbalyon, 01/2026, [E-12562](#)

Communauté de communes de Miribel et du Plateau : positionnement économique et secteurs à enjeu : comité de pilotage. COUTURIER (V.) CHAPUIS (Q.), Urbalyon, 09/2025, [E-12560](#)

3CM : Inventaire des zones d'activités économiques : atlas de consultation. MANIEZ (L.), Urbalyon, 03/2025, [E-12546](#)

Vers un « rééquilibrage » tertiaire ? Opportunités et stratégies possibles, entre équilibres territoriaux et réalités du marché. CHAPUIS (Q.), Urbalyon, Epures, 04/2025, [E-12334](#)

Portrait socio-économique Carré de Soie. CARROLAGGI (S.A.), Urbalyon, 11/2025, [E-12541](#)

#### **6. 4. Observation & accompagnement des politiques de l'emploi et de l'insertion**

Chiffres-clés de l'insertion par l'activité économique (IAE) en 2023 dans la Métropole de Lyon. PELLETIER (E.), Urbalyon, 05/2025, [E-12400](#)

Panorama IAE Chiffres-clés de l'insertion par l'activité économique (IAE) en 2023 dans le Rhône. PELLETIER (E.), Urbalyon, 05/2025, [E-12401](#)

L'identification et la prise en compte des problématiques de santé des jeunes pendant leur accompagnement socio-professionnel : synthèse d'un atelier de travail entre professionnels. TESTUT(C.), Urbalyon, 12/2025, [E-12444](#)

## **7. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE MOBILITÉ & D'URBANISME-TRANSPORT**

### **7.1. Observation et connaissance des mobilités**

La Mobilité des personnes en situation de handicap psychique, cognitif ou mental : enjeux, vulnérabilités et ressources. Enquête sur le territoire du carré métropolitain lyonnais. MORONI(T.) ; NORDIER(R.), Urbalyon, 2025, [E-12431](#)

Se déplacer avec un handicap mental, psychique ou cognitif : expériences vécues et ressources des personnes concernées dans l'aire métropolitaine lyonnaise. MORONI(T.), Urbalyon, 01/2026, [E-12438](#)

Applicatif web Observatoire de la logistique des biens et des services. Mise à jour et création de nouveaux indicateurs, GARIN-HAMELINE (C.), MARTINEZ (C.), Urbalyon, 2025, [E-12433](#)

Applicatif web : Logisti'Cartes, CELLIER (E.), Urbalyon, 2025, [E-12434](#)

La Mobilité des aînés : comment anticiper le vieillissement de la population sur le territoire métropolitain ? (Diaporama et Synthèse). MORONI(T.), Urbalyon, 04/12/2025, [E-12430](#)

Mobilités des scolaires : accessibilité des collèges métropolitains : Cotech restitution étape 1. NICOLAS (M.), Urbalyon, 09/2025, [E-12551](#)

### **7.2. Accompagnement des politiques de mobilité**

Accompagnement de la Direction des Mobilités de la Métropole de Lyon dans le cadre d'une démarche d'ateliers techniques pour l'élaboration de schémas territoriaux de mobilité à réaliser à l'échelle des différents bassins de vie.

Usages du vélo : imaginaires et représentations chez les adolescents et habitants des quartiers populaires. MORONI(T.) ; NORDIER(R.), Urbalyon, 10/2025, [E-12429](#)

Le Vélo et ses imaginaires : entre culture populaire et représentations des adolescents et habitants des quartiers prioritaires. MORONI (T.), Urbalyon, 04/2026, [E-12470](#)

Mobilité des enfants : freins et solutions innovantes de management de la mobilité en faveur de la mobilité autonome des enfants (rendu final). NICOLAS (M.), Urbalyon, 11/2025, [E-12416](#)

Enfants et adolescents dans la ville : repenser les espaces publics pour une société inclusive. PELOT (V.), Urbalyon, 11/2025, [E-12419](#)

Plan de mobilité Miribel et Plateau : orientations, stratégie, plan d'action. MORONI(T.), Urbalyon, 05/2025, [E-12432](#)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

### 7. 3. Réseaux et infrastructures

Étude cadran ouest : approche prospective des enjeux de développement des offres de transport collectif : Etape 1 : mise en perspective à l'échelle globale du cadran ouest ; Etape 2 : approfondissement des enjeux prospectifs de développement TC. NICOLAS (M.), Urbalyon, 2025, [E-12552AB](#)

Analyse des arrêts du réseau TCL : intégration urbaine et qualité des espaces publics pour la ligne 114, 143, 235 et 237. ROUSSEAU (T.), Urbalyon, 10/2025, [E-12530](#)

Accompagnement conseil en mobilité : diagnostic d'accessibilité des ZI / ZA. MORONI (T.), Urbalyon, 2026, [E-12527](#)

Démarche collaborative d'élaboration de contrats d'axe : restitution du diagnostic. NICOLAS (M.), Urbalyon, 12/2025, [E-12553](#)

Préfiguration du SERM Lyonnais : note de synthèse : dynamiques urbaines et enjeux d'articulation urbanisme-transport. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 12/2025, [E-12459](#)

### 7. 4. Insertion urbaine des réseaux et espaces publics

Analyse des arrêts du réseau TCL : intégration urbaine et qualité des espaces publics pour la ligne 114, 143, 235 et 237. ROUSSEAU (T.), Urbalyon, 10/2025, [E-12530](#)

## 8. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES SOLIDARITÉS, D'ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE ET COHÉSION TERRITORIALE

### 8. 1. Observation et accompagnement des politiques sociales et de la santé

Vieillir en quartier populaire : un non-recours spécifique et multiforme. BAB-HAMED (N.), Urbalyon, 11/2025, [E-12454](#)

Baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon : retour des professionnels en contact direct avec des publics précaires : 2<sup>e</sup> semestre 2024. VITALE (L.), Urbalyon, 06/2025, [E-12403](#)

Nouveaux ménages en quartier en renouvellement urbain : Grande Île et Minguettes. BUGAREL (L.L.) ; BAB-HAMED (N.), Urbalyon, 07/2025, [E-12386](#)

Évaluer la démarche TZNR à travers l'ambassadrice des droits : étude de cas d'une médiation innovante contre le non-recours dans la métropole de Lyon. NORDIER (R.), Urbalyon, 12/2025, [E-12446](#)

L'offre en santé de proximité dans la métropole de Lyon. PELLETIER (E.), UrbaLyon, 12/2025, [E-12578](#)

Enfants et pollution dans la Métropole de Lyon : des enfants très vulnérables et exposés à la pollution. FAURE (O.), Urbalyon, 06/01/2026, [E-12460](#)

Cartographie interactive de l'offre d'accueil et d'accompagnement des acteurs de l'accès aux droits ainsi que des besoins des territoires, GUINARD (T.), UrbaLyon, 2025, accès restreint

### 8. 2. Observation et accompagnement des politiques de l'éducation, du sport et de la culture

Des Classes pas comme les autres : impact du dispositif « Classes artistiques à horaires aménagés » dans trois collèges en quartier prioritaire de la métropole de Lyon. (Partie2). BAB-HAMED (N.), Urbalyon, 10/2025, [E-12437](#)

Les Résidences artistiques dans les quartiers populaires : vers une stratégie territoriale lisible, fédératrice et durable. BAB-HAMED (N.), Urbalyon, 11/2025, [E-12531AB](#)

Observatoire des acteurs culturels dans la métropole de Lyon : quatrième édition. CARROLAGGI (S.A.), Urbalyon, 01/11/2025, [E-12418](#)

Le « Droit au non-numérique », une piste de lutte contre la fragilité numérique ? JACQUEMET (C.), Urbalyon, 04/2025, [E-12363](#)

L'Indice de fragilité, une mesure des risques d'exposition des populations à la fragilité numérique. JACQUEMET (C.), Urbalyon, 11/2025, [E-12428](#)

L'Inclusion numérique en mutation : comprendre, structurer et pérenniser la filière dans la métropole de Lyon. JACQUEMET (C.) ; CARROLAGGI (S.A.), Urbalyon, 02/2026, [E-12445](#)

Atlas des sports de la Métropole de Lyon : outil cartographique dynamique élaboré à partir du recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (DATA ES du ministère des Sports), BLANC (G.), UrbaLyon, 2025, accès restreint

### 8. 3. Observation et accompagnement des politiques de cohésion territoriale

Focus quartier résidence Ermitage +QPV Bellevue - Ermitage : étude menée en 2025 pour le déploiement de projets collectifs. NORDIER (R.), Urbalyon, 11/2025, [E-12422](#)

Focus quartier : QPV Arsenal-Carnot Parmentier (Saint-Fons). 12/2025 NORDIER (R.), Urbalyon, [E-12455](#)

Baromètre du Contrat de ville métropolitain 2024-2030 de la Métropole de Lyon : applicatif qui a pour objectif de consolider un premier état de l'art des réalisations et résultats induits, (GUIBARD (T.), UrbaLyon, 2025-accès restreint

Flash Politique de la ville n° 3 : éducation prioritaire : principales évolutions 2015-2023. VITALE (L.), Urbalyon, 03/2025, [E-12387](#)

Bilan NPNRU : état des connaissances ; enseignements (document de travail). PELOT (V.) ; FAURE (O.) ; BAB-HAMED (N.) ; TESTUT (C.), Urbalyon, 12/2025, [E-12442](#)

Contribution à une approche évaluative de la politique de la ville de la CAPI : projets Tennis Padel Bourgoin-Jallieu, Sport Santé Fitness L'Isle-d'Abeau et Ensemble Vers l'Alpha Villefontaine. NORDIER(R.), Urbalyon, 12/2025, [E-12440](#)

Santé mentale et dynamiques territoriales dans le QPV de Belleville-en-Beaujolais : rapport d'analyse. TESTUT (C.), Urbalyon, 12/2026, [E-12461](#)

L'Accès au droit des 16-25 ans dans le QPV de Belleville-en-Beaujolais. TESTUT (C.), Urbalyon, 01-12/2025, [E-12462](#)

Atlas cartographique des quartiers prioritaires en politique de la Ville (QPV), de Vienne Condrieu agglomération : mise à jour de données PROUVOT (M.), Urbalyon, 2025, accès [restreint](#)

Atlas cartographique des quartiers prioritaires en politique de la Ville (QPV), de la Communauté d'agglomération Porte de l'isère : mise à jour de données PROUVOT (M.), Urbalyon, 2025, accès [restreint](#)

Atlas cartographique des quartiers prioritaires en politique de la Ville (QPV), de la Métropole de Lyon : mise à jour de données PROUVOT (M.), Urbalyon, 2025, accès [restreint](#)

Vers un baromètre des cohésions territoriales et du bien-être des habitants. MC CORMICK (K.), Urbalyon, 12/2025, [E-12534](#)

Essai de scoring « Discriminations territoriales » : Carré métropolitain. BRUN (P.), Urbalyon, 12/2025, [E-12458](#)

## 9. OUTILS COMMUNS D'OBSERVATION ET DÉCLINAISONS TERRITORIALES

### 9.1. Socle et outils communs d'observation

Évolutions démographiques et comportements sociaux : repenser les projections de population et besoins en logement : étude appliquée au Carré Métropolitain Lyonnais. JALLALI(S.); BRUN(P.), Urbalyon, 10/2025, [E-12409](#)

### 9.3. Déclinaisons territoriales des observatoires

Observatoire de Vénissieux : Vénissieux centre : portrait de territoire. JALLALI(S.), Urbalyon, 10/2025, [E-12449](#)

Aire d'attraction des villes : portrait de territoire : portrait AAV version avril 2026. BOUCHET (M.), Urbalyon, 04/2026, [E-12505](#)

## 10. PARTAGES DE CONNAISSANCES ET D'EXPÉRIENCES

### 10.1. Supports de communication

Points communs Hors-série n° 5 : rapport d'activité 2024 : des territoires en mouvement, une ambition partagée ; BARBARINO (N), BALEYDIER(A), GOUX (A.), Urbalyon, 2025, [E-12388](#)

Points communs n°5 : Décrypter : l'habitat sous tension ; Évaluer : le patrimoine, allié de la transition écologique ; Connaitre : des agronomes urbains, vraiment ? GOUX(A.), Urbalyon, 05/2025, [E-12361](#)

Des sociologues à l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise : de l'expertise à l'offre d'accompagnement. NORDIER (R.), Urbalyon, 2025, [E-12448](#)

Web TV Journée LAB Espaces publics à Dijon Visite guidée du 22 mai 2025 <https://youtu.be/hyrBNryB5qY>, BALEYDIER (A), ROUSSEAU (T)

Web TV Teaser « POPSU ZAE » - La plateforme lyonnaise en recherche-action

Séminaire POPSU ZAE du 20 juin 2025 à la Ruche industrielle de Vénissieux (Métropole de Lyon). Chercheurs et praticiens ont débattu sur le thème du rétrofitting des zones d'activités productives et la reconversion des zones commerciales. Sous la coordination technique de la Métropole de Lyon et d'Urbalyon, et scientifique du laboratoire Triangle <https://youtu.be/Ln4pDsPhcdM> BALEYDIER (A), THIMONIER-ROUZET(E)

Web TV Teaser des Tables de coopération à l'occasion de la 2<sup>e</sup> Table de coopération agriculture alimentation « Ensemble, mieux faire vivre nos agriculteurs » organisée le 5 septembre 2025 au Lycée agricole de Cibeins. Avec les interventions de Régis CHAMBE (Président de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais), Claire DELFOSSE (chercheuse), Bertille JOLI et Damien MASSALOUX (chargés d'études Urbalyon) [https://youtu.be/ab5\\_0iySUFQ](https://youtu.be/ab5_0iySUFQ) BALEYDIER (A), JOLI (B), MAGNARD(A)

Web TV Opeana : Quand la polyculture-élevage dans les territoires se heurte à la mise en marché. Temps fort « Comment manger local aujourd'hui » organisé le 10 octobre 2025 avec les regards croisés d'une agricultrice en polyculture-élevage (Méryl Cruz-Mermy), d'un géographe spécialiste de l'alimentation (Gilles Fumey) ainsi que des retours d'expériences des territoires de la Communauté de communes Saône Beaujolais ( Léa Di Fonzo) et du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (Gaëlle Charme) - <https://youtu.be/TdMeC5YOHYk>, BALEYDIER (A), MASSALOUX(D) – Diffusion interne Urbalyon

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

Web TV « La vacance structurelle des logements » - 12<sup>e</sup> atelier-débat Observatoire partenarial de l'habitat avec en grand témoin Florence NUSSBAUM, Université Lyon 3 <https://youtu.be/XPKUggBavpl>, BALEYDIER (A), FRANCIOSO (A)

Web TV de Pascal Blanchard - Dans le cadre du 4e temps fort de l'Observatoire partenarial des mobilités le 22 janvier 2026, interview réalisée mais non diffusée (réserve électorale) du Vice-président de la Métropole de Lyon délégué à la santé, aux politiques de solidarité, du grand âge et du handicap, du développement social et médico-social <https://youtu.be/UYTp5s38R7s>, BALEYDIER (A), MORONI (T) - Diffusion interne Urbalyon

Web Série de l'Observatoire partenarial des mobilités consacrée aux personnes en situation de handicap :

- Web TV HURSULA MENGE TOPIO - La mobilité des personnes en situation de déficience intellectuelle <https://youtu.be/8-YyQefKvCA> BALEYDIER (A), MORONI (T)
- Web TV de Jessica - La mobilité des personnes en situation de déficience intellectuelle [https://youtu.be/Ocl5\\_Av8FSU](https://youtu.be/Ocl5_Av8FSU) BALEYDIER (A), MORONI (T)

Web TV Création d'un urbanisme favorable à la santé, des concepts à l'opérationnel on avance allez-y [https://youtu.be/gavbwaueV\\_Y](https://youtu.be/gavbwaueV_Y), réalisée dans le cadre d'une table-ronde Cnfpt-Urba4 (réseau des 4 agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes) - Comment les acteurs de la fabrique des territoires se saisissent-ils de l'UFS ? avec les prises de paroles de MARIE-FRANCOISE LACARIN, (1<sup>re</sup> Vice-présidente de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais), LUCIE ANZIVINO, Directrice de projets Santé et environnement au Cerema, CRISTEL GRIFFOUL : Directrice d'études, Adjointe au Directeur général, Agence d'urbanisme Clermont Massif Central, YOHAN FAYET, Professeur et chercheur à l'Université Clermont-Auvergne à l'UMR Territoires. Animation Réalisation ANGELE BALEYDIER s/Coordination DAMIEN SAULNIER, CLAIRE MARIE ROUCOUSE, CRISTEL GRIFFOUL, CECILE POUSSARD et PEGGY BARDEDIENNE (Cnfpt) BALEYDIER (A), SAULNIER (D)

## 10. 2. Ressources documentaires

Onze newsletters « veille documentaire Habitat, habitants & modes de vie », PELOT (V.), UrbaLyon, 2025. Diffusion sur abonnement.

Huit « veilles mensuelles sobriété foncière », DEGHILHEM (Y.), UrbaLyon, 2025. Diffusion sur abonnement.

## 10. 3. Partages d'expériences

Repères européens : des adolescents à vélo : imaginaires, représentations et actions pour transformer les pratiques. Synthèses des échanges (séminaire et atelier focus-groupe), dossier, présentation intégrale. Séance du 17 juin 2025. PELOT(V.); NORDIER(R.); MORONI(T.), Urbalyon, 17/06/2025, [E-R861](#)

# 11. IMPLICATIONS DANS LES RÉSEAUX & DÉMARCHES EXPLORATOIRES

## 11. 1. Réseaux des Agences d'urbanisme

Rééquilibrage de l'enseignement supérieur et vie étudiante : recherche documentaire et benchmark : document de travail. THIMONIER-ROUZET(E.); PELOT(V.), Urbalyon, 08/2025, [E-12407](#)

UrbaLyon est en co-animation des Clubs GIRO et foncier, et du GT Coopérations territoriales. Participation à différents autres clubs thématiques et co-animation de trois nouveaux clubs : doc-com', international, et prospective.

Participation aux 50 ans de l'Agence de Nancy (23/6/2025 et 24/6/2025) : club décentralisé traitant du rôle des agences d'urbanisme dans les enjeux de coopérations territoriales (Club « Coopérations territoriales »).

Édition d'un poster intitulé « Coopérations territoriales ».

Participation à la démarche collaborative Observ'aggl.

Collaboration technique réseau Urba4 : nouvelles approches de sobriété foncière (démarche prospective avec l'appui de la Dreal et du SGAR). De nouvelles collaborations et partenariats : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Atmo-AURA, pour la qualité de l'air et AURA-EE pour l'énergie, ou encore Labo-Cités pour les questions de politique de la ville.

## 11. 3. Réseaux scientifiques

Participation aux trois conseils annuels de l'Ecole doctorale sciences sociales (ED 483) de la ComUE-Université de Lyon les 20/02, 28/05 et 05/11/2024.

Popsu Plateforme Lyonnaise : le potentiel écologique et vivrier des sols de la métropole : synthèse du séminaire de l'axe 3 : 25 novembre 2024. THIMONIER-ROUZET(E.); NETO-BERENGUER(A.); BALEYDIER(A.), Urbalyon, 07/2025, [E-12397](#)

Partenariat avec l'IUL : réalisation d'une enquête de terrain sur le thème de la mobilité des personnes en situation de handicap mental et cognitif.

Partenariat avec l'Intelligence des Mondes urbains (IMU) : le labex IMU arrive au terme de ses 15 ans d'activités de recherche sur l'urbain, à la croisée de toutes les sciences universitaires. L'Agence d'Urbanisme a largement contribué à ces programmes hybridant recherche et pratiques professionnelles. Plusieurs articles doivent être rédigés, une expo est projetée au CAUE en 2026...

Partenariat avec Lyon 2 : Réalisation d'une enquête de terrain sur la marchabilité.

Accueil des étudiants du Master de sociologie appliquée dans le cadre d'une journée de formation annuelle dédiée à la Politique de la ville.

## 12. OUVERTURES À L'EUROPE ET AU MONDE

### 12.1. Animation & promotion Europe / International

Les délégations accueillies en 2025 :

14 avril : Accueil du maire d'Erevan dans le cadre de la signature du nouveau contrat de coopération avec la Métropole de Lyon

13 mai : Accueil d'une délégation de Ouagadougou – échange avec la cellule prospective du Grand Ouaga sur de potentiels axes de coopération

26 mai : Accueil d'une délégation technique d'Erevan Project dont les principaux directeurs sur le sujet planification et données urbaines

9 juillet : accueil d'une délégation de Dire Dawa dans le cadre de la coopération ville de Villeurbanne / Métropole de Lyon / Agence d'urbanisme et ville de Dire Dawa sur le sujet urbanisme & mobilité

29 septembre : accueil d'une délégation de la ville de Jéricho (Palestine) avec la Métropole de Lyon, sur les sujets : master plan, PLU, protection des sites classées et archéologiques, nature en ville avec aménagement des plantations dans les rues et irrigation, espaces verts.

1<sup>er</sup> décembre : accueil d'une délégation autour du Lord Mayor de la ville de Göteborg (Suède)

### 12.2. Activités et expertises européennes

Journée de visite organisée par Perspective.Bruxelles lors du Voyage organisé par le CSE à Bruxelles avec l'ensemble des salariés de l'Agence. Présentations de la Région de Bruxelles-Capitale, mais aussi des missions et activités de Perspectives Brussels, MARQUES (S), ROLLAND (S), UrbaLyon, 10/2025 E-12411

Conférence METREX 2025 à Gdańsk : cette conférence s'inscrit dans la mise en œuvre du Manifeste pour les partenariats métropolitains et vise l'élaboration d'un Agenda métropolitain européen.

Elle a permis d'échanger sur les enjeux de gouvernance, de planification, de financement et de transition (climat, mobilité, développement économique) à l'échelle métropolitaine.

Les travaux, dont le programme prospectif METREX 2049, contribuent à définir des orientations stratégiques communes pour les métropoles européennes et à structurer le dialogue avec les institutions nationales et européennes. ROLLAND (S), UrbaLyon, 2025 E-12575

### 12.3. Activités et expertises internationales

Coopération Lyon-Erevan : guide méthodologie. TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 02/2025, E-12380

Coopération Lyon-Erevan : axe « Végétalisation et urbanisme » : cadrage et enjeux du projet 2025. TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 04/2025, E-12464

Coopération décentralisée Addis Ababa/Dire Dawa : rapport de Mission du 21 novembre au 01 décembre 2025. ROLLAND (S.), BOISSET (C.), UrbaLyon, 2025, confidentiel

Accompagnement de la Communauté d'Agglomération de Dakar : Mission technique plan stratégique 2030, données urbaines, plans climats, ... vers une agence urbaine. Rapport de mission du 26 au 30 octobre 2025. ROLLAND (S.), UrbaLyon, 10/2025 E-12580

### 20. Contrats in house et spécifiques

Évaluation du projet de coopération internationale d'appui à la mobilité urbaine durable de Rabat Salé Témara conduit par la Métropole de Lyon. ROLLAND (S.), UrbaLyon, 2025 - E-12577

La ZAC des Girondins : usages, perceptions et dynamiques : étude socio-urbaine d'un nouveau quartier lyonnais. NORDIER(R.), Urbalyon, 09/2025, E-12423

Portrait de territoire réalisé dans le cadre du projet de construction d'une paire d'EPR2 à proximité du site de Bugey : restitution des ateliers scénarios d'accueil des populations du 13 mars 2025. BOUCHET (M.), Urbalyon, 03/2025, E-12504

Web application Santé Ville réalisée pour la Ville de Villeurbanne. Applicatif permettant de consulter un ensemble d'indicateurs en lien avec les problématiques transversales de l'environnement et de la santé à l'échelle de l'unité foncière. MARTINEZ (C), UrbaLyon, 2025, accès restreint

© Anais MERCEY - Métropole de Lyon







Directrice de la publication : **Natalia Barbarino**  
Référente : **Angèle Baleyrier**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Juin 2026



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient  
69326 Lyon Cedex 3  
Tél : +33(0)4 81 92 33 00  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

La réalisation de cette revue  
a été permise par la mutualisation  
des moyens engagés par les membres  
de l'Agence d'urbanisme